

OBJET

**FINANCES - Rapports
d'activités 2019 des
délégués - Promotion
de la Ville - Parking
souterrain de l'Hôtel de
Ville - Réseau de chaleur
du quartier Europe.**

==

**Rapporteur :
Mme le Maire**

Date de convocation :
23/06/20

Date d'affichage :
07/07/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 45

Quorum : 15

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 45

Nombre de Conseillers
votant : 45

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 JUIN 2020 à 18h00

Réunion par visioconférence

Sont présents :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Xavier BERTRAND, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Freddy GRZEZICZAK, Mme Colette BLERIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB, M. Karim SAÏDI, Mme Agnès POTEL, Mme Sylvie ROBERT, M. Frédéric ALLIOT, M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Sandrine DIDIER, M. Dominique FERNANDE, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Monique BRY, M. Bernard DELAIRE, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Philippe CARMELLE, Mme Najla BEHRI, M. Yves DARTUS, M. Pascal TASSART, M. Antoine MACAIGNE, M. Assiba BEAUFRERE, M. Lionel JOSSE, M. Luz GARCIA IDALGO, M. Julien ALEXANDRE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Aurélien JAN, M. Sébastien ANETTE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Julien CALON, Mme Aïcha DRAOU, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Cindy JANKOWIAK, Mme Lise LARGILLIERE, M. Michel MAGNIEZ, M. Louis SAPHORES, Mme Aïssata SOW, M. Olivier TOURNAY.

Sont excusés représentés :

Mme Djamilia MALLIARD représenté(e) par M. Pascal TASSART, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Nathalie VITOUX représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

Secrétaire de Séance : Mme Najla BEHRI

Vu les articles L.1413-1 et L.1414-14 du code général des collectivités territoriales ;

Dans le but de renforcer la transparence et l'information des services publics délégués de la collectivité, il est présenté au Conseil les rapports d'activités joints en annexe :

- de la société Bleu Ciel production, délégataire pour la promotion et l'animation de la Ville,
- de la société Indigo (anciennement Vinci Park), délégataire pour l'exploitation du parc de stationnement de l'Hôtel de Ville,
- de la société Cofely, délégataire pour l'exploitation du réseau de chaleur du quartier Europe.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil, après avis de la Commission des Finances :

1°) de prendre acte du rapport annuel 2019 relatif à la promotion et à l'animation de la Ville, tel que joint au rapport ;

2°) de prendre acte du rapport annuel 2019 pour l'exploitation du parc de stationnement de l'Hôtel de Ville, tel que joint au rapport ;

3°) de prendre acte du rapport annuel 2018/2019 pour l'exploitation du réseau de chaleur du quartier Europe, tel que joint au rapport.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 38 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions, adopte le rapport présenté.

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie DUJANCOURT, M. Aurélien JAN, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s : Mme Sylvie SAILLARD, M. Sébastien ANETTE, Mme Nathalie VITOUX.

Pour extrait conforme,

 
Frédérique MACAREZ
Maire de Saint-Quentin

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-210206660-20200629-49893-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/20

Publication : 07/07/20

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

Délégation de Service Public

Promotion et Animation de
la Ville de Saint-Quentin

RAPPORT D'ACTIVITES 2019



Bleu Ciel
Prod

IObjet de la délégation

II Les manifestations relatives à la DSP 2019 :

Les manifestations relatives à la DSP2019 sont décrites ci-après :

- Le 17 Janvier 2019 : Concert AMIR au Splendid
- Du 15 au 17 Mars 2019 : Exposition Aviation des Années 20 - Place de l'Hôtel de Ville.
- Du 20 au 21 Avril 2019 : Tournoi de boxe pré-olympique au Palais des Sports
- Du 4 au 5 Mai 2019 : PAY'S EN VLLE - Place de l'Hôtel de Ville
- Le 14 juillet 2018 : Défilé aérien et terrestre du 14 juillet.
- Du 30 Août au 1er Septembre 2019 : Tournoi de Basket des Hauts de France
- Palais des Sports
- Le 22 Septembre 2019 - X-TREM DEFI - Parc des Autoroutes.

La Ville de Saint-Quentin a versé en 2019, une contribution financière de

446.000€ TTC à BLEU CIEL PRODUCTION pour la réalisation de ces manifestations.



CONCERT AMIR

SPLENDID

Le 17 Janvier 2019

Compte de résultat de la manifestation

PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
50.801€	55.932€	- 5.131€

**Concert AMIR
Le 17 Janvier 2019
SPLENDID**

**Compte-rendu TECHNIQUE
et MORAL**

Le concert d'AMIR s'est déroulé au SPLENDID le 17 Janvier 2019 dans une très bonne ambiance. C'est un total de quelques 900 spectateurs qui se sont retrouvés pour ce concert très attendu d'AMIR qui peut revendiquer d'être un artiste regroupant un public de 5 à 75 ans. Ce concert était un des derniers en configuration de salles dites "Théâtre" avec une capacité de 1000 places avant de démarrer une grande tournée Européenne dans des salles de type ZENITH et accueillant de 3 à 5000 spectateurs.

Le concert s'est très bien passé avec un accueil du public St-Quentinois qualifié de très chaleureux et enthousiaste par l'artiste lui même.

Aucun incident n'est à signaler. Le concert a duré près de deux heures.

Une parfaite collaboration du personnel technique du Splendid, un problème technique à signaler concernant la configuration de la salle qui devait se faire en Assis/Debout, mais le responsable du Splendid n'a pas observé cette configuration et a configuré le Splendid en "tout Assis", malgré notre réclamation et la forte intervention du service culturel. Ce dernier a refusé de modifier la configuration, nous avons dû avec le concours de personnel supplémentaire de notre société ainsi que de la direction du service culturel, pallier à ce problème pour en informer le public qui avait fait le choix d'assister au concert debout. A noter que cette erreur n'a pas eu d'incidence au niveau du public concerné qui a bénéficié d'un confort d'assise ne correspondant pas au tarif dont il s'était acquitté. Le manque a gagner étant pour BLEU CIEL PRODUCTION, pour un montant d'environ 2.000€ de recettes.

D'un point de vue technique nous avons dû renforcer l'éclairage du Splendid avec du matériel que nous avons dû louer à PARIS pour un montant de 2.000€ plus le transport.

Nous avons sollicité le concours d'une équipe d'agents de sécurité pour le contrôle d'accès au Splendid ainsi que pour assurer la sécurité de l'artiste et des spectateurs auprès de la société EUROPE SECURITE SERVICES PICARDIE de Saint Quentin.

Egalement nous avons eu recours aux services du restaurant le 8 place du 8 Octobre à Saint Quentin pour la restauration des musiciens et artiste ainsi que l'hôtel LE GRAND HOTEL pour leur hébergement.

Les autres sous traitants pour la communication L' AISNE NOUVELLE - ST QUENTIN MAG - La radio CHERIE FM - J2M IMPRIMERIE - FACEBOOK Commercial.

Pour la nourriture complémentaire AUCHAN - GRAND FRAIS...

BLEU CIEL PRODUCTION a embauché 1 personne pour l'assistance technique (matériel à retirer et retourner à PARIS)

Dans l'ensemble cette manifestation a été très bien accueillie par l'ensemble du public qui a pu assister au concert d'AMIR, cet artiste restera un des plus importants en terme de notoriété à venir enrichir la saison culturelle de la ville de Saint Quentin en 2019.

La participation financière de la DSP a permis d'accéder à un très beau concert à un tarif attractif.



AMIR

EN TOURNÉE

AMIR - SPLENDID

Le 17 Janvier 2019

COMPTE RENDU FINANCIER - "PROVISOIRE"

DEPENSES		RECETTES	
<u>ACHATS ET CHARGES EXTERNES</u>		<u>RECETTES BILLETTERIE</u>	35 278 €
Hébergement, Restauration, Réception.	1 219 €		
Frais techniques : (Locations, éclairage, sonorisation, tentes, technique TV)	1 974 €	<u>RECETTES DIVERSES</u>	
Frais de déplacement : avion, train, automobile		(Buvette et Sandwichs)	0 €
Location salle de spectacle - SPLENDID	2 800 €		
Cachet Artiste	34 000 €		
SOUS TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	39 993 €	<u>RECETTES PUBLICITAIRES</u>	
		(Partenaires privés, Location d'emplacement plaquette publicitaire)	
<u>SOUS TRAITANCE</u>			
(Medecins, Ambulances, Sécurité, Speaker, Police, Gendarmerie, ...)	645 €	<u>VILLE DE SAINT-QUENTIN - DSP</u>	15 000 €
SOUS TOTAL SOUS TRAITANCE	645 €		
<u>PUBLICITE ET COMMUNICATION</u>			
(Programme, affiches, presse radio, presse écrite, presse télévisée)	62 €		
SOUS TOTAL PUBLICITE	62 €		
<u>CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE</u>			
Salaires & charges sociales	18 000 €		
Frais de structure			
SOUS TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE	18 000 €		
<u>PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE</u>			
Intervenants extérieurs	0 €		
Assistance technique	0 €		
contrats personnel temporaire	0 €		
SOUS TOTAL PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	0 €		
<u>CHARGES FINANCIERES</u>			
Impôts et Taxes (Sacem, Taxes aux fédérations)	3 191 €		
Assurances			
organisme de contrôle			
SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	3 191 €		
Valorisation des dépenses prises en charge par la Ville de Saint Quentin	13 165 €		
TOTAL DES DEPENSES	61 891 €	TOTAL DES RECETTES	50 278 €
RESULTAT	11 612 €		
	PERTE		BENEFICE



EXPOSITION AVIATION DES ANNEES 20

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

Du 15 au 17 Mars 2019

Compte de résultat de la manifestation

PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
61.667€	67.043€	- 5.376€

**EXPOSITION AVIATION DES
ANNÉES 20**
Les 15-16 et 17 Mars 2019
Place de l'Hôtel de Ville

**Compte-rendu TECHNIQUE
et MORAL**

Dans le cadre de l'Exposition Aviation la Belle Envolée, Bleu Ciel Production avait pour mission d'organiser un événement lié à l'aéronautique et qui avait également l'objectif d'animer l'exposition avant son terme du 31 Mars. Nous avons donc organisé la manifestation « Embarquement Vol 1920 » les 16 et 17 Mars 2019 sur le principe d'une exposition d'avion mythique et de conférences aéronautiques. L'Exposition des avions s'est faite Place de l'Hôtel de Ville avec la présence de quatre avions différents et d'origine des années 1910, 1920 et 1930.

Ces avions authentiques et rares sont arrivés démontés par voie terrestre et ont été reconstruits sous le chapiteau dédié à cette exposition d'une superficie de 400m². Les modèles exposés étaient techniquement de conception différente. Tout d'abord un avion « monoplan » pas n'importe lequel puisque c'était un Blériot XI de 1909 authentique, propriété de Louis Blériot, petit fils de Louis Blériot le concepteur et constructeur, cet avion a d'ailleurs fait la célèbre traversée de la Manche en 1909. À noter que Louis Blériot petit fils était présent lors de l'exposition et a pu renseigner les visiteurs tous très intéressés et surpris par l'authenticité de la situation.

Ensuite, nous avons exposé un avion « sesquiplan », le Potez 25 célèbre avion de l'Aéropostale. Cet avion rendu célèbre par le fameux pilote Mermoz natif de l'Aisne à Aubenton. Cette pièce très rare nous venait du sud de Paris et du célèbre musée Jean Salis à la Ferté Alais. Le Potez 25 était de 1927.

Le troisième avion très célèbre des années 30 était le fameux Stampe SV4, avion "biplan" d'entraînement au combat et à la voltige est un avion Franco-Belge, il a été plusieurs fois plus tard champion du Monde de Voltige et a été dans les années 50 le premier avion de la prestigieuse Patrouille de France aujourd'hui mais qui s'appelait la Patrouille d'Étampes. Ce Stampe SV4-C est la propriété de l'association Les Ailes Anciennes de Saint-Quentin, il vole toujours aujourd'hui et a d'ailleurs survolé le Défilé Aérien du 14 Juillet à Saint-Quentin.

Enfin, le quatrième avion est un avion « triplan » de la guerre 14-18 d'origine allemande, le Folker DR1 triplan était l'avion du célèbre As de l'aviation allemande le Baron Von Richthofen dit le Baron Rouge de par la couleur rouge de son avion alors que les autres avions de son escadrille étaient verts.

Le Baron Rouge fut d'ailleurs abattu en 1917 près de Saint-Quentin dans la Somme à Vaux sur Somme.

Tous ces avions exceptionnels, en état de vol sauf le Folker DR1, ont surpris et ravis les nombreux visiteurs sur les deux jours de l'exposition qui a rassemblé quelques 4 200 personnes venues de Saint-Quentin mais également compte tenu de l'originalité de faire cette Exposition sur la Place de l'Hôtel de Ville et avec l'attrait spectaculaire d'y exposer des avions démontés au préalable et remontés sur place.

Les collectionneurs ou associations présentes étaient les suivantes :

- Mr Louis Blériot qui nous venait de Bretagne,
- L'association des Casques de Cuir de la Ferté Alais (région Parisienne),
- Les Ailes Anciennes de Saint-Quentin,
- L'association Digger Cote 160 de la Somme,
- L'Aéroclub de Saint-Quentin Picardie.

En parallèle et en complément de cet événement nous avons organisé deux magnifiques conférences aéronautiques au Théâtre Jean Villar avec une conférence le vendredi à 19h sur Guynemer, As de l'Aviation de la grande guerre. Conférence animée par l'écrivain Jean-Marc Binot primé par l'Académie Française.

La conférence a mis en évidence la carrière courte de Georges Guynemer né à Paris mais résident à Compiègne. Jeune français qui voulait comme beaucoup de jeunes de l'époque « servir la France » comme aviateur mais était tellement frêle et chétif il était systématiquement rejeté ou ajourné lors des différents conseils. Il ne fut accepté que comme mécanicien ce qui lui permet de faire les tests en vol des avions qu'il entretenait et devient aviateur par la force des choses.

Sans doute le plus célèbre de nos As français de la guerre 14-18. Il fut abattu en 1917 à Poelkapelle en Belgique, son corps ni son avion ne furent retrouver.

L'autre conférencier, Franklin Devaux a quant à lui donné sa conférence de 20h30 à 22h toujours au théâtre. Le thème : l'épopée de l'aéropostale et l'édification de l'aéronautique française.

Quels beaux moments d'Architecture Culturelle de l'Aéronautique des années folles.

S'il démarrât par le célèbre Jean Mermoz ancien pilote de la guerre 14-18 et pionnier de l'aéropostale avec les Guillaumet et autres, il terminera par les célèbres émissions qu'il a animé avec Nicolas Hulot et notamment la plus célèbre « Okawango » que tout le monde a vu à la télévision avec le célèbre hydravion Catalyanaqui a permis de faire ces émissions autour du monde.

La performance de cette conférence dynamique et largement documentée a été de démontrer la transition depuis la guerre 14-18 et ses avions armés vers le développement de l'aviation civile voir spatiale dans un laps de temps très court et ô combien merveilleux.

Franklin Devaux, homme d'entreprise et d'aventures comme il se décrit, a sû captiver un auditoire d'environ 150 personnes remplissant la salle Vitez de manière comble, avec

beaucoup d'authenticité et d'émotion. C'est d'ailleurs ce public conquis qui l'a applaudi chaleureusement et debout !

Donc en résumé ce week-end d'histoire de l'aéronautique des années 20 a été couronné d'un vif succès et mémorable.

Une visite de l'exposition la Belle Envolée avait été organisée à l'issu de l'inauguration. La communication de l'événement a été faite par la radio, la presse écrite et télévisée.

Nous avons eu recours à des sous-traitants tels que Ultra Son, Chapiteaux Lourdels, Picardie Sécurité, Restaurant l'Edito, hôtel Ibis, traiteur La Terrasse, ...

Côté ville, nous n'avons eu recours qu'à la fourniture d'un poste électrique, de quelques barrières, ...

Pas d'incidents à signaler.

Très bon retours des visiteurs dans leurs observations.



EXPOSITION AVIATION DES ANNEES 20

Les 15-16 et 17 Mars 2019

COMPTE RENDU FINANCIER - "PROVISoire"

DEPENSES		RECETTES	
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		RECETTES BILLETTERIE	0 €
Hébergement, Restauration, Réception.	4 484 €		
Frais techniques :			
(Locations, éclairage, sonorisation, tentes, technique TV)	4 733 €	RECETTES DIVERSES	0 €
Frais de déplacement : avion, train, automobile	1 200 €	(Buvette et Sandwichs)	
Ville de Saint Quentin - Frais techniques	212 €		
"Plateau" Avions	6 260 €		
SOUS TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	16 889 €	RECETTES PUBLICITAIRES	
		(Partenaires privés, Location d'emplacement plaquette publicitaire)	
SOUS TRAITANCE		VILLE DE SAINT-QUENTIN - DSP	35 000 €
(Medecins, Ambulances, Sécurité, Speaker, Police, Gendarmerie, ...)	2 051 €		
SOUS TOTAL SOUS TRAITANCE	2 051 €		
PUBLICITE ET COMMUNICATION			
(Programme, affiches, presse radio, presse écrite, presse télévisée)	1 925 €		
SOUS TOTAL PUBLICITE	1 925 €		
CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE			
Salaires & charges sociales	15 000 €		
Frais de structure			
SOUS TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE	15 000 €		
PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE			
Intervenants extérieurs "conférenciers"	499 €		
Assistance technique	986 €		
contrats personnel temporaire	0 €		
SOUS TOTAL PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	1 485 €		
CHARGES FINANCIERES			
Impôts et Taxes (Sacem, Taxes aux fédérations)	0 €		
Assurances	1 900 €		
organisme de contrôle			
SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 900 €		
TOTAL DES DEPENSES	39 250 €	TOTAL DES RECETTES	35 000 €
RESULTAT	4 250 €		



TOURNOI DE BOXE PRE-OLYMPIQUE

Palais des Sport

Du 20 au 21 Avril 2019

Compte de résultat de la manifestation

PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
81.427€	70.288€	11.138€

TOURNOI PRE OLYMPIQUE DE BOXE Les 20 et 21 Avril 2019

Compte-rendu TECHNIQUE et MORAL

La Ville de Saint Quentin a été, le temps d'un week-end, la ville de préparation olympique de deux des meilleures équipes de boxe amateur du monde à savoir CUBA et la FRANCE avec ses deux équipes A et B.

Ces deux équipes étaient composées de quelques 7 champions du Monde, cinq pour CUBA et deux pour la FRANCE.

Au total ce sont une trentaine de boxeurs qui servaient également à identifier et préparer les équipes nationales pour les prochains championnats du Monde qui se dérouleront en ALLEMAGNE cette année et surtout pour la constitution des équipes olympiques des JO 2020 se déroulant à TOKYO au JAPON.

Le tournoi se déroulait sur deux jours au Palais des Sports de Saint Quentin avec 8 combats chaque jour de compétition. Ce tournoi a été remporté logiquement par l'équipe nationale de CUBA par 6 victoires et 2 défaites le samedi 20 et 5 victoires et 3 défaites le dimanche face à la FRANCE.

De l'aveu du Directeur Technique National et du Directeur de l'Equipe de FRANCE, ces rencontres pour les boxeurs Français face aux meilleurs boxeurs amateurs au Monde les Cubains, ont permis à la sélection Française de progresser énormément.

Le public présent a pu attester cela en assistant à des confrontations de très très haut niveau sportif.

Ce tournoi de boxe Pré-Olympique a été coorganisé par le Boxing Club de Saint Quentin - Bleu Ciel Production et la Fédération Française de Boxe.

Le choix de la Fédération Française de Boxe de venir à Saint Quentin a été légitime par le savoir faire organisationnel de Bleu Ciel Production dans le cadre de la boxe de très haut niveau inter national et également par le fait que la ville de Saint Quentin a toujours supporté la boxe Anglaise et soutenu les organisations précédentes

comme les championnats de France Amateurs, les championnats de France, d'Europe et du Monde Professionnels.

Ce tournoi Pré-Olympique a permis à Mme Le Maire et à Pascal CORDIER d'affirmer l'intention forte de positionner la ville de Saint Quentin en tant que candidate officielle pour être labellisée Ville Site de Préparation Olympique de Boxe pour les prochains Jeux Olympiques de PARIS 2024.

La sélection Cubaine a confirmé à Frédérique MACAREZ qu'elle acceptait l'invitation de Saint Quentin pour venir se préparer dans notre ville pour les JO de PARIS 2024.

Il est à noter que l'équipe Cubaine peut espérer de remporter des médailles Olympiques au même titre que l'équipe de France.

L'accès au tournoi était gratuit pour le public sur les deux jours.

L'organisation générale s'est très bien déroulée avec l'hébergement des équipes en centre ville, ce tournoi a permis de faire intervenir des sous traitants tels que l'Hôtel IBIS Basilique, le restaurant L'EDITO, techniquement ULTRA SON, la sécurité avec Europe Sécurité Services, les journaux l'Aisne Nouvelle, St Quentin MAG, la radio Chérie FM et radio METROPOLYS, Monoprix, le traiteur LA TERRASSE, SOS Médecins, les ambulances GODET pour la permanence, l'imprimerie J2M.

Bleu Ciel Production a eu recours à l'embauche de 4 collaborateurs pour les installations techniques pendant 4 jours.

Nous avons bénéficié de la très bonne assistance technique du personnel du Palais des Sports et du Théâtre.

A noter que la Ville et la Fédération Française ont honoré le champion local Jérôme THOMAS, meilleur boxeur Français Amateur de tous les temps.

Aucun incident à signaler dans l'ensemble du tournoi.

BOXE

TOURNOI PRÉ OLYMPIQUE INTERNATIONAL



FRANCE



CUBA

ENTRÉE
GRATUITE

20 - 21
Avril 2019

PALAIS DES SPORTS
DE
SAINT-QUENTIN



SAINT
QUENTIN



© 2019 de la FFBoxe

BOXE TOURNOI PRE OLYMPIQUE

Du 20 au 21 AVRIL 2019

COMPTE RENDU FINANCIER - PROVISOIRE

DEPENSES HT		RECETTES HT	
<u>ACHATS ET CHARGES EXTERNES</u>		<u>RECETTES DIVERSES</u>	
Hébergement, Restauration, Réception.	11 380 €		
Frais techniques :		(Buvette et Sandwichs)	
(Locations, éclairage, sonorisation, tentes, technique TV)	3 111 €		
Matériel / Equipement	0 €	<u>RECETTES PUBLICITAIRES</u>	
Frais de déplacement : avion, train, automobile, carburant	0 €	(Partenaires privés, Location d'emplacement plaquette publicitaire)	
SOUS TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	14 491 €		
		VILLE DE SAINT-QUENTIN	60 000 €
<u>SOUS TRAITANCE</u>			
(Medecins, Ambulances, Sécurité, Speaker, Police, Gendarmerie, ...)	2 871 €		
SOUS TOTAL SOUS TRAITANCE	2 871 €		
<u>PUBLICITE ET COMMUNICATION</u>			
(Programme, presse radio, presse écrite, presse télévisée, bâches, banderoles)	4 145 €		
SOUS TOTAL PUBLICITE	4 145 €		
<u>CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE</u>			
Salaires & Charges sociales (Personnel PERMANENT)	16 406 €		
Salaires & Charges sociales (Personnel PRECAIRE)	1 871 €		
CHARGES INDIRECTES	13 978 €		
SOUS TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE	18 277 €		
<u>PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE</u>			
Animations	0 €		
Prestataires extérieurs	0 €		
SOUS TOTAL PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	0 €		
<u>CHARGES FINANCIERES</u>			
Impôts et Taxes (Sacem, Taxes aux fédérations)	0 €		
organisme de contrôle	0 €		
SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	0 €		
TOTAL DES DEPENSES	53 762 €	TOTAL DES RECETTES	60 000 €
RESULTAT - PERTE		RESULTAT - BENEFICE	6 238 €



PAY'S EN VILLE

Place de l'Hôtel de Ville

Du 4 au 5 Mai 2019

Compte de résultat de la manifestation

PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
102.000 €	104.958 €	- 2.958€

PAYS'EN VILLE
Les 4 et 5 Mai 2019
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

**Compte-rendu TECHNIQUE
et MORAL**

La manifestation paysanne et agricole PAYS'EN VILLE s'est tenue les 3-4 et 5 Mai 2019 sur la place de l'hôtel de ville de Saint Quentin.

Cet événement pour sa 1ère édition a connu un très gros succès de part son originalité de transporter la ruralité en centre ville urbain, mais également par le nombre de visiteurs venus par milliers découvrir les métiers de la ferme, de l'agriculture, de l'élevage et de la production des fruits et légumes.

Étaient rassemblés et proposés, des expositions de tracteurs et machinismes agricoles anciens et modernes, un marché de producteurs du terroir, des animations diverses avec gonflables, circuit de mini tracteurs, ballades en calèche etc mais aussi et surtout une maxi ferme pédagogique rassemblant quelques dizaines d'animaux (plus de 150 environ) des volailles, des camélidés, des bovins, des équidés, des ovins, des capucins, des porcins, des oiseaux d'ornement ou encore des lapins de races différentes.

Cette ferme pédagogique était installée sur environ 2500m² avec des enclos visibles par le public mais surtout pour le plus grand plaisir des enfants, nous leur avons consacré une journée spécifique le vendredi qui était réservé aux enfants des écoles, ce sont environ 600 enfants qui se sont succédés en visite avec leur instituteurs ou institutrices, tous sont rentrés plus que ravis de leur visites avec des souvenirs nombreux ou anecdotes, les visites étaient encadrés par des guides spécialistes des animaux de la ferme, cette ferme pédagogique proposait également des stands des métiers d'autrefois, tissage, mouture du grain, etc..... également beaucoup de panneaux pédagogiques et ludiques étaient proposés sur le circuit des visites.

Nous propositions un stand de rafraichissements aux écoles ainsi que friandises avant de profiter des tracteurs en circuit ou encore des structures gonflables.

Pour les plus grands, l'exposition des tracteurs anciens rappelait aux plus agés de grands moments des travaux agricoles d'autrefois avec le contraste de la modernisation mécanique avec les tracteurs géants dont certains équipés de chenilles et les moissonneuses aux barres de coupe extraordinairement larges, à titre de comparaison dans les années 50/60 les barres de coupe faisaient entre 2 et 4 m pour les plus grandes alors qu'aujourd'hui les plus grandes font jusqu'à 13,50m !!!

Nous avons également sur cette fête paysanne des exposants divers notamment avec un stand Assurances/Sécurité Routière avec un simulateur de conduite.

La Garde Républicaine de la Gendarmerie Nationale était représentée avec des cavaliers de la Garde à Cheval et une exposition de fabrication des selles...

Un marché du terroir était proposé aux visiteurs avec une quinzaine de producteurs locaux qui ont vendu quasiment tous leurs produits (légumes, viandes, fromages, boissons etc), en deux jours.

Enfin, la vedette de cet événement était le cheval exceptionnel PEYO, ce cheval unique au monde qui détecte les maladies incurables chez l'être humain et qui surtout accompagne les malades jeunes ou âgés en fin de vie en les visitant dans les hôpitaux, c'est une forme de communion qui s'installe entre les malades et PEYO, ces personnes en fin de vie semblent apaisées par la présence de ce cheval d'exception qui a un comportement étonnant en leur présence.

La médecine et les grands spécialistes reconnaissent unanimement que PEYO a un don exceptionnel pour reconnaître les patients qui sont en fin de vie sans espoir de guérison. PEYO est aussi un cheval talentueux dans les spectacles d'acrobatie.

En résumé, même si la météo n'a pas été très favorable sur cet événement qui a donné une très grande satisfaction au nombreux public des petits aux grands, nous sommes convaincus que cette animation rurale en milieu urbain est à renouveler dans un futur proche avec l'intention forte d'y associer beaucoup plus les écoles de la ville et l'agglomération.

Les exposants du marché du terroir nous venaient de la région de Saint Quentin dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres, la ferme pédagogique nous venait de Vendée, les concessionnaires agricoles de Saint Quentin, Gauchy et de Banteux dans le Nord, les exposants de vieux tracteurs de Beaufort et Saint Quentin, la Gendarmerie de la Garde Républicaine et PARIS et de CHANTILLY, les autres exposants GROUPAMA, la Sécurité Routière.

Nous avons eu recours aux sous-traitants ULTRA'SON pour la sonorisation, les chapiteaux LOCA FETES, la sécurité EUROPE SECURITE SERVICES, la radio CHERIE FM, l'hôtel LE POT D'ETAIN, la restauration L'EDITO.

A noter la bonne collaboration des Jeunes Agriculteurs de l'arrondissement de Saint Quentin.

Aucun incident n'a été signalé.

La Ville de Saint Quentin est intervenue avec les services techniques pour l'électricité et les barrières.

Événement à renouveler sans aucun doute

SAINT-QUENTIN

PAYS'EN VILLE

4/5
MAI

DE 10H A 18H

PLACE DE
L'HOTEL DE VILLE

- Expositions
- Animations
- Marché du terroir
- Ferme pédagogique

ENTREE
GRATITE



www.saint-quentin.com - Organisation événement : Bleu Ciel Animation

PAYS'EN VILLE

Du 4 au 5 Mai 2019

COMPTE RENDU FINANCIER - PROVISOIRE

DEPENSES HT		RECETTES HT	
<u>ACHATS ET CHARGES EXTERNES</u>		<u>RECETTES DIVERSES</u>	
Hébergement, Restauration, Réception.	3 366 €		
Frais techniques : (Locations, éclairage, sonorisation, tentes, technique TV)	9 693 €	(Buvette et Sandwichs)	
Matériel / Equipement	0 €	<u>RECETTES PUBLICITAIRES</u>	
Frais de déplacement	1 200 €		
Frais de transport	1 760 €	(Partenaires privés, Location d'emplacement plaquette publicitaire)	2 000 €
SOUS TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	16 019 €		
		VILLE DE SAINT-QUENTIN	90 000 €
<u>SOUS TRAITANCE</u>			
(Medecins, Ambulances, Sécurité, Speaker, Police, Gendarmerie, ...)	0 €		
SOUS TOTAL SOUS TRAITANCE	0 €		
<u>PUBLICITE ET COMMUNICATION</u>			
(Programme, presse radio, presse écrite, presse télévisée, bâches, banderoles)	10 900 €		
SOUS TOTAL PUBLICITE	10 900 €		
<u>CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE</u>			
Salaires & Charges sociales (Personnel PERMANENT)	24 609 €		
Salaires & Charges sociales (Personnel PRECAIRE)	6 040 €		
CHARGES INDIRECTES	16 065 €		
SOUS TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE	30 649 €		
<u>PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE</u>			
Animations	16 989 €		
Prestataires extérieurs	0 €		
SOUS TOTAL PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	16 989 €		
<u>CHARGES FINANCIERES</u>			
Impôts et Taxes (Sacem, Taxes aux fédérations)	0 €		
organisme de contrôle	0 €		
SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	0 €		
TOTAL DES DEPENSES	90 621 €	TOTAL DES RECETTES	92 000 €
RESULTAT - PERTE		RESULTAT - BENEFICE	1 379 €



DEFILE DU 14 JUILLET

Le 14 Juillet 2019

Compte de résultat de la manifestation

PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
40.000 €	44.371€	- 4.371€

Défilé Aérien et Terrestre de la Fête Nationale

Compte-rendu TECHNIQUE et MORAL

Le 14 Juillet 2019 n'a pas failli à la tradition à Saint Quentin avec une cérémonie de fête nationale dans l'esprit républicain et patriotique. Au programme, la traditionnelle cérémonie de dépôt de gerbe puis, c'est sur nos Champs Elysées de Saint Quentin qu'ont eu lieu le défilé aérien suivi du défilé terrestre devant un public de plusieurs milliers de visiteurs, public toujours aussi nombreux, petits et grands, en groupe ou en famille.

Dès 10H15, c'est par la revue des troupes militaires ou civiles supervisé par le Commandant d'Armes le Chef d'Escadron de Gendarmerie Hugues Du Merle, en présence de Mme Le Sous Préfet, de Mme Frédérique MACAREZ Maire de Saint Quentin, du Président de la Région des Hauts de France et de la Communauté d'Agglomération du Saint Quentinois Mr Xavier BERTRAND et du Député de l'Aisne Julien DIVE, du Sénateur de l'Aisne Pascale GRUNNY, des Conseillers Départementaux et Maire Adjoint que les défilés aériens et terrestres ont démarré.

Vers 11h le défilé aérien a survolé nos Champs Elysées, ouverture faite par la prestigieuse Patrouille de France de l'Armée de l'Air en provenance des Champs Elysées de PARIS, suivis par les PITS S2C, patrouille Militaire de la Force Aérienne Belge, des avions de l'Amicale des Ailes Anciennes d'Albert, puis les avions anciens des Ailes Anciennes de Saint Quentin.

Ce cortège aérien a été très applaudi par le nombreux public, le tout sous une météo assez clémente.

Le défilé aérien ayant survolé la ville de Saint Quentin, c'est au tour du défilé terrestre de démarrer vers 11h15.

Ce sont les porte drapeaux, une cinquantaine de représentants des différentes associations qui ont ouvert ce défilé emboitant le pas à l'harmonie municipale. Se sont succédées les forces de l'ordre avec la Police Nationale, la Police Municipale et la

Gendarmerie Nationale et leurs différentes représentations, troupes à pied, en véhicule ou avec les motocyclistes de la Sécurité Routière. La Croix Rouge ouvrant le passage aux populaires Sapeurs Pompiers avec la Garde d'Honneur au drapeau et leurs véhicules d'intervention légers et lourds.

Puis dans le cadre des commémorations du Centenaire 14-18, le public a pu apprécier 4 associations du souvenir avec leurs sections de fantassins en uniformes d'époque, Anglais, Français et Coloniaux, ces groupes d'hommes et femmes en tenue d'infirmières Une vingtaine de Pipers (Cornemuse) en tenue traditionnelle les accompagnaient en musique, cette association nous venait du département de la Somme et du Pas de Calais.

Puis place au défilé terrestre avec quelques 60 véhicules militaires anciens et près de 200 figurants embarqués ou défilants à pied, provenant des associations du devoir de mémoire qui reconstituaient les troupes US de la libération de la France après le débarquement de Juin 1944.

Les troupes défilant au son des cornemuses et parmi ces sections à pied, les parachutistes américains de la EASY AIRBORNE PARATROOPERS, les GI'S MEMORY, et les groupes de véhicules JEEPS, HALF TRACKS, GMC, Motos HARLEY DAVIDSON, Tracteurs d'artillerie, et surtout l'exceptionnelle présence de 2 chars SHERMAN US qui ont débarqué sur les plages normandes en Juin 44, ces chars de quelques 20 tonnes chacun ont rappelé aux plus anciens les combats importants et les moments de bonheur qui s'en sont suivis, marquant la libération de la FRANCE mais également de la ville de Saint Quentin le 2 Septembre 1944.

Parmi ces troupes à pied et mécanisées, nous avons pu voir les célèbres résistants associés à la libération avec leurs véhicules TRACTION CITROEN, résistants qui ont participé activement dans la région à la libération avec leurs réseaux et faibles moyens d'armement.

A l'issue du défilé terrestre, Mme Le Maire a, au cours de la cérémonie protocolaire de clôture, qui a eu lieu sur le parvis du Palais des Sports, peuplé des associations et du public, récompenser les Porte Drapeaux et les représentants d'associations du souvenir, ainsi que certains aviateurs qui ont défilé en l'air.

Au préalable de cette cérémonie de clôture, les différents groupes de Pipers et Drummers ont pu gratifier la nombreuse assistance du célèbre morceau d'architecture musicale AMAZING GRACE également considéré comme l'hymne des Droits de l'Homme et des libertés.

Ces très belles cérémonies patriotiques se sont clôturées par un vin d'honneur de circonstance.

Elles se sont déroulées par beau temps, avec une sécurité efficace et adaptée à l'état d'urgence en vigueur.

Au total les cérémonies du 13 et 14 Juillet ont mobilisé environ 30 personnes pour l'organisation, plus de 400 acteurs représentant les associations civiles ou militaires incluant les Forces de Sécurité Police Gendarmerie, et associations civiles et patriotiques.

Ces cérémonies ont été commentées pour le public présent et retransmises en direct sur MATELE, par Pascal CORDIER Gérant de BLEU CIEL PRODUCTION.

Aucun incident à signaler nous avons pu bénéficier d'une parfaite collaboration des services administratifs et techniques de la Ville de Saint Quentin.

BLEU CIEL PRODUCTION s'est attaché de la société ULTRA SON pour la sonorisation du boulevard Gambetta, du traiteur LA TERRASSE pour les repas des associations, hôtel LE FLORENCE pour les hébergements, brasserie LES 3 BRASSEURS et des différentes associations historiques et du devoir de mémoire.

Cette cérémonie patriotique s'est déroulée avec accès gratuit au public.



**SAINT
QUENTIN**

AVEC
LA PATROUILLE
DE FRANCE

DÉFILÉ TERRESTRE ET AÉRIEN

10h45, Champs-Élysées

SPECTACLE ÉQUESTRE

14h30, Champs-Élysées

ANIMATION MUSICALE AVEC DJ FRED

À partir de 21h, Place de la Liberté

FEU D'ARTIFICE

23h, Place de la Liberté

Le **14** **Juillet**

FÊTE

NATIONALE



www.saint-quentin.fr



DEFILE TERRESTRE ET AERIEN

Le 14 Juillet 2019

COMPTE RENDU FINANCIER - "PROVISOIRE"

DEPENSES HT		RECETTES HT	
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		RECETTES BILLETTERIE	0 €
Hébergement, Restauration, Réception.	1 563 €		
Frais techniques : (Locations, éclairage, sonorisation, tentes, technique TV)	0 €	RECETTES DIVERSES	
Frais de déplacement : avion, train, automobile		(Buvette et Sandwichs)	0 €
SOUS TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 563 €	RECETTES PUBLICITAIRES	
		(Partenaires privés, Location d'emplacement plaquette publicitaire)	
SOUS TRAITANCE		VILLE DE SAINT-QUENTIN - DSP	40 000 €
(Medecins, Ambulances, Sécurité, Speaker, Police, Gendarmerie, ...)	0 €		
SOUS TOTAL SOUS TRAITANCE	0 €		
PUBLICITE ET COMMUNICATION			
(Programme, affiches, presse radio, presse écrite, presse télévisée)	0 €		
SOUS TOTAL PUBLICITE	0 €		
CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE			
Personnel "Permanent"	18 476 €		
Personnel "Temporaire"	145 €		
CHARGES INDIRECTES	9 319 €		
SOUS TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE	18 620 €		
PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE			
Intervenants extérieurs	12 384 €		
Assistance technique	0 €		
contrats personnel temporaire	0 €		
SOUS TOTAL PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	12 384 €		
CHARGES FINANCIERES			
Impôts et Taxes (Sacem, Taxes aux fédérations)	0 €		
Assurances			
organisme de contrôle			
SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	0 €		
Divers			
TOTAL DES DEPENSES	41 886 €	TOTAL DES RECETTES	40 000 €
RESULTAT	1 886 €		



**TOURNOI DE BASKET DES HAUTS DE
FRANCE**

Palais des Sports

Du 30 Août au 1er Septembre 2019

Compte de résultat de la manifestation

PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
112.200 €	107.898 €	- 4.302 €

**Tournoi de Basket des
Hauts de France
Du 30/08/2019 au
01/09/2019**

**Compte-rendu TECHNIQUE
et MORAL**

Le Tournoi de Basket des Hauts de France, 1ère édition du nom, a eu lieu les 30-31 Août et 1er Septembre 2019 au Palais des Sports de Saint Quentin.

C'est un véritable exploit sportif qui a eu lieu notamment parce qu'il se déroule en préparation des équipes et de leur championnat respectifs de la saison sportive à venir.

Il a permis également de se faire rencontrer les équipes de Basket Ball de haut niveau de la Région des Hauts de France à savoir les équipes phares du championnat avec la PRO A JEEP ELITE, le BCM GRAVELINES et l'ESSM LE PORTEL, les équipes de PRO B, AS DENAIN VOLTAIRE, BC LILLE, le SOMB BOULOGNE S/MER et surtout le ST QUENTIN BASKET BALL nouvellement promu en PRO B et enfin le BCM ORCHIES et l'équipe invitée de CHARLEVILLE MEZIERES pour la Nationale 1, équipe reléguée et remplacée au dernier moment par le CAMBRAI BASKET CLUB, toutes les équipes initialement programmées dans le tournoi ont toutes apprécié ce nouveau tournoi Régional permettant une préparation importante en début de saison mais surtout de se rencontrer sportivement quel que soit le niveau de classification.

Le tournoi a été très bien perçu également par le public qui n'a que très rarement accès à ce type de rencontres de Basket. Le déroulement sur trois jours avec des oppositions assez homogènes s'est très bien déroulé avec une moyenne de fréquentation de 1000 à 1500 spectateurs par matchs, à noter que ce tournoi était à entrée gratuite pour le public qui a pu assister à 2 matchs le 1er jour, 3 matchs le 2ème jour, et les finales avec 2 matchs le dimanche 1er Septembre.

Un vrai régal pour les fans ou non de basket de voir évoluer les équipes de JEEP ELITE dans le chaudron qu'est le Palais des Sports de Saint Quentin, et également de profiter de voir jouer les nouvelles équipes avant les championnats respectifs qui démarraient pour certains championnats 10 jours après le tournoi.

Localement ce fut l'occasion de voir le Saint Quentin Basket Ball sur le parquet avec ses nouvelles recrues, le SQBB a battu le BC ORCHIES et s'est fait battre auparavant par le club de l'AS DENAIN VOLTAIRE.

C'est le club de JEEP ELITE de l'ESSM LE PORTEL qui a remporté la finale du tournoi face au club de PROB de LILLE METROPOLE BASKET devant un public d'environ 1500 spectateurs le dimanche.

Au niveau organisation, aucun problème rencontré, en terme de chiffres ce sont quelques 100 chambres d'hôtels qui ont été utilisées pour la durée du tournoi, environ 400 repas ont été consommés au restaurant, nous avons bénéficié d'une parfaite assistance technique du staff du Palais des Sports.

Localement nous avons travaillé avec l'Hôtel IBIS Basilique, le KYRIAD, le GRAND HOTEL, le restaurant L'EDITO, en terme de communication nous avons eu recours à VIA MATELE, WEO HAUTS DE FRANCE, l' AISNE NOUVELLE, PUBLIMAT Affichage, LE COURRIER PICARD, ST QUENTIN MAG, O' DE FRANCE, les ambulances VASSEUR, PICARDIE SECURITE, les traiteurs locaux etc....

Une première qui selon le public et les équipes à renouveler sans hésiter.

La Ville de Saint Quentin et la Région des Hauts de France étaient les principaux partenaires de cette manifestation sportive de haut niveau, délaissée hélas par le Conseil Départemental de l'Aisne.

TOURNOI DE BASKET DES HAUTS DE FRANCE

30-31 AOÛT / 1 SEPTEMBRE

JEEP ÉLITE - PRO B - Nationale 1

MATCHS
À PARTIR DE
15H
CHAQUE JOUR

HAUTS-DE-FRANCE
BASKETBALL
LIGUE NATIONALE

GRATUIT

contactFM

Logos of participating teams: LILLE, BCM, SOMB, COMBRAS BASKET, RED GIANTS, DENAIN, BC OIGNES, LE PORT, SAINT-QUENTIN, ALBIÈRE SUR MER.

SAINT-QUENTIN

PALAIS DES SPORTS

INFORMATIONS : bleucielprod.fr - 03.23.62.00.00 - BILLETTERIE : Ticketnet.fr - Office du Tourisme - Tournoi de Basket des Hauts de France



TOURNOI DE BASKET DES HAUTS DE FRANCE

Du 30/08/2019 au 01/09/2019

COMPTE RENDU FINANCIER - "PROVISOIRE"

DEPENSES HT		RECETTES HT	
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		RECETTES BILLETTERIE (GRATUIT)	
Hébergement, Restauration, Réception.	17 513 €		0 €
Frais techniques : (Locations, éclairage, sonorisation, tentes, technique TV)	9 330 €	RECETTES DIVERSES	
Frais de déplacement : avion, train, automobile		(Buvette et Sandwichs)	0 €
SOUS TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	26 843 €	RECETTES PUBLICITAIRES	
		(Partenaires privés, Location d'emplacement plaquette publicitaire)	3 000 €
SOUS TRAITANCE		VILLE DE SAINT-QUENTIN - DSP	
(Medecins, Ambulances, Sécurité, Speaker, Police, Gendarmerie, ...)	4 062 €		80 000 €
SOUS TOTAL SOUS TRAITANCE	4 062 €		
PUBLICITE ET COMMUNICATION		Subvention Région Hauts de France	
(Programme, affiches, presse radio, presse écrite, presse télévisée)	8 105 €		30 000 €
SOUS TOTAL PUBLICITE	8 105 €		
CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE			
Personnel "Permanent"	24 634 €		
Personnel "Temporaire"	1 374 €		
CHARGES INDIRECTES	18 638 €		
SOUS TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE	26 008 €		
PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE			
Intervenants extérieurs	2 500 €		
Indemnités équipes	3 000 €		
Frais d'arbitrage	6 197 €		
Table de marque, speaker, vidéoman, stasticiens...	1 511 €		
Entretien, nettoyage	450 €		
Animations	5 763 €		
SOUS TOTAL PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	19 421 €		
CHARGES FINANCIERES			
Impôts et Taxes (Sacem, Taxes aux fédérations)	2 000 €		
Assurances organisme de contrôle			
SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	2 000 €		
Divers			
TOTAL DES DEPENSES	105 077 €	TOTAL DES RECETTES	113 000 €
RESULTAT			7 923 €



X'TREM DEFI
Parc des Autoroutes
Le 22 Septembre 2019

Compte de résultat de la manifestation

PRODUITS	CHARGES	RESULTAT
34.455 €	50.156 €	- 15.701 €

X-TREM DEFI

Le 22 Septembre 2019

Compte-rendu Global

L'X-TREM DEFI de Saint-Quentin a eu lieu le 22 Septembre 2019 sur un lieu comprenant une emprise foncière appartenant à la ville de Saint Quentin, à la SEDA et à DECATHLON, le tout situé au Parc des Autoroutes.

Il est à préciser que ces terrains herbeux ou boisés ni hébergent aucune activité construite.

Nous avons optimisé le relief du terrain accidenté, boisé ou humide (bassin de rétention) pour en faire des obstacles puisqu'il faut préciser que l'X-TREM DEFI est une randonnée sportive avec franchissement d'obstacles type parcours du combattant.

Le parcours d'une longueur d'environ 10 kms est jonché d'environ 40 obstacles.

Ce sont quelques 800 participants qui ont pris le départ par vagues successives de 100 personnes.

L'accès était libre pour les visiteurs estimés au nombre de personnes venues assister au spectacle ou accompagner les participants.

L'X-TREM DEFI était la 5ème édition du genre dans le département de l'Aisne. Les participants devaient s'acquitter d'un engagement de 30€ pour s'inscrire, en contrepartie hormis la participation sportive, ils recevaient un t-shirt collector à l'arrivée d'une valeur moyenne de 6€, également le coût de participation incluait le ravitaillement à mi course ainsi qu'un repas chaud et boisson gratuits à l'arrivée.

Etant donné que cet événement était organisé dans le cadre de la DSP 2019, il n'a bénéficié d'aucune subvention des collectivités territoriales.

Côté organisation ce sont environ 90 personnes qui se sont activées pour que tout fonctionne parfaitement.

Nous n'avons rencontré aucun problème particulier si ce n'est qu'un participant blessé a été dirigé vers le centre hospitalier pour une radio de contrôle consécutive à une entorse.

Nous avons sollicité le concours de la ville de Saint-Quentin pour la mise à disposition de barrières, fourniture d'eau, tables et chaises ainsi que 4 tentes type "lorraine".

Au global nous pouvons considérer cet événement comme étant un très grand succès populaire et d'estime puisque 100% des participants étaient enthousiasmés et satisfaits.

Enfin, une très belle couverture médiatique avec la presse locale, presse écrite et parlée, ainsi que la presse télévisée avec une retransmission sur grand écran pendant la journée ainsi qu'une émission de plus d'une heure de retransmission.

SAINT-QUENTIN

22 SEPTEMBRE 2019

XTREM



! INSCRIPTIONS
SUR
XTREMDEFI.FR



X-TREM DEFI

Le 22 Septembre 2019

COMPTE RENDU FINANCIER - PROVISOIRE

DEPENSES HT		RECETTES HT	
ACHATS ET CHARGES EXTERNES		INSCRIPTIONS	9 180 €
Hébergement, Restauration, Réception.	2 079 €		
Frais techniques :		(Buvette et Sandwichs)	
(Locations, éclairage, sonorisation, tentes, technique TV)	3 043 €		
Matériel / Equipement	454 €	RECETTES PUBLICITAIRES	
T-shirts collector	1 396 €		
Organisme analyse de l'eau	48 €	(Partenaires privés, Location d'emplacement plaquette publicitaire)	1 000 €
SOUS TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	7 019 €		
		VILLE DE SAINT-QUENTIN	25 000 €
SOUS TRAITANCE			
(Medecins, Ambulances, Sécurité, Speaker, Police, Gendarmerie, ...)	2 298 €		
Prestataire manutention	525 €		
SOUS TOTAL SOUS TRAITANCE	2 823 €		
PUBLICITE ET COMMUNICATION			
(Programme, presse radio, presse écrite, presse télévisée, bâches, banderoles)	2 456 €		
SOUS TOTAL PUBLICITE	2 456 €		
CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE			
Salaires & Charges sociales (Personnel PERMANENT)	12 456 €		
Salaires & Charges sociales (Personnel PRECAIRE)	5 816 €		
CHARGES INDIRECTES	4 463 €		
SOUS TOTAL CHARGES DE PERSONNEL ET DE STRUCTURE	18 273 €		
PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE			
Animations	0 €		
Prestataires extérieurs	0 €		
SOUS TOTAL PERSONNELS EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	0 €		
CHARGES FINANCIERES			
Impôts et Taxes (Sacem, Taxes aux fédérations)	0 €		
organisme de contrôle	0 €		
SOUS TOTAL CHARGES FINANCIERES	0 €		
TOTAL DES DEPENSES	35 033 €	TOTAL DES RECETTES	35 180 €
RESULTAT - PERTE		RESULTAT - BENEFICE	147 €

III Les Tarifs

Les tarifs pratiqués pour la participation aux manifestations 2019 ont été les suivants :

1) AMIR

Assis : 44€

Debout : 34€

2) EXPOSITION AVIATION

Entrée gratuite

3) TOURNOI BOXE PRE OLYMPIQUE

Entrée gratuite

4) PAYS'EN VILLE

Entrée gratuite

5) DEFILE DU 14 JUILLET

Entrée gratuite

6) TOURNOI DE BASKET DES HAUTS DE FRANCE

Entrée gratuite

7) X-TREM DEFI

Adulte : 30€

Enfant : 15€

**TABLEAU DE REPARTITION
ANALYTIQUE**

ECLATEMENT ANALYTIQUE

Clé de répartition									100,00%
	4,04%	16,59%	16,14%	24,22%	10,76%	21,52%	6,73%	100,00%	
	Produits et charges Communs	AMIR 17 Janvier	EXPOSITION AVIATION ANNÉES 20 Du 15 au 17 Mars	TOURNOI BOXE PRE OLYMPIQUE Du 20 au 21 Avril	PAYS'EN VILLE Du 4 au 5 Mai	DEFILE AERIEEN ET TERRESTRE 14 Juillet	TOURNOI DE BASKET DES HAUTS DE FRANCE Du 30 Août au 1er Septembre	X-TREM DEFI 22/09/2020	Total
PRODUITS									
FOIRE EXPO 2020									10 000,00 €
Billetterie		35 800,70 €						9 455,27 €	45 255,97 €
Stands Exposants									- €
DSP		15 000,00 €	61 667,00 €	60 000,00 €	90 000,00 €	40 000,00 €	80 000,00 €	25 000,00 €	371 667,00 €
Partenariats divers				4 760,00 €	2 000,00 €		2 200,00 €		8 960,00 €
Autres produits annexes				16 666,67 €					16 666,67 €
Subventions Conseil Départemental									- €
Subventions Conseil Départemental									- €
Subvention Région HDF					10 000,00 €		30 000,00 €		40 000,00 €
Produits de gestion courante									- €
Produits/Op. Gestion									2 711,44 €
Produits activités annexes									- €
Produits financiers									14,95 €
Produits exceptionnels									353,91 €
Transfert de charges									25 000,00 €
Reprises pour dépréciation									2 273,67 €
Sous total	- €	50 800,70 €	61 667,00 €	81 426,67 €	102 000,00 €	40 000,00 €	112 200,00 €	34 455,27 €	522 903,55 €
CHARGES									
Carburant	1 354,08 €	54,65 €	224,67 €	218,60 €	327,89 €	145,73 €	291,46 €	91,08 €	1 354,08 €
Petit équipement	1 912,76 €	77,20 €	317,37 €	308,79 €	463,18 €	205,86 €	411,72 €	128,66 €	1 912,76 €
Vêtements de travail	660,38 €	26,65 €	109,57 €	106,61 €	159,91 €	71,07 €	142,14 €	44,42 €	660,38 €
Fournitures administratives	5 081,55 €	205,08 €	843,13 €	820,34 €	1 230,51 €	546,89 €	1 093,79 €	341,81 €	5 081,55 €
Crédit Bail Peugeot Boxer	5 306,28 €	214,15 €	880,42 €	856,62 €	1 284,93 €	571,08 €	1 142,16 €	356,92 €	5 306,28 €
Locations immobilières	12 000,00 €	484,30 €	1 991,04 €	1 937,22 €	2 905,83 €	1 291,48 €	2 582,96 €	807,17 €	12 000,00 €
Locations mobilières		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Location photocopieur	639,96 €	25,83 €	106,18 €	103,31 €	154,97 €	68,87 €	137,75 €	43,05 €	639,96 €
Location NEOPOST	502,77 €	20,29 €	83,42 €	81,16 €	121,75 €	54,11 €	108,22 €	33,82 €	502,77 €
Entretien immobilier	1 646,64 €	66,46 €	273,21 €	265,83 €	398,74 €	177,22 €	354,43 €	110,76 €	1 646,64 €
Charges locatives	250,00 €	10,09 €	41,48 €	40,36 €	60,54 €	26,91 €	53,81 €	16,82 €	250,00 €
Entretien véhicules	389,76 €	15,73 €	64,67 €	62,92 €	94,38 €	41,95 €	83,89 €	26,22 €	389,76 €
Entretien BOXER - CREDIPAR	501,36 €	20,23 €	83,19 €	80,94 €	121,41 €	53,96 €	107,92 €	33,72 €	501,36 €
Maintenance	1 340,50 €	54,10 €	222,42 €	216,40 €	324,61 €	144,27 €	288,54 €	90,17 €	1 340,50 €
Primes d'assurance	3 895,63 €	157,22 €	646,36 €	628,89 €	943,34 €	419,26 €	838,52 €	262,04 €	3 895,63 €
Documentation générale	223,20 €	9,01 €	37,03 €	36,03 €	54,05 €	24,02 €	48,04 €	15,01 €	223,20 €
Honoraires	9 687,98 €	390,99 €	1 607,43 €	1 563,98 €	2 345,97 €	1 042,65 €	2 085,31 €	651,66 €	9 687,98 €
Frais d'actes	298,31 €	12,04 €	49,50 €	48,16 €	72,24 €	32,11 €	64,21 €	20,07 €	298,31 €
Frais délégation service public		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Publicité	745,09 €	30,07 €	123,63 €	120,28 €	180,43 €	80,19 €	160,38 €	50,12 €	745,09 €
Cadeaux à la clientèle	952,41 €	38,44 €	158,02 €	153,75 €	230,63 €	102,50 €	205,00 €	64,06 €	952,41 €
Divers (pourboires, dons...)		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Voyages et déplacements	11 109,02 €	448,35 €	1 843,21 €	1 793,38 €	2 690,08 €	1 195,59 €	2 391,18 €	747,24 €	11 109,02 €
Frais liés aux événements		45 140,63 €	22 679,43 €	27 123,82 €	40 210,87 €	15 594,92 €	50 141,53 €	32 107,12 €	232 998,32 €
Manifestation Bleu Ciel Organisation									- €
Manifestation Sport Evénements									- €
Réceptions	2 500,76 €	100,93 €	414,93 €	403,71 €	605,57 €	269,14 €	538,28 €	168,21 €	2 500,76 €
Evénements exercices antérieurs	944,76 €								944,76 €
Frais postaux	1 318,48 €	53,21 €	218,76 €	212,85 €	319,27 €	141,90 €	283,80 €	88,69 €	1 318,48 €
Téléphone	3 040,60 €	122,71 €	504,50 €	490,86 €	736,29 €	327,24 €	654,48 €	204,52 €	3 040,60 €
Internet	1 115,83 €	45,03 €	185,14 €	180,13 €	270,20 €	120,09 €	240,18 €	75,06 €	1 115,83 €
Services bancaires	778,76 €	31,43 €	129,21 €	125,72 €	188,58 €	83,81 €	167,63 €	52,38 €	778,76 €
Taxe d'Apprentissage		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Formation continue	531,00 €	21,43 €	88,10 €	85,72 €	128,58 €	57,15 €	114,30 €	35,72 €	531,00 €
Formation		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Contribution Economique	546,00 €	22,04 €	90,59 €	88,14 €	132,22 €	58,76 €	117,52 €	36,73 €	546,00 €
Salaires	73 254,51 €	2 956,46 €	12 154,40 €	11 825,84 €	17 738,76 €	7 883,89 €	15 767,79 €	4 927,43 €	73 254,51 €
Congés Payés	6 806,88 €	274,72 €	1 129,40 €	1 098,87 €	1 648,30 €	732,58 €	1 465,16 €	457,86 €	6 806,88 €
Indemnités de licenciement	5 235,50 €	211,30 €	868,68 €	845,19 €	1 267,79 €	563,46 €	1 126,92 €	352,16 €	5 235,50 €
Rémunération Gérance	50 360,00 €	2 032,47 €	8 355,74 €	8 129,87 €	12 194,80 €	5 419,91 €	10 839,82 €	3 387,44 €	50 360,00 €
Loi Madelin	13 209,31 €	533,11 €	2 191,69 €	2 132,44 €	3 198,67 €	1 421,63 €	2 843,26 €	888,52 €	13 209,31 €
RSI		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CSG Dédectible		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Cotisations sociales exploitant	27 063,00 €	1 092,23 €	4 490,30 €	4 368,91 €	6 553,37 €	2 912,61 €	5 825,22 €	1 820,38 €	27 063,00 €
Cotisations URSSAF	20 332,83 €	820,61 €	3 373,63 €	3 282,43 €	4 923,64 €	2 188,29 €	4 376,57 €	1 367,68 €	20 332,83 €
Cotisations RETRAITE	5 276,01 €	212,93 €	875,40 €	851,73 €	1 277,60 €	567,82 €	1 135,64 €	354,89 €	5 276,01 €
Cotisations MUTUELLE	783,48 €	31,62 €	130,00 €	126,48 €	189,72 €	84,32 €	168,64 €	52,70 €	783,48 €
Cotisations MUTUELLE Dirigeant	2 076,87 €	83,82 €	344,59 €	335,28 €	502,92 €	223,52 €	447,04 €	139,70 €	2 076,87 €
Cotisations PREVOYANCE	55,19 €	2,23 €	9,16 €	8,91 €	13,36 €	5,94 €	11,88 €	3,71 €	55,19 €
Provision ch.sles/prov CP	2 704,07 €	109,13 €	448,66 €	436,53 €	654,80 €	291,02 €	582,04 €	181,89 €	2 704,07 €
Médecine du travail	226,50 €	9,14 €	37,58 €	36,57 €	54,85 €	24,38 €	48,75 €	15,24 €	226,50 €
CICE		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Charges de gestion courante	235,27 €	9,50 €	39,04 €	37,98 €	56,97 €	25,32 €	50,64 €	15,83 €	235,27 €
Pertes/créances irrécouvrables	13 322,01 €								13 322,01 €
Autres charges except /op gestion	7 555,40 €								7 555,40 €
Pénalités, amendes fiscales et pénales	239,00 €								239,00 €
Dotations aux amortissements	10 454,18 €	421,92 €	1 734,56 €	1 687,67 €	2 531,51 €	1 125,11 €	2 250,23 €	703,20 €	10 454,18 €
Dot Prov créances clients		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Impôt sur les bénéfices		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Sous total	522 440,30 €	55 931,78 €	67 043,30 €	70 288,44 €	104 957,79 €	44 371,33 €	107 897,71 €	50 155,93 €	522 440,30 €
Résultat par événements		5 131,09 €	5 376,30 €	11 138,23 €	2 957,79 €	4 371,33 €	4 302,29 €	15 700,66 €	6 698,28 €



ELEMENTS FINANCIERS
BILAN / COMPTE DE RESULTAT

État préparatoire au Compte de résultat 1/2

État exprimé en €

Du 01/01/2019
Au 31/12/2019Du 01/01/2018
Au 31/12/2018

		France		Exportation				
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
	Biens							
	Services	FG	492 549,58	FH		FI	492 549,58	670 240,98
	Montant net du chiffre d'affaires	FJ	492 549,58	FK		FL	492 549,58	670 240,98
	Production stockée					FM		
	Production immobilisée					FN		
	Subvention d'exploitation					FO		55 279,73
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges (9)					FP	27 273,67	3 807,29
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 711,44	39,17
Total des produits d'exploitation (2)						FR	522 534,69	729 367,17
Charges d'exploitation	Achats de marchandises					FS		
	Variation de stock					FT		
	Achats de matières et autres approvisionnements					FU		
	Variation de stock					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	301 195,19	491 482,06
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	1 077,00	6 233,84
	Salaires et traitements					FY	135 252,44	148 189,96
	Charges sociales du personnel (10)					FZ	53 109,81	63 115,49
	Dotations aux amortissements					GA	10 454,18	10 799,59
	Dotations aux provisions :							
	- sur immobilisations					GB		
	- sur actif circulant					GC		2 273,67
- pour risques et charges					GD			
Autres charges (12)					GE	13 557,28	4 662,49	
Total des charges d'exploitation (4)						GF	514 645,90	726 757,10
RESULTAT D'EXPLOITATION						GG	7 888,79	2 610,07
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI		
Produits financiers	De participations (5)					GJ		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	14,95	32,75
	Reprises sur provisions et transfert de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers						GP	14,95	32,75
Charges financières	Dotations aux amortissements et aux provisions					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières						GU	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER						GV	14,95	32,75
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS						GW	7 903,74	2 642,82

État préparatoire au Compte de résultat 2/2

Etat exprimé en €

		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		7 903,74 7 903,74	2 642,82	
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion	HA 353,91		
	Sur opérations en capital Reprises sur provisions et transfert de charges	HB HC		
Total des produits exceptionnels (7)		HD 353,91	0,00	
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion (6bis)	HE 7 794,40	20 807,37	
	Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux provisions (6ter)	HF HG		
	Total des charges exceptionnelles (7)	HH 7 794,40	20 807,37	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		HI -7 440,49	-20 807,37	
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		HJ HK		
TOTAL DES PRODUITS		HL 522 903,55	729 399,92	
TOTAL DES CHARGES		HM 522 440,30	747 564,47	
RESULTAT DE L'EXERCICE		HN 463,25	-18 164,55	
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier *	HP 5 306,28	5 306,28	
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans les PME innovantes (art 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires	A9		
	(7) Détails des produits et charges exceptionnels :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détails des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		



DIRECTION OUEST

Madame le Maire
HOTEL DE VILLE
Place de l'Hôtel de Ville
02107 SAINT-QUENTIN

A l'attention de Frédérique Macarez

La Défense, le 11 mai 2020

Lignes directes : 01 49 03 13 21
E-Mail : claudetaverne@group-indigo.com
Objet : SAINT-QUENTIN – Compte-rendu d'activité 2019

Madame le Maire,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, le compte-rendu d'activité du parc de stationnement de l'Hôtel de Ville de Saint-Quentin.

Nous vous en souhaitant bonne réception, et vous prions de croire, Madame le Maire, à l'assurance de notre haute considération.

Claude TAVERNE
Directeur de Secteur

SPS SAINT QUENTIN
Tour Voltaire
1 Place des Degrés
F-92800 Puteaux (La Défense)
www.group-indigo.com

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 837 500 Euros
381 372 804 RCS Nanterre – SIRET 381 372 804 00066
APE 5221 z – TVA FR 29 381 372 804



INDIGO
GROUP



Rapport d'activité 2019

Ville de Saint-Quentin

Parc de l'Hôtel de ville



INDIGO

G R O U P

Avant Propos

Le présent rapport annuel du concessionnaire est établi conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n°2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession publié au Journal Officiel du 2 février 2016.

Il constitue, avec ses annexes, le rapport financier et l'analyse de la qualité du service. Il reprend les dispositions contractuelles relatives aux aspects techniques et financiers.

Les tableaux détaillant les fréquentations et recettes afférentes sont à considérer comme des éléments statistiques et n'ont pas de valeur comptable. Ils sont établis à partir des éléments recueillis journalièrement. Ils peuvent ne pas être corrigés de certaines écritures comptables qui peuvent intervenir après l'émission d'une facture (impayés, avoirs, etc.). Les commentaires figurant dans ce rapport d'activité sont établis d'après les éléments statistiques. Les éléments comptables sont fournis en annexes.

Préambule

Ces dernières décennies sont marquées par la prise de conscience mondiale des problématiques environnementales et notamment dans les pays occidentaux. Beaucoup de capitales se caractérisent par des embouteillages quasi permanents. Trop de voitures, pas assez de places de parking... Tandis que les services publics et les infrastructures urbaines s'avèrent inadaptés ou insuffisantes.

De nombreux changements, profonds et durables sont attendus dans le domaine de la mobilité. A l'image du Grand Paris Express qui est le plus grand projet urbain d'Europe et qui vise à réduire la pollution, les embouteillages, pour contribuer à créer une métropole plus respectueuse de l'environnement.

Le modèle de mobilité urbain que nous connaissons aujourd'hui s'efface peu à peu, afin de laisser place à un nouveau paysage auquel l'entreprise Indigo s'intègre parfaitement.

Leader du stationnement, Indigo participe activement à l'évolution du stationnement et possède de ce fait un nombre important de contrats concernant la gestion de parcs et de voiries.

Sommaire

1	L'entreprise	8
	Nos métiers	9
	Notre Histoire.....	10
	Nos engagements de Responsabilité Sociétale d'Entreprise.....	11
2	Le contrat	13
	Fiche d'identité.....	13
	Vos interlocuteurs	13
	L'exploitation	14
	Faits marquants 2019	15
3	Descriptif de l'exploitation.....	21
4	Les services.....	22
	Les moyens de paiement et d'accès.....	22
	Application Smartphone.....	23
	Souscription par internet.....	23
	OPnGO	24
	Prêt de parapluie.....	24
	Services de proximité	24
5	Maintenance et travaux.....	25
	Équipements	25
	Travaux	27
	Patrimoine de la délégation.....	29
6	Organisation et moyens d'exploitation	29
	L'organisation locale.....	29
	Service de télé-opération et d'assistance.....	31
	La Boutique Indigo.....	32
	Service Relation Client.....	33
	Campus Indigo.....	35
7	Observatoire du stationnement et analyse de l'activité	37
	Analyse de l'activité de l'exploitation.....	37
	Données de l'observatoire du stationnement.....	41
	Perspectives 2020.....	43

8	Bilan financier.....	44
	Compte de résultat.....	44
9	Annexes.....	45



1

Présentation générale



1 L'entreprise

Leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, au service des Smart Cities de demain. Les activités du Groupe rassemblent plusieurs métiers : les parcs en ouvrage et les services associés, la voirie, la mobilité individuelle, le digital.

Indigo construit, finance et exploite des solutions de stationnement personnalisées et toujours plus intelligentes qui favorisent un parcours client plus intégré, plus fluide, plus facile.

« Indigo Group a construit son histoire autour de la mobilité. Sans stationnement, pas de mobilité... Et sans mobilité, pas de développement possible des villes ! »

Nous investissons fortement dans le développement de nouveaux services de mobilité individuelle et de digitalisation, que nous déployons ensuite dans nos parcs et en voirie, en France et à l'international.

Notre implantation sur plusieurs continents nous permet de tester l'adaptabilité de nos innovations et de les enrichir par l'expérience acquise sur le terrain.



SERGE CLÉMENTE, PRÉSIDENT D'INDIGO GROUP

Chiffres clés 2019



Nous développons des solutions sur-mesure, sur tous les segments de clients (villes, aéroports, hôpitaux, centre-commerciaux, gares, espaces de loisirs et événementiels, universités...).

De la construction d'ouvrages en concessions aux innovations de la smart city, nous avons su conserver une longueur d'avance pour donner vie à une mobilité intelligente, adaptée aux enjeux de demain.

Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des villes, nous imaginons des solutions innovantes et complémentaires à la voiture : vélos partagés, scooters électriques, trottinettes électriques...

La société **Indigo Group S.A.S.** (antérieurement dénommée Infra Park S.A.S.) détient 100% du capital d'**Indigo Infra S.A.** (antérieurement dénommée VINCI Park S.A.) et est elle-même détenue à 99,77% par **Infra Foch Topco S.A.S.** (le solde étant détenu par un Fonds Commun de Placement d'Entreprise détenu par les salariés du groupe).

Le capital d'**Infra Foch Topco** est détenu directement et indirectement par **PREDICA**, l'une des filiales de Crédit Agricole Assurances, à hauteur de 47,14%, par **MIROVA** à hauteur de 32,91%, par **MEAG** à hauteur de 14,24% et par **Infra Foch Topco** elle-même à hauteur de 0,50%, le solde étant détenu par le management du Groupe.

Nos métiers

« Véritable expert du modèle concessif, ce sont nos 50 ans d'expérience, notre capacité d'investissement et notre ingénierie recette que nous mettons au service de la construction de nouveaux ouvrages et de leur exploitation. Nos équipes sont impliquées sur toutes les phases des projets et il leur tient à cœur de proposer le meilleur service possible pour répondre aux demandes de nos clients et répondre aux besoins des usagers.

SÉBASTIEN FRAISSE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EN CHARGE DE LA FRANCE



CONCEVOIR, CONSTRUIRE, FINANCER ET EXPLOITER

Depuis plus de 50 ans, Indigo met en œuvre sa vision du stationnement en ouvrage au service des villes et de la mobilité urbaine. Expert mondial du modèle concessif, Indigo investit dans des parcs modernes, accueillants, offrant des services intelligents et digitalisés, pour faciliter le parcours client et la mobilité en ville.



PROPOSER DES SOLUTIONS DE MOBILITE

Faciliter les déplacements dans les centres villes est au cœur de nos préoccupations. Pour répondre aux besoins de chacun et aux enjeux des collectivités, nous développons de nouvelles solutions de mobilité individuelles complémentaires, simples d'utilisation et écologiques. Avec sa nouvelle entité Mobilité et Solutions Digitales, Indigo imagine ainsi des offres innovantes et complémentaires mises en œuvre dans les grandes villes du monde, à l'image du nouveau service de vélos et de scooters en libre-service sans station INDIGO® Weel.

DEVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES

Pour valoriser ses services de stationnement et mobilité, le groupe Indigo inclut pleinement le digital et la logique de MaaS* dans sa stratégie globale pour répondre aux besoins actuels et futurs des villes et leurs habitants. Pleinement conscients des enjeux d'accroissement de la population, d'écologie et de congestion de trafic, nous nous positionnons comme véritable acteur et facilitateur de ces changements en proposant des services digitalisés qui révolutionnent le quotidien des usagers.

EXPERT DU STATIONNEMENT SUR VOIRIE

Nous conseillons et accompagnons les collectivités dans la gestion de leur stationnement sur voirie en proposant des services et des outils sur-mesure, adaptés à leurs stratégies de mobilité. Contrôle, maintenance, collecte, conseil, accueil des riverains... Nous apportons notre savoir-faire et notre expertise pour répondre aux enjeux de fluidification et dynamisation des centres ville en facilitant la mobilité des usagers. INDIGO crée STRETEO, la marque dédiée au contrôle et à la verbalisation du stationnement en voirie



* Mobility As A Service

Notre Histoire

Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Organiser le stationnement

Face à une nécessité de stationnement grandissante dans les villes, Indigo à l'époque GTM inaugure en 1964 son premier parc de stationnement en modèle concessif, sous l'esplanade des Invalides, suivi de Georges V et Malesherbes-Anjou. Paris devient le laboratoire des innovations d'Indigo. Avec le développement du stationnement en ouvrage et en voirie, les systèmes de péage s'automatisent et le paiement se dématérialise grâce à l'arrivée de la carte bleue. GTM et Sogeparc exportent leur savoir-faire à l'international.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Offrir plus qu'une place de stationnement

Le parking n'est plus un lieu à usage unique mais devient un espace de services. Services de mobilité, prêts de parapluies, de vélos, de cabas, le parking du XXIe siècle prend forme et se veut un maillon de la mobilité urbaine. En 2001, GTM et Sogeparc fusionnent pour donner naissance à VINCI Park qui s'appuie sur les fondamentaux (qualité, sécurité, accueil) pour séduire les utilisateurs.

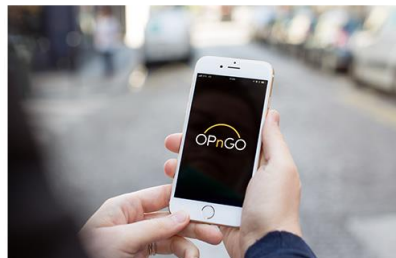


Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

L'ère du digital

En 2015, VINCI Park devient Indigo et se positionne comme un acteur clé du stationnement et de la mobilité individuelle, avec une nouvelle offre digitale.

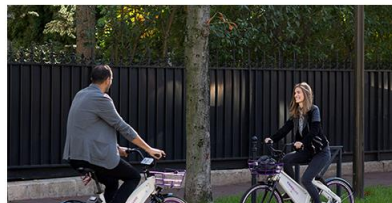
Comme dans les autres secteurs de la consommation, l'expérience client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation. Indigo lance OPnGO, seule application qui offre à l'automobiliste une expérience de stationnement complète, incluant la recherche d'itinéraires, trouver la meilleure place au meilleur prix, puis emprunter le parcours client le plus efficace et le plus fluide.



Plus de 50 ans au service de la mobilité : 1960 - 2000 2001 - 2014 2015 - 2017 DEPUIS 2017

Un nouveau service de vélos partagés avec INDIGO® weel

Entre urbanisation croissante et changements des habitudes de la population, les moyens de transport évoluent et avec eux les habitudes des consommateurs en matière de mobilité urbaine. Dans cette transition, le vélo bénéficie d'une place primordiale pour les déplacements citadins. Pour répondre à ces enjeux, Indigo déploie des vélos partagés en libre-service, sans station.



Nos engagements de Responsabilité Sociétale d'Entreprise

INDIGO et sa maison mère INFRA PARK s'est engagé depuis quelques années dans une démarche volontariste sur les thématiques du développement durable. INDIGO a fait le choix de faire réaliser une notation extra financière par l'agence indépendante VIGEO Eiris, qui évalue suivant 16 critères correspondant au secteur d'activité, dont 3 dédiés à l'environnement.

Indigo Group s'est vu attribuer en mars 2020 par l'agence de notation extra-financière VIGEO EIRIS la note de 66/100, positionnant ainsi le Groupe au 44ème rang mondial sur un panel de 4 903 groupes évalués. Pour mémoire, le précédent score de mars 2018 était de 61/100. Cette notation et cette progression de 5 points illustrent l'engagement du Groupe en matière sociale, sociétale et environnementale.



Unsolicited Opinion on the Sustainability Performance and Risk Management



Indigo Group

ISIN CODE : FR0012236669
Sector : Business Support Services
Rating date: Feb 2020

ESG OVERALL SCORE



Rank in Sector	4/102
Rank in Region	43/1609
Rank in Universe	44/4903

(1) Performance level: weak (0-29/100), limited (30-49/100), robust (50-59/100), advanced (60-100/100)

Company performance Sector average performance

ESG PERFORMANCE (/100)



RISK MITIGATION INDEX (/100)



Disclaimer
Vigeo Eiris provides its clients with information and/or analyses or opinion on factual, quantitative or statistical, managerial, economic, financial, governance, social, or technical data, in relation to companies, brands, products or services, assessed individually or with respect to sectors, regions, stakeholders or specific themes.
Vigeo Eiris is committed to making its best efforts when collecting, organising, consolidating, formatting, making available and/or delivering the aforementioned information, analyses and/or opinion to its clients. Although Vigeo Eiris ensures that it only uses publicly available information, the agency cannot guarantee its accuracy or completeness.
The above elements (information, indicators, analyses, scores, and opinion) do not include or imply any approval or disapproval on their content from Vigeo Eiris, its executive officers, or its employees. These elements do not represent in any way a guarantee, or reference of legal, moral, philosophical, ethical or religious nature, supporting or opposing any investment or divestment decision, or any standpoint or opinion expressed in favour of, or against companies, products, services, sectors or regions directly or indirectly mentioned in Vigeo Eiris' deliverables. Our deliverables are not, and should not, be considered as a form of financial advice or recommendation. No investment or divestment decision should be attributed to the information or opinion provided by Vigeo Eiris. Our products and services must only be considered as one of the many elements related to the financial decision making process.
Vigeo Eiris, its methodology, brand, and employees, shall under no circumstances, be held responsible for any kind of consequence (including economic, financial, or legal) derived from the interpretation of its information, analyses, opinion, scores, and indicators. The terms of use of our products and services and their impacts stem from the sole responsibility of their users.
This VIGEO EIRIS' One-page summary is established exclusively for clients' external communication with the exception of any specific operations such as Revolving Credit Facility, Sustainability Linked Loans, bond issuance or any other operation.

LES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS D'INDIGO

- Respecter, voire dépasser, dans la mesure du possible, les réglementations internationales et locales applicables en matière de Santé, de Sécurité et d'Environnement,
- Minimiser ses impacts environnementaux en réduisant ses consommations d'énergie, notamment dans ses ouvrages
- Mettre en œuvre les technologies et les solutions permettant de diminuer les émissions de ses clients tout en leur facilitant l'accès à des mobilités individuelles non-consommatrices d'énergie fossile.

Indigo développe en faveur de tous ses salariés une politique sociale, de santé et de sécurité.

Parce que le parking se doit aussi d'être bien intégré dans la société, Indigo s'engage par ailleurs dans l'accompagnement et la réinsertion de personnes en difficultés, en errance ou soumises à l'exclusion sociale.

Pour assurer la meilleure qualité de service à ses clients, Indigo a créé, en 2004, une école de formation interne dédiée aux métiers du stationnement. Cet engagement répond à une logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle. Il concerne des métiers aussi variés que l'exploitation, la sécurité, la relation client ou la gestion du conflit. Sous forme de parcours personnalisés et en fonction des motivations et des possibilités d'évolution, près de 32 000 heures de formation ont ainsi été dispensées en 2019.

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement.

LA VALORISATION DES HOMMES ET DES METIERS

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement.

Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.





2 Le contrat

Fiche d'identité

La ville de Saint-Quentin a conclu un contrat de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation du parc de Saint-Quentin.

Signature du contrat : 22/12/1990
Echéance du contrat : 21/03/2036
Date du dernier avenant : 16/04/2003

Société titulaire du contrat :
Stationnement Parking Services Saint-Quentin (SPS Saint-Quentin)

Société exploitante :
Indigo Park

Vos interlocuteurs

Pilote de la relation contractuelle

Philippe FAURE
Directeur Régional Ouest

Claude TAVERNE
Directeur de Secteur Picardie Normandie

Pilote de la performance opérationnelle

Songane NGOM
Responsable de District

L'exploitation

Adresse postale de l'exploitation

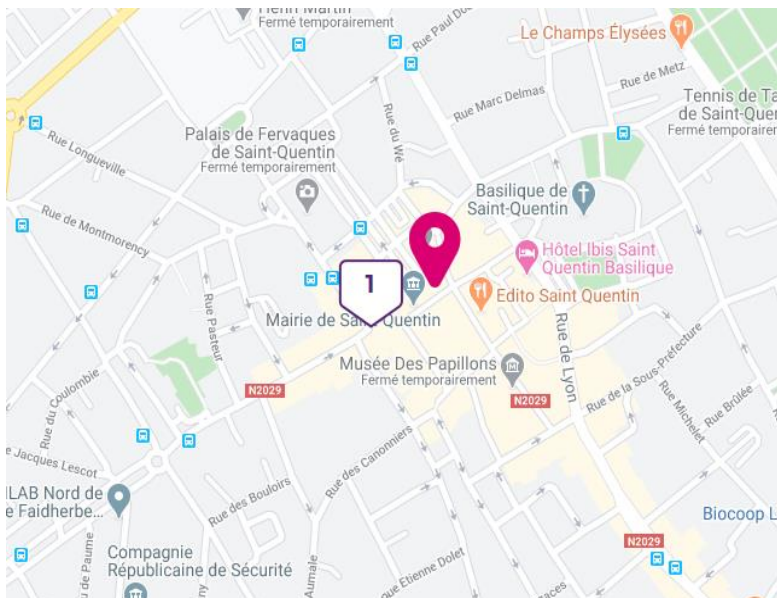
Parc de Stationnement Hôtel de Ville
Place de l'Hôtel de Ville
02100 SAINT QUENTIN

Boutique et horaires

Le lundi 8h30 à 18h30
Du mardi au vendredi 07h30 à 19h30
Et le samedi 08h30 à 18h30

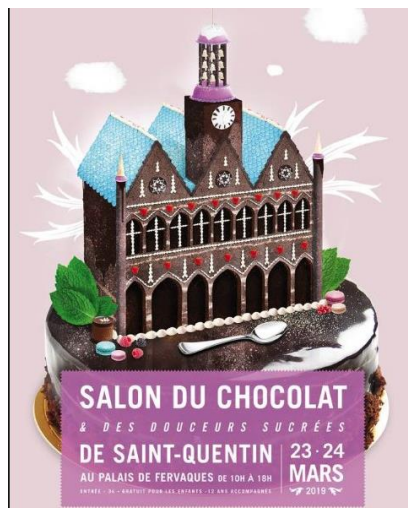
Le périmètre global

Indigo Park exploite depuis le 22 décembre 1990 pour le compte de la ville de Saint-Quentin le parking de l'Hôtel de Ville dans le cadre d'une délégation de service public.



Faits marquants 2019

- **Janvier :**
 - Vandalisme sur 2 véhicules.
 - Embauche de Monsieur Gente en tant qu'agent d'exploitation.
- **Février :**
 - Avis favorable de la commission de sécurité.
 - Pose de protections pour les cartes électroniques des ascenseurs (à cause des infiltrations d'eau)
- **Mars :**
 - Réfection des joints en surface des carrelages au niveau de l'ascenseur par les services techniques de la ville. L'objectif est de mettre fin aux infiltrations dans la cage d'ascenseur qui détériorent les cartes électroniques.
 - Salon du chocolat au palais de Fervaques



- **Mai :**
 - Dégradations sur véhicule avec une portière forcée, une plainte a été déposée au commissariat de police, des rondes sont effectuées dans le parking par la police
 - Début de la campagne commerciale : 3000 flyers distribués pendant le trimestre.

Retrouvez le sourire...

Le 1^{er} mois à 1€*

INDIGO

LE PREMIER MOIS À 1€*
SUR TOUS LES ARRONDEMENTS
PLERIGO AVEC VOTRE
CODE PROMO : INDIGO 02

À PARTIR DE 32€ PAR MOIS
Formule nuit + week-end
+ jours fériés

AU PARKING
HÔTEL DE VILLE
Place de l'Hôtel de Ville
02100 Saint-Quentin

Rendez-vous sur fr.parkindigo.com
ou à la boutique INDIGO Hôtel de Ville
Tél. : 03 23 64 32 03
(hors et hors appels locaux)
Mail : p020002@group-indigo.com

*offre valable du 01/06/2019 au 31/05/2020 inclus, par inscription d'une semaine sur le 1^{er} mois à venir sur le tarif public en vigueur lors de la souscription d'un abonnement PLEERIGO. Offre réservée aux clients Plerigo. Offre soumise à approbation de 2 clients, sous réserve de la disponibilité des places de parking. Offre réservée aux clients Plerigo. Offre soumise à approbation de 2 clients, sous réserve de la disponibilité des places de parking. Offre réservée aux clients Plerigo. Offre soumise à approbation de 2 clients, sous réserve de la disponibilité des places de parking. Les places sont attribuées en fonction de la disponibilité des places de parking. Les places sont attribuées en fonction de la disponibilité des places de parking.

➤ Juin :

- Inondation sortie théâtre



- Incendie rue Emile Zola, fermeture du parking toute la matinée



➤ **Juillet**

- Saint-Quentin Plage



Présence de sable dans le conduit d'aération et dans les gaines de ventilation. En cas de pluie, nous avons de l'eau qui s'écoule dans les deux escaliers d'accès au parking. Les services techniques de la ville ont constaté les dégâts, l'ascenseur a dû être mis à l'arrêt.

➤ **Août :**

- Visite des services de la ville pour étudier un système d'évacuation de l'eau et éviter les infiltrations dans la gaine des ascenseurs



➤ **Octobre :**

- Rondes de police suite à de nombreux squats sur la place et dans le parking

➤ **Novembre**

- Participation au Téléthon : don de cartes rechargeables et de cartes congrès
- Réunion avec Monsieur Gibbé des services pour la relance du dynamisme de cœur de ville, présentation des différentes possibilités de collaboration pour développer le centre-ville :
 - Fournitures aux Saint-Quentinois de chèques parking d'une heure gratuits financés par les commerçants, la ville et Indigo.
 - Accès au parking des utilisateurs de la carte Saint-Quentinoise
 - Aménagement des sens de circulations et de la signalétique en voirie

- Début du marché de Noël



Audit des infrastructures et des infiltrations d'eau par la société Freyssinet :

Après plusieurs échanges et réunions avec les services techniques de la ville au cours des années 2017 et 2018, il était prévu des travaux de remise en état des poutres avec un traitement des infiltrations d'eau au niveau de l'ascenseur et de la sortie Théâtre.

Afin de compléter les éléments d'analyse, nous avons fait un bilan par la société Freyssinet, qui a effectué les derniers travaux d'imperméabilisation du parking, à la demande de la ville.

Le diagnostic constate des défauts de structure sur les appuis du plancher sur les poutres et le besoin de reprise par renforcement.

Pour les infiltrations, il recommande de réaliser les mêmes actions d'imperméabilisation afin de colmater les fissures, comme lors de leur dernière intervention.

Ces défauts constatés ont un impact sur la sécurité des clients et du personnel, les équipements tels que les portes des accès aux ascenseurs se détériorent, nous sommes amenés à les remplacer régulièrement.





3 Descriptif de l'exploitation



Descriptif



Moyens
d'accès &

de paiement



Services

- ✓ 378 places
- ✓ 3 niveaux
- ✓ 7 places PMR

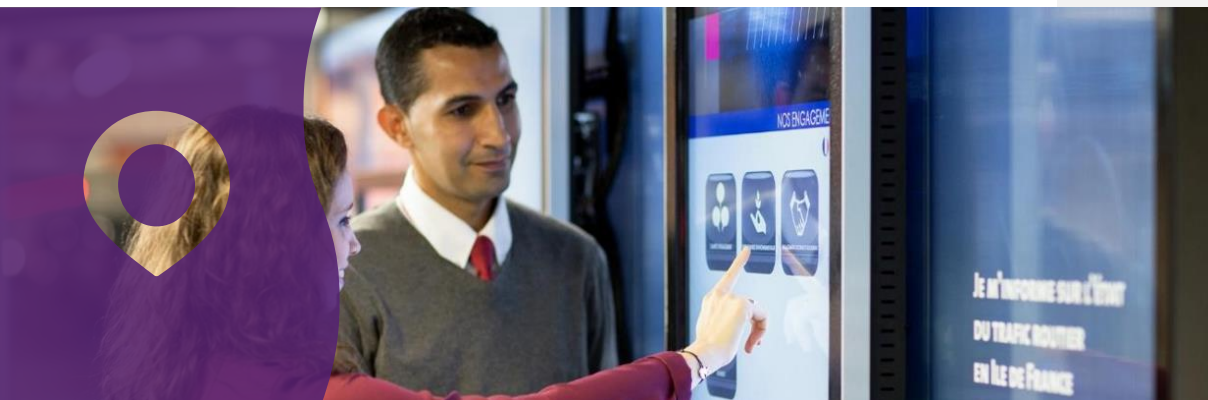
- ✓ Ouvert 24h/24 et 7j/7
- ✓ Carte Bleue
- ✓ TOTAL GR
- ✓ Liber T
- ✓ Amex

- ✓ Parfum
- ✓ Radio Indigo
- ✓ Prêt de parapluie

Tarification

Temps en minutes	Tarif en vigueur	
15 minutes	0,50 €	
30 minutes	0,80 €	
45 minutes	1,20 €	
1 heure	1,40 €	
De 1h00 à 3h15	0,30 €	par ¼ d'heure
De 3h16 à 4h00	0,20 €	par ¼ d'heure
De 4h01 à 8h30	0,10 €	par ¼ d'heure
De 8h30 à 24h00	7,00 €	
Ticket perdu	7,00€	

Abonnements	
Mensuel 24/24	69,00 €
Trimestriel 24/24	200,00 €
Annuel	745,00 €
Mensuel Jour	49,00 €
Trimestriel Jour	134,00 €
Annuel Jour	520,00 €
Mensuel Nuit	33,00 €
Trimestriel Nuit	98,00 €
Annuel Nuit	363,00 €
Mensuel Moto	26,00 €



4 Les services

Les moyens de paiement et d'accès

Notre politique vise à limiter au maximum la durée entre l'entrée piétonne et la sortie véhicule du parc, en proposant de nombreux moyens de paiement à la clientèle horaire et en simplifiant à minima les démarches pour souscrire, payer ou résilier un abonnement.

Le client peut ainsi payer :

- par Carte Bancaire avec ou sans contact
- par carte Total GR pour les professionnels
- par badge Liber't en sortie
- par OPnGO
- par American Express



En 2019, Indigo a renforcé sa position digitale en lançant une nouvelle application et un nouveau site internet permettant de réaliser toutes les actions passant de la réservation d'une place à la création de son compte.

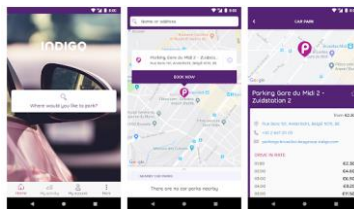
Application Smartphone

L'application Park Indigo permet d'accéder à de nouvelles fonctionnalités, de souscrire et de gérer son abonnement et de profiter d'une meilleure expérience utilisateur.

Avec des parkings dans toute l'Europe, l'application Park Indigo est la solution de stationnement la plus simple et la plus facile. Rechercher son parking préféré, consulter les informations telles que la tarification et le nombre de places disponibles. Afficher ensuite l'itinéraire sur la carte. C'est très facile !

Avec votre application, les clients peuvent :

- Souscrire et gérer leur abonnement Indigo
- Pour certains parkings, vous pouvez réserver et payer à l'avance votre stationnement grâce à OPnGO
- Trouver l'itinéraire pour accéder au parc de stationnement de son choix.



Souscription par internet

Indigo propose à ses clients de souscrire ou renouveler leur abonnement de stationnement en ligne. Sur le site Internet <https://fr.parkindigo.com/>, l'espace abonné permet à chaque client, en quelques clics, de créer, consulter, éditer ses factures et gérer son compte. Cette innovation crée plus de souplesse dans la gestion de son compte et offre ainsi un gain de temps important.

Le site Indigo fait l'objet d'évolutions régulières permettant de s'adapter à tous les besoins. En 2019 près de 500 000 utilisateurs ont eu recours au site web **INDIGO**

Abonnement 1 Mois	Abonnement 3 Mois	Abonnement 1 An	Conseillé Abonnement Flexigo
<ul style="list-style-type: none">• Durée de stationnement : 1 mois• Paiement unique lors de la souscription	<ul style="list-style-type: none">• Durée de stationnement : 3 mois• Paiement unique lors de la souscription	<ul style="list-style-type: none">• Durée de stationnement : 12 mois• Paiement unique lors de la souscription	<ul style="list-style-type: none">• Durée de stationnement : Libre• Engagement : 3 mois• Prélèvements mensuels automatiques

OPnGO

OPnGO est un service digital innovant qui ambitionne de révolutionner l'expérience de stationnement dans les zones urbaines.

Vous pouvez ainsi :

- Trouver sans difficulté une place de parking autour de vous ou là où vous vous rendez, vous faisant gagner un temps précieux
- Comparer les prix et bénéficier des meilleures offres aussi bien pour des stationnements uniques que pour des abonnements mensuels
- Bénéficier de la meilleure expérience d'accès et de paiement, le tout directement depuis votre smartphone



Prêt de parapluie

Nous mettons ainsi gratuitement à disposition de nos clients des parapluies mis à disposition à la Boutique du parc Marché

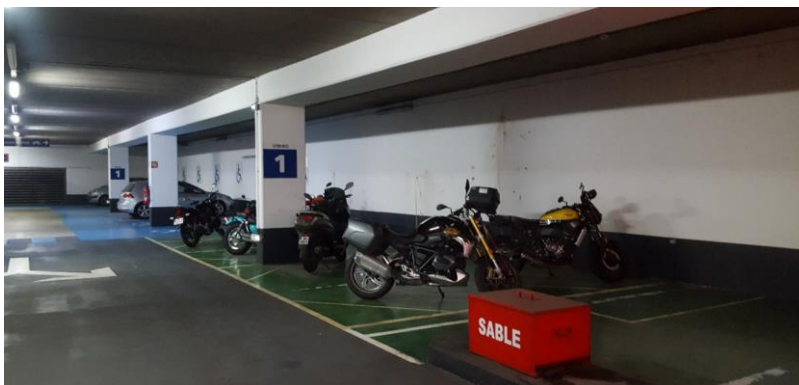
Services de proximité

Radio Indigo

Radio Indigo est la radio diffusée 24h/24 dans les parkings Indigo. Produite par des professionnels de la radio, Radio Indigo informe et accompagne les clients lors de leurs passages dans les parkings.

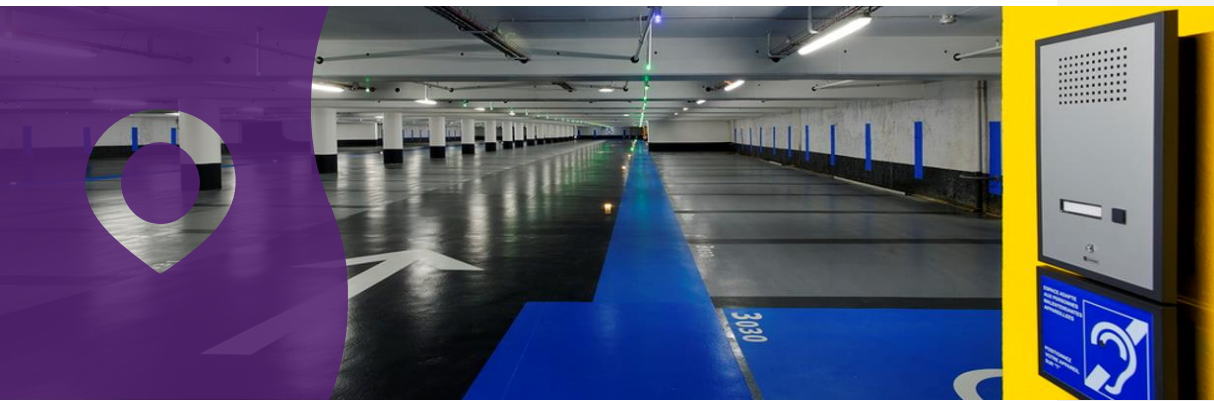
Radio Indigo propose une programmation musicale adaptée et diffuse des messages d'informations locales créant un véritable lien avec ses auditeurs. Les clients peuvent entendre des messages sur les services proposés, des informations pratiques (éphémérides...), des messages d'intérêt collectif, ainsi que les annonces d'événements à venir dans la ville.

Zone deux-roues motorisés



Grâce à ses systèmes de péage performants, Indigo détecte les deux roues en entrée et en sortie afin de leur proposer une tarification adaptée et attractive.

Au sein de nos parcs, nous prévoyons des zones clairement dédiées aux deux roues motorisées. Ces places font l'objet d'un marquage et d'une signalétique spécifique et permettent de rassembler des services adaptés à ce type de véhicule.



5 Maintenance et travaux

Équipements

Equipements	Descriptif	Maintenance
Péage	Marque	Contrat de maintenance oui
	Modèle	Périodicité trimestrielle
	borne d'entrée	2
	borne de sortie	2
	Caisse automatique	2
	barrières	3
	caisse manuelle	1
	lecteur véhicule nuit	0
lecteur piéton	2	
unité centrale de gestion	1	
Interphonie	Marque Modèle COMMEND G 200	Contrat de maintenance non Périodicité
Vidéosurveillance	Marque SAMSUNG caméras enregistreur numérique	22 2
Détection CO	Marque Modèle DISFATEL SENSOPARC 650	Contrat de maintenance oui Périodicité annuelle
	Nb de points de détection CO 6	Qui ADS
	Nb de points de détection NO 6	
Détection Incendie	Marque Modèle DEF Cassiopée Forté C 98 Têtes de détection	Contrat de maintenance oui Périodicité semestrielle Qui DEF
	Nombre Type 31 P6P 9 kg	Contrat de maintenance oui Périodicité annuelle Qui SICCLI
Boitiers bris de glace	Marque Nb DEF 10	
Colonnes sèches	Marque Nb 3	Contrat de maintenance oui Périodicité annuelle Qui France Incendie
Pompes de relevage	Marque Nb 2	Contrat de maintenance non Périodicité Qui
Ascenseurs	Marque Type Thyssenkrupp	Contrat de maintenance oui Périodicité 6 semaines Qui ThyssenKrupp
	nb de niveaux 4	4 ascenseurs
	Charge en kg 630 kg	
Electricité	Blocs secours autonomes Tubes T5 ou autres	oui oui
Portes Automatiques	Marque Nb La Toulousaine 2	Contrat de maintenance OUI Périodicité semestrielle Qui KONE
Sonorisation	Marque Nombre HP Bouyer 48	Non

Travaux

En 2019, les travaux suivants ont été réalisés :

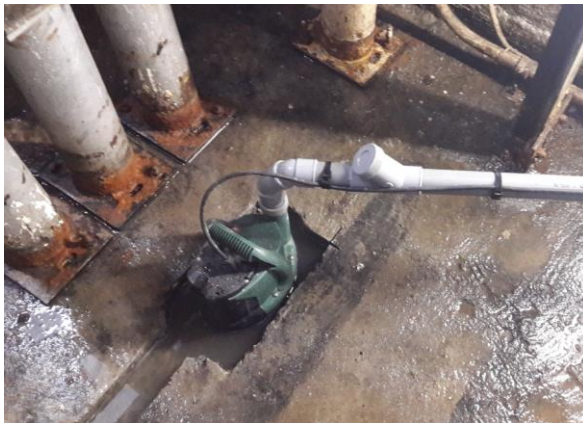
- Mise en place de panneaux pour masquer les traces des infiltrations d'eau et également de bacs de récupération afin d'éviter d'avoir de l'eau dans le parc et réduire les risques de chutes.



- Remplacement des lames du rideau de sortie



- Changement des blocs de secours
- Mise en place d'appareils lumineux en borne de sortie pour une meilleure lecture des plaques d'immatriculation
- Installation de deux pompes de relevage dans le fond de cuve des ascenseurs afin de sécuriser les interventions des techniciens de maintenance et d'éviter l'arrêt de la machinerie en cas de pluie.



- Intervention de la société Orange pour la mise en place d'une nouvelle box
- Changement capteur et des cartes électroniques des ascenseurs suite aux inondations et infiltrations d'eau venant de la dalle de surface

Les différentes installations de sécurité (détection incendie, détection CO NO, installations électriques...) sont couvertes par un contrat de maintenance, nous avons au cours de l'année plusieurs visites préventives et curatives sur nos équipements qui sont contrôlés par des sociétés spécialisées et dûment habilitées.

La politique de contrat cadre de l'entreprise, nous a amenés à remplacer certaines entreprises de maintenance,

Les prestations de nettoyage de l'ouvrage sont en parties externalisées, le lavage des niveaux du parking est effectué par le personnel du parc à l'aide d'une balayeuse et d'une autolaveuse.

En 2020, les travaux suivants sont envisagés :

- Changements des portes de sas défectueuses
- En coordination avec la ville, la gestion des fuites et défauts de structures du bâtiment

Patrimoine de la délégation

Commenté [MJ1]: Copier ici le document de patrimoine ou mettre un commentaire et renvoyer à l'annexe 5

*Les informations relatives au patrimoine sont jointes en annexe



6 Organisation et moyens d'exploitation

L'organisation locale

Afin d'apporter un service de qualité et homogène sur les parkings en gestion nous avons mis en place une organisation permettant de répondre à 3 exigences principales :

1. L'entretien des ouvrages et des équipements
2. L'accueil des clients
3. La gestion des flux financiers

Afin d'atteindre ces exigences, l'exploitation bénéficie d'un encadrement qualifié :

- **Un Responsable de District**, en charge d'assurer sur le terrain la relation avec la collectivité, de piloter les équipes, de contrôler les exploitations et d'assurer le suivi budgétaire et le développement des contrats.
- **Un responsable de sites B.L.I.** (Base Locale d'Intervention), en charge d'assurer la maintenance et l'entretien des ouvrages, le management des équipes de terrain, et le suivi des prestataires et fournisseurs.
- **Un Référent Commercial**, avec pour mission de piloter la commercialisation des abonnements sur les points de vente et en ligne, d'assurer le suivi des demandes et réclamations clients, et de manager les équipes en charge de l'accueil.
- **Un Référent Administratif**, avec pour mission de gérer l'ensemble des flux financiers
- **Un référent Nettoyage**, avec pour mission d'entretenir tous les parcs avec une autolaveuse, une balayeuse et divers équipements (nettoyeur à haute pression, tuyau d'arrosage, outil de jardinage...), en plus de l'entretien quotidien réalisé par les agents d'exploitation.



Le responsable Indigo en charge du parking dispose des collaborateurs qui sont amenés à intervenir sur l'ensemble des exploitations, non en fonction d'une affectation fixe mais en fonction du besoin et de la compétence des collaborateurs.

3 rôles sont attribués aux agents en fonction des besoins et des compétences :

- L'Agent assure les rondes sur l'ensemble du parking et note les anomalies à l'aide de son PDA et éventuellement intervient sur de la maintenance de 1^{er} niveau. Il assure des vacations sur site en fonction des besoins et du trafic pour intervenir immédiatement en cas de demande au plus près du problème.
- L'Agent de maintenance assure sur demande de dépannage ou en de façon planifiée des interventions de dépannage ou de remise à niveau ;
- Le téléopérateur réceptionne les appels et les alarmes des parkings, il répond aux demandes clients à distance et diligente l'agent d'intervention en cas de besoin et applique les consignes en cas d'incident ;

Le responsable du site assure également le suivi des prestataires en charge de l'entretien et de la maintenance des équipements. Il peut également solliciter en fonction du besoin l'équipe maintenance qualifiée pour les interventions de 2^{ème} et 3^{ème} niveau.

En outre, afin d'assurer des rondes régulières et qualitatives, les parkings ont par ailleurs été équipés de pointeurs et nos collaborateurs disposent désormais de PDA (Personnel Digital Assistant) leur permettant de pointer les rondes sur chaque parking et de créer immédiatement des tickets d'anomalie en cas de besoin.



Service de télé-opération et d'assistance

L'ensemble des parkings dispose par ailleurs d'équipements techniques importants afin de nous permettre d'assurer la sécurité des personnes et des biens 7j/7 et 24h/24 grâce au S.A.E (Système d'Aide à l'Exploitation).

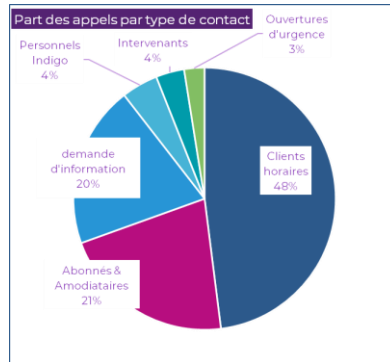
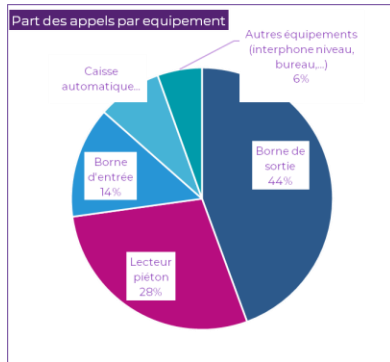
- Ainsi l'ensemble des alarmes incendies, effraction, pompes de relevage, réseau, coupure électrique, etc... ont été connectées à notre SAE et sont accessibles localement sur chaque parking, à distance depuis le parking X ou depuis notre centre national de télé-opération situé à la Défense.
- De même la vidéoprotection a été renforcée sur l'ensemble des parkings afin de réduire le délai d'intervention en cas d'incident (effraction, incendie,).
- L'ensemble des points d'appels, en caisse automatique, en borne de sortie, aux espaces accueil sont également connectés au SAE afin de permettre au client d'avoir rapidement une réponse à toute demande.
- Un système d'appel général diffuse sur l'ensemble des parkings un message via les hauts parleurs qui permet de contacter le personnel en ronde injoignable par smartphone.

Le Centre National de Télé-Opération et d'assistance (CNTO), une exclusivité Indigo issue de sa démarche innovation, garantit une sécurité maximale des clients.

Ce système global d'aide à l'exploitation se base sur une technologie exclusive de gestion et de surveillance des parkings. La vidéosurveillance et l'interphonie permettent aux téléopérateurs, en alternance avec les équipes exploitantes, de répondre en temps réel aux attentes du client final à n'importe quelle étape de son parcours (automobiliste ou piéton).

Le CNTO assure, quoi qu'il arrive, le lien entre le client et l'exploitant, pour une sécurité maximum et ce, 24h/24, 365 jours/365.





La Boutique Indigo

Le **Référent Commercial** est basé à l'accueil du parking, il centralise les demandes clients de l'ensemble des parkings quel que soit le canal (accueil, téléphone, web, numéro client...) et garantit ainsi un suivi qualitatif des demandes, de son enregistrement jusqu'à la solution apportée à l'utilisateur.

Les demandes sont suivies dans un outil CRM (Customer Relationship Manager). Il gère le personnel présent sur le site afin de garantir un accueil qualitatif localement ou au téléphone. Il pilote la politique commerciale de l'ensemble des parkings afin d'assurer la bonne application des tarifs et l'homogénéité des pratiques commerciales et participe à l'élaboration des documents de communication.

Ainsi pour obtenir des renseignements sur les abonnements et services disponibles ou souscrire un abonnement, les clients pourront rencontrer en boutique, nos collaborateurs spécialement formés.



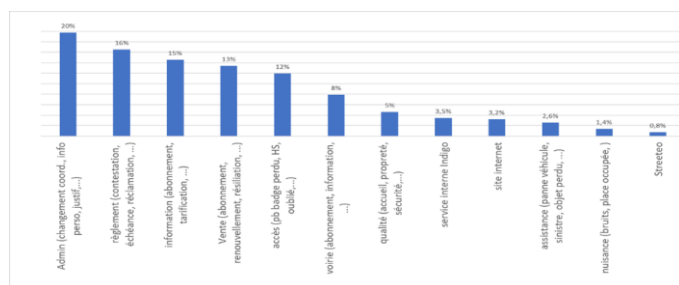
Service Relation Client

Les clients ont aujourd'hui l'habitude et le besoin légitime de s'exprimer, de questionner et de commenter en ligne les prestations proposées.

Pour encourager cette relation, source d'inspiration et d'évolution des produits et services, la société Indigo s'est dotée d'un service de Relation Client Interne s'appuyant sur plusieurs canaux de communication.

Nos clients peuvent en effet nous contacter par :

- Courrier : Indigo - 1 Place des Degrés - TSA 43214 – 92919 La Défense Cedex
- Mail : service.clients@group-indigo.com
- Téléphone : 0 810 26 3000 de 08h30 à 19h00 sans interruption du lundi au vendredi
- Directement par formulaire depuis le site web fr.parkindigo.com ou depuis l'application mobile



En 2019, le service relation client a traité plus de 60 000 demandes

Contrôles qualité

Soucieux de la qualité de son service, Indigo réalise plusieurs fois par an, des contrôles des parkings avec un organisme spécialisé dans les visites mystères et expériences clients. Ce mode opératoire fait partie intégrante du management des équipes d'exploitation.

En 2019, deux visites ont été réalisées sur le parking de l'Hôtel de Ville.

Le parking de l'Hôtel de ville de Saint-Quentin a obtenu les notes de 92,5% et de 89,3%.



AUDIT MYSTERE 2019 - Semestre 1

Parking : Hôtel de Ville_200020

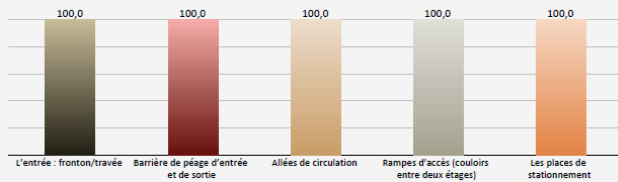


Votre Score Global
92,5

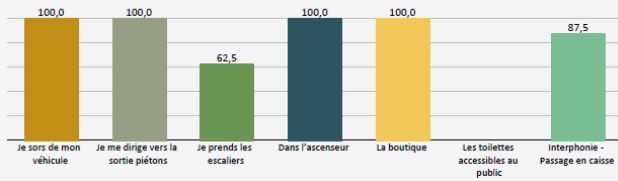
NATIONAL : 92,5
Votre DR : 92,5
Votre Secteur : 92,5
Votre District : 92,5

Votre Classement
158 / 324

EN VOITURE
100,0



A PIED
86,4



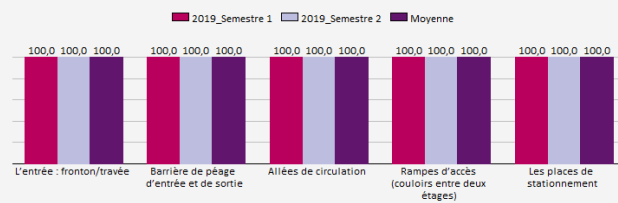
AUDIT MYSTERE 2019



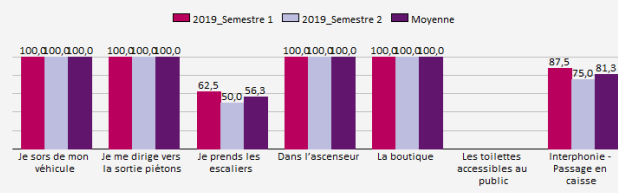
SCORE GLOBAL 2019 : 90,9

Semestre 1 : 92,5
Semestre 2 : 89,3

EN VOITURE
2019 : 100,0
Semestre 1 : 100,0
Semestre 2 : 100,0



A PIED
2019 : 84,1
Semestre 1 : 86,4
Semestre 2 : 81,8



Campus Indigo

Le Campus Indigo est le premier institut de formation entièrement dédié aux métiers du stationnement. Créé en 2004, il développe des outils de formation sur mesure, réunissant les expériences et les savoirs de l'activité pour une formation valorisante et performante.

Une école entièrement dédiée aux métiers du stationnement

Le Campus Indigo conçoit et organise des formations autour des disciplines propres aux métiers du stationnement : le savoir-faire, la stratégie commerciale, le management et les formations à la sécurité (des clients et des collaborateurs).

Près de 40 formateurs internes occasionnels, exerçant des fonctions opérationnelles, animent 90 % des formations proposées chez Indigo.

Une école de terrain

Le Campus Indigo est installé au Siège de l'entreprise à la Défense. En complément de ce site, les formations se déploient également sur un réseau de six parkings-écoles implantés sur tout le territoire français, et qui permet aux collaborateurs de mettre en pratique leurs acquis et de valider leurs connaissances sur le terrain.

Les modalités pédagogiques sont aussi variées que le training, des mises en situation et un mixte entre e-learning et présentiel. Le Campus Indigo organise depuis 2010 un dispositif de formation original diplômant alliant VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et formation en alternance afin d'accompagner ses collaborateurs aux premiers Certificats de Qualification Professionnelle des métiers du stationnement. Cet engagement d'Indigo répond à une double logique de valorisation et de fidélisation des collaborateurs, mais aussi de développement des compétences pour accroître la performance opérationnelle.

	Zendesk (logiciel interne relation client)
Agent d'exploitation	Habilitation électrique
Responsable de site	Organiser et gérer la sécurité sur son exploitation
Responsable de site	Entretien individuel et Entretien professionnel
Agent d'exploitation	Sécurité Incendie
Agent d'exploitation	SIGC (Logiciel de gestion des abonnements)
Responsable de site	Éviter et gérer les conflits professionnels

Formation accueil des PMR

Conformément à la réglementation, le personnel en contact avec les usagers et les clients est sensibilisé à l'accueil des personnes souffrant d'un handicap. Reprenant le guide ministériel « **Bien accueillir les personnes handicapées** » qui fait partie du registre d'accessibilité, une formation courte sur le portail web de l'entreprise doit être réalisée par chaque collaborateur.

Emploi des personnes handicapées

Indigo a institué des partenariats avec l'Association de Gestion du Fond pour l'Insertion Professionnelle des personnes Handicapées (AGEFIPH) et a développé une politique d'accueil de stagiaires handicapés sur des fonctions d'Agent d'Exploitation.

2

Analyses

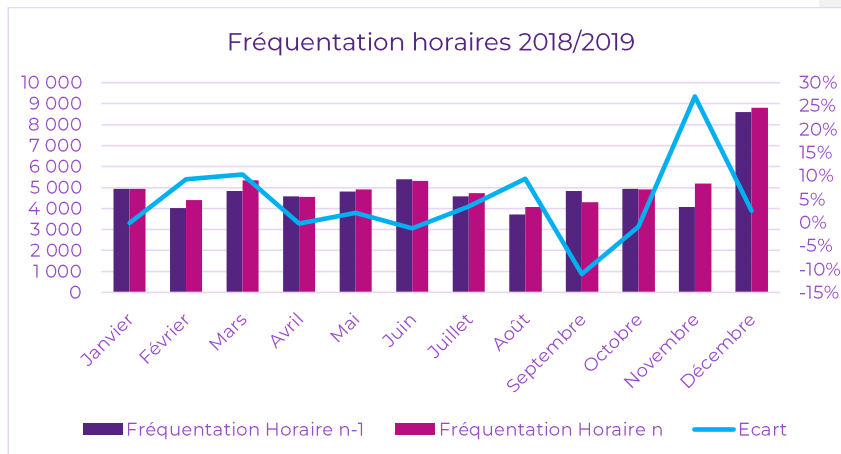


7 Observatoire du stationnement et analyse de l'activité

Analyse de l'activité de l'exploitation

Fréquentations Horaires

	Fréquentation Horaire n-1	Fréquentation Horaire n	Ecart
Janvier	4 946	4 941	0%
Février	4 033	4 407	9%
Mars	4 839	5 336	10%
Avril	4 568	4 556	0%
Mai	4 808	4 907	2%
Juin	5 382	5 315	-1%
Juillet	4 568	4 727	3%
Août	3 724	4 073	9%
Septembre	4 829	4 295	-11%
Octobre	4 947	4 904	-1%
Novembre	4 082	5 186	27%
Décembre	8 587	8 806	3%
Total	59 313	61 453	4%

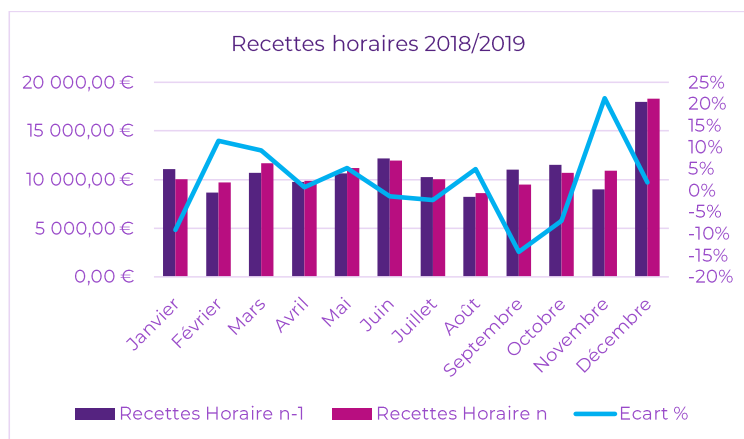


Les fréquentations sont en légère progression de 4%, en tenant compte du mois de novembre 2018 impacté par les gilets jaunes, l'année 2019 est stable par rapport à 2018.

Hormis une baisse au cours du mois de septembre, nous constatons une stabilité des fréquentations.

Recettes Horaires

	Recettes Horaire n-1	Recettes Horaire n	Ecart %
Janvier	11 057,00 €	10 044,00 €	-9%
Février	8 681,00 €	9 681,00 €	12%
Mars	10 716,00 €	11 700,00 €	9%
Avril	9 776,00 €	9 844,00 €	1%
Mai	10 649,00 €	11 202,00 €	5%
Juin	12 151,00 €	11 978,00 €	-1%
Juillet	10 260,00 €	10 028,00 €	-2%
Août	8 208,00 €	8 610,00 €	5%
Septembre	11 050,00 €	9 478,00 €	-14%
Octobre	11 516,00 €	10 709,00 €	-7%
Novembre	8 984,00 €	10 899,00 €	21%
Décembre	18 008,00 €	18 335,00 €	2%
Total	131 056,00 €	132 508,00 €	1%



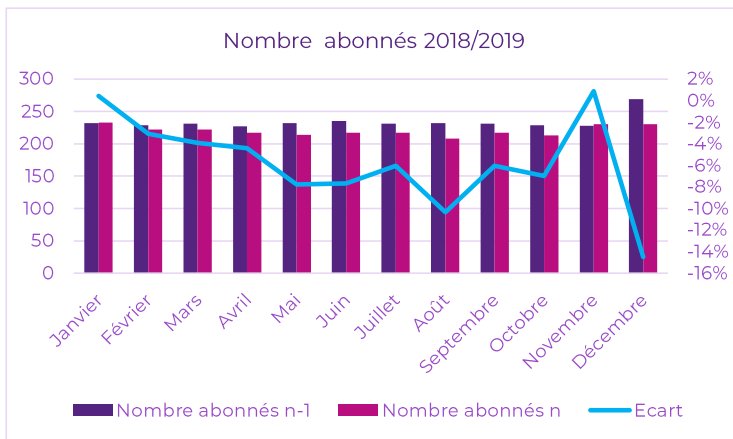
Les recettes horaires suivent la fréquentation du parking, assez stables entre les deux exercices N et N- 1. Le mois de janvier a été impacté par les gilets jaunes et les mauvaises conditions climatiques avec des averses de neige relevées sur plusieurs journées.

Le mois de novembre est en hausse par rapport à celui de l'année 2018, en effet les fréquentations avaient été fortement dégradés par la présence de nombreuses manifestations en 2018. Le mois de décembre, grâce au marché de Noël permet d'améliorer les recettes annuelles.

Nous constatons une baisse de 0,12 € du ticket moyen.

Nombre d'abonnés

	Nombre abonnés n-1	Nombre abonnés n	Ecart
Janvier	232	233	0%
Février	229	222	-3%
Mars	231	222	-4%
Avril	227	217	-4%
Mai	232	214	-8%
Juin	235	217	-8%
Juillet	231	217	-6%
Août	232	208	-10%
Septembre	231	217	-6%
Octobre	229	213	-7%
Novembre	228	230	1%
Décembre	269	230	-14%
Total	2 806	2 640	-6%

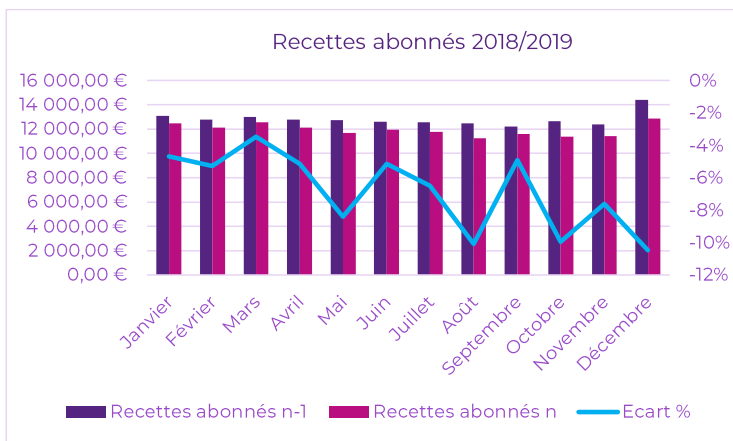


Le stationnement en surface avec son tarif en zone verte à 2,20 € la journée est privilégiée par les Saint-Quentinois, le nombre d'abonnement s'en ressent.

Le parking est utilisé pour mettre le véhicule à l'abri par les résidents du centre-ville.

Cette année, nous enregistrons une baisse des abonnements ponctuels souscrits par les commerçants à l'occasion du Marché de Noël.

	Recettes abonnés n-1	Recettes abonnés n	Ecart %
Janvier	13 101,00 €	12 489,00 €	-5%
Février	12 779,00 €	12 105,00 €	-5%
Mars	12 990,00 €	12 539,00 €	-3%
Avril	12 775,00 €	12 117,00 €	-5%
Mai	12 744,00 €	11 673,00 €	-8%
Juin	12 603,00 €	11 953,00 €	-5%
Juillet	12 578,00 €	11 762,00 €	-6%
Août	12 483,00 €	11 224,00 €	-10%
Septembre	12 195,00 €	11 597,00 €	-5%
Octobre	12 642,00 €	11 386,00 €	-10%
Novembre	12 363,00 €	11 420,00 €	-8%
Décembre	14 389,00 €	12 882,00 €	-10%
Total	153 642,00 €	143 147,00 €	-7%



Une baisse tout au long de l'année du nombre d'abonnés. Une campagne de communication a débuté en mars et cela jusqu'en septembre a permis d'avoir une dizaine d'abonnés en plus.

Retrouvez le sourire...
Le 1^{er} mois à 1€
INDIGO

LE PREMIER MOIS À 1€
SUR TOUS LES ABONNEMENTS FLEXI00 AVEC VOTRE CODE PROMO : INDIGO 02

À PARTIR DE 32€ PAR MOIS
Formule nuit + week-end + jours fériés
AU PARKING HÔTEL DE VILLE
Place de l'Hôtel de Ville
02100 Saint-Quentin

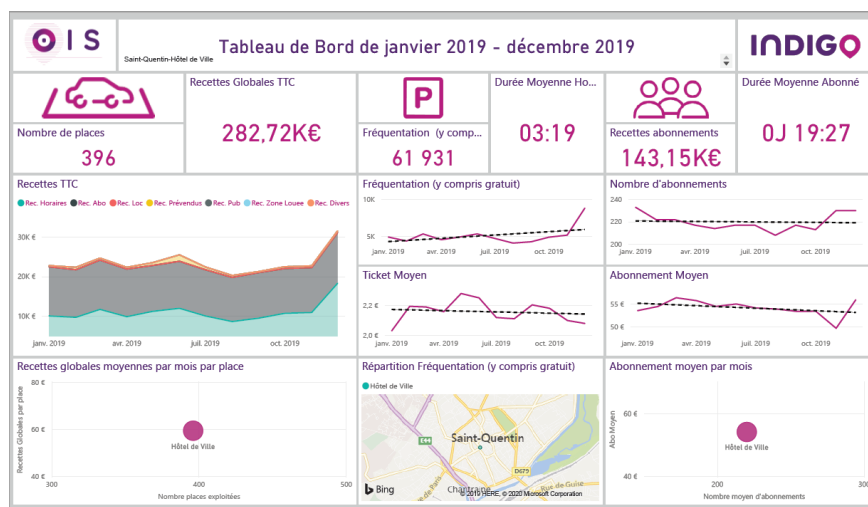
Rendez-vous sur fr.parkindigo.com
ou à la boutique INDIGO Hôtel de Ville
Tél. : 03 23 64 32 03
(hors d'un appel local)
Mail : p020002@group-indigo.com

Conclusion

La recette globale de l'exploitation est en baisse de 2.9 %, avec une perte de clients abonnés.
La gratuité appliquée sur le stationnement de voirie n'est pas de nature à favoriser la hausse de la recette du parking.

Données de l'observatoire du stationnement

SYNTHESE GLOBALE PARKINGS



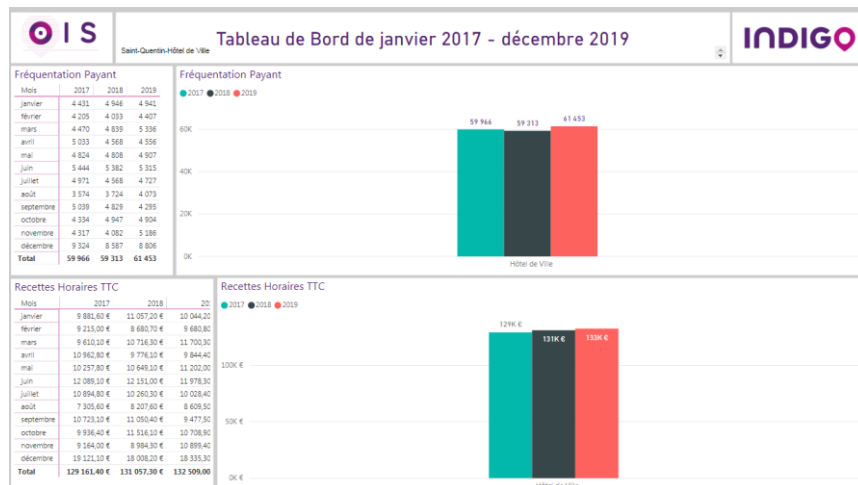
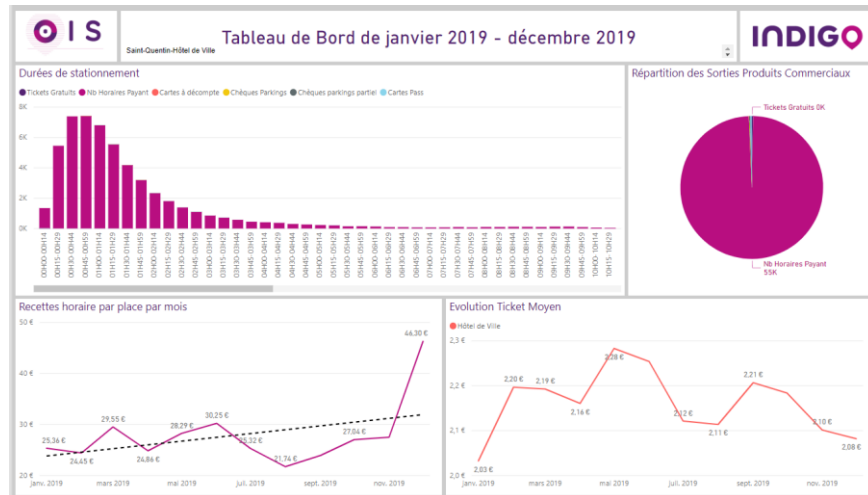
Pour l'année 2019, le parc de l'Hôtel de ville a généré 282.72 k€ TTC de recettes pour 396 places, soit près de 714€ par place.

Près de 62 000 clients ont utilisé le parc avec une répartition quasi identique des recettes entre les horaires et les clients abonnés.

La durée moyenne horaire de stationnement est de 3h19, les abonnés sont majoritairement des résidents en formule 24h/24.

La période de décembre avec la bonne fréquentation du marché de Noël nous permet de limiter la baisse de nos recettes.

ANALYSE HORAIRES PARKINGS



Les clients stationnent en général entre 30 minutes et un peu plus de deux heures. Sur le deuxième semestre le ticket moyen est en baisse. Les clients viennent dans le parking moins longtemps et la forte occupation des places de voirie à proximité génère ces passages plus brefs dans le parking.

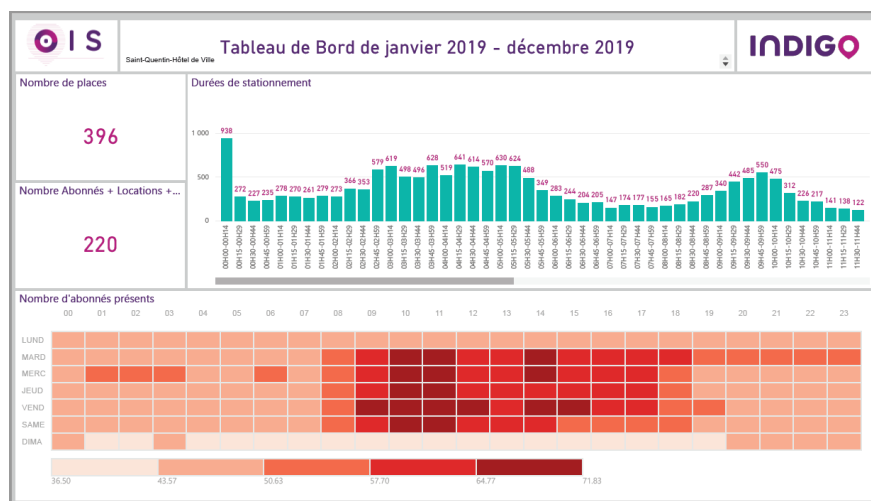
Lors du marché de Noël en décembre, ce phénomène transitoire impacte plus le ticket moyen mais est compensé par de fortes fréquentations qui permettent d'avoir les meilleures recettes mensuelles de l'année. Les activités sur la place ainsi que celles des commerces environnants conditionnent les recettes.

On retrouve sur les histogrammes des trois dernières années, cette légère évolution de la fréquentation qui permet d'accroître les recettes horaires.

C'est la combinaison de deux éléments : durée moyenne de stationnement et nombre de clients qui traduit une hausse de 1.1% des recettes.

La politique de verbalisation et de respect des règles de stationnement en voirie ont permis d'inciter les automobilistes à utiliser le parking.

ANALYSE ABONNES PARKINGS



La tendance de fin 2018 se confirme : avec le développement des zones commerciales à en périphérie de Saint Quentin, le nombre d'abonnés baisse et la part d'abonnés jour également car quelques entreprises ont fermé leurs bureaux du centre-ville.

Les temps de présence se réduisent mais ils restent dans la tranche administrative de la journée c'est-à-dire entre 11h00 et 12h00 et à partir de 14h00.

Une campagne marketing a été réalisée avec une distribution de près de 3000 dépliant publicitaires.

Elle a permis d'acquérir une dizaine d'abonnés mais nous sommes sur une tendance négative.

Perspectives 2020

La remise en état des infrastructures du parking doit être faite en collaboration avec la ville. Les remarques faites lors de l'étude doivent être complétées par celles d'un bureau d'étude. Cela permettra de garantir la sécurité du parc et de réduire les frais engendrés par les infiltrations (ascenseur et portes d'accès).

Une meilleure collaboration avec l'association des commerçants et la mission « cœur de ville », afin de proposer des offres aux salariés et intégrer la politique globale de la ville en matière de stationnement (intégration de la carte de la Saint-Quentinoise).



8 Bilan financier

Compte de résultat

Voir en annexe





9 Annexes

Annexe 1 : *Règles comptables*

Annexe 2 : *Gestion des frais de structure*

Annexe 3 : *Présentation des Méthodes et des Eléments de Calcul Economique
Annuel et Pluriannuel*

Annexe 4 : *Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations
afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public*

Annexe 5 : *Comptes du délégataire*

Annexe 6 : *Information sur le patrimoine*

Annexe 7 : *Tableaux de bord annuels*



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes arrêtés au 31 décembre 2019 ont été préparés dans le respect des conventions générales prescrites par le plan comptable général, issu du règlement ANC n° 2014-03.

Par ailleurs, la société applique les dispositions comptables du règlement ANC n°2015-06 relatif au fonds commercial et au mali technique. L'application de ce règlement n'a pas d'incidence sur les comptes de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation du patrimoine de la concession est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations, revenant au concédant sans indemnité, au terme normal du contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.

- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions :

Parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphytéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles :

Ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Installation technique, matériel et outillage	2 à 30 ans	linéaire
Installation générale, agencement, aménagement	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

3. Provisions

Renouvellement et grosses réparations :

Sauf obligation contractuelle il n'est pas constitué de provision de renouvellement ou grosses réparations dans la mesure où ces dépenses sont immobilisées selon les méthodes décrites aux points 1 et 2.

GESTION DES FRAIS DE STRUCTURE Exercice 2019

A. Description du mécanisme de gestion des frais de structure du groupe INDIGO

Conformément aux règles d'organisation du groupe INDIGO, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la Société Délégataire confie aux sociétés compétentes du groupe, la société Indigo Park et la société Indigo Group depuis 2015, des missions de prestations de services pour l'exploitation des sites gérés par le groupe.

Les moyens des sociétés Indigo Park et Indigo Group comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe INDIGO répartis géographiquement entre le siège social à Puteaux et les Directions Régionales.

Cette organisation permet aux sociétés Indigo Group et Indigo Park de disposer de moyens, notamment humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Ces frais de structure sont supportés par la Société Délégataire selon la méthode décrite ci-dessous.

B. Clé de répartition des frais de structure - Eléments chiffrés

La clé de répartition des frais de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Ainsi, concernant l'exercice 2019, l'affectation des frais de structure correspond à 8,95% du chiffre d'affaires du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les frais de structure

Indigo Park assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'exploitation et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite exploitation. A cette fin, la Société Indigo Park remplit notamment les missions suivantes :

1. Exécution directe de l'activité

- Recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement de la paie du personnel,
- Suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- Animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- Mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- Etablissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2. Missions techniques

- Suivi technique des sites de stationnement (parcs ou voirie) dont la gestion a été confiée à la Société ou dont elle est propriétaire et de leurs équipements,
- Entretien des sites précités,
- Maintenance et entretien des équipements précités,
- Choix des et relations avec les fournisseurs, le cas échéant conformément aux et avec le bénéfice des conditions d'achat propres au groupe INDIGO,
- Perception et collecte des recettes pour le compte de la Société,
- Relations avec les usagers/utilisateurs et les clients amont,
- Mise en œuvre de la politique de qualité et de services du groupe INDIGO, ainsi que de sa charte graphique et de ses normes en matière d'aménagement et de signalétique,
- Application des dispositions contractuelles et réglementaires,
- Application et contrôle du respect des règles de sécurité,
- Recrutement et gestion du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- Etablissement des statistiques, des rapports d'activité et plus généralement de tous autres documents à la production desquels la Société est assujettie légalement ou contractuellement, aux fins de validation par la Société et envoi par cette dernière, en tant que de besoin, aux destinataires concernés,
- Définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation.

3. Missions commerciales
 - Etudes de marché,
 - Prospection et animation commerciales,
 - Etude des produits et tarifs.
4. Missions administratives
 - Suivi de la réglementation spécifique à l'Activité,
 - Suivi des dossiers contentieux,
 - Suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
 - Etablissement des contrats d'abonnements et de location ou de cession de droits d'occupation,
 - Gestion des assurances (polices et sinistres).
5. Gestion de la société délégataire
 - Gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
 - Contrôle de gestion, suivi budgétaire,
 - Elaboration, mise en place et suivi des procédures comptables,
 - Gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires des conditions de crédit ou de placement,
 - Tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
 - Etablissement de la consolidation et du reporting de gestion selon les normes appliquées par le Groupe INDIGO,
 - Relations avec les Commissaires aux comptes,
 - Gestion des réunions ou décisions des organes sociaux et plus généralement toutes tâches relevant du droit des sociétés.

Indigo Group consent une licence d'utilisation de ses marques et noms de domaine à la Société Déléгатaire et lui apporte son expertise dans les domaines suivants :

1. Politique de marque
Définition, coordination de la politique d'image du Groupe en France et à l'international, validation des évènements, de la communication externe et interne, actions de développement et de suivi propre au Groupe.
2. Stratégie, études, développement
Définition des axes de stratégie, du marketing et de la communication du Groupe, réflexion sur les opérations de croissance externe ou de partenariat, validation des opérations retenues, réalisation d'études de marché et d'une veille concurrentielle.
3. Financement
Opérations de financements long terme, gestion des taux d'intérêt et du change, cautionnements et garanties, opérations en capital, prêts, relations avec les banques et les organismes de notation, politique de financement.
4. Innovation
Promotion, coordination, impulsion et validation des innovations retenues.
5. Audit interne
Sécurisation des données informatiques et monétaires, de création de valeur des organisations.

Les sociétés Indigo Park et Indigo Group interviennent sous le contrôle et la responsabilité de la société Déléгатaire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante.

PRESENTATION DES METHODES ET DES ELEMENTS DE CALCUL ECONOMIQUE ANNUEL ET PLURIANNUEL**(Articles R 3131-3 - 1°) – a et b du code de la commande publique)**

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe INDIGO.
- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.
- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.
- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en :

1. Produits et charges directs

Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

- Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation et appels de charges amodiataires, ainsi que les produits divers.

- Charges : frais de personnel, frais d'entretien, maintenance et réparation, coûts liés à l'énergie et aux consommables, autres services extérieurs et honoraires, frais de fonctionnement administratifs et commerciaux, frais de sinistres nets de remboursement d'assurances, redevances et loyers dues au concédant, Contribution Economique Territoriale et Taxes foncières, charges de gros entretien et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. Charges calculées

Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement¹ liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant au terme normal du contrat.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe 1.

¹ Hors impairment tests : le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société en excluant à compter de l'exercice 2015 l'impact des impairment tests, en cohérence avec la présentation de l'inventaire du patrimoine de la délégation de service public.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de sociétés prestataires

a. Les frais de structure

Les frais de structure relatifs à l'exercice 2019 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. Les polices d'assurances

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe INDIGO, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :

- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui ci.

c. Les charges financières

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe INDIGO, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2019, il est appliqué un pourcentage de 4,5 % à la valeur non amortie, hors incidences des éventuelles dépréciations d'actifs au 31/12/2019. Le taux est revu annuellement à compter de l'exercice 2018 afin de refléter le coût d'endettement du groupe INDIGO et l'évolution de la conjoncture économique.

* *
*

**ETABLISSEMENT DES COMPTES RETRAÇANT LA TOTALITE DES OPERATIONS
AFFERENTES A L'EXECUTION DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
(données comptables – exercice 2019)**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995) et à l'article L 3131 – 5 du code de la commande publique, notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

Les articles R 3131-2 à R3131-4 du code de la commande publique, encadrent son contenu en énumérant les « *données comptables* » qui doivent figurer dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable :

- a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours.
Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structure ;
- b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée ;
- c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d- Un compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessus, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux)

Vous trouverez jointes au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (a/b).



A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c) de l'article R3131-3 du code de la commande publique, a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 3131-4 (1°-a) du code de la commande publique), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part le cas échéant au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2019.

Ensuite, l'inventaire des biens de la délégation, prévu au paragraphe 1° - c) de l'article R 3131-4 du code de la commande publique est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2019 (art. R 3131-4 1° -b du code de la commande publique), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 3131-3 -1° - c du code de la commande publique).

Enfin, à ce jour, seuls la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat et le cas échéant les contrats de crédit-bail, nous semblent devoir être recensés comme des engagements à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 3131-4 -1° - d du code de la commande publique).

Par la production de ce rapport, notre société a rempli les obligations qui lui sont imposées par l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, et les articles L 3131 - 5 et R3131-2 et suivants du code de la commande publique. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire. Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Puteaux – La Défense, le 16 mars 2020

Le Directeur Administratif et Financier
Edouard RISSO



COMPTES DU DELEGATAIRE

SITE_020002 - SAINT-QUENTIN HÔTEL DE VILLE - 2019

PARC DE STATIONNEMENT	020002 Saint-Quentin Hôtel de Ville
DELEGANT	VILLE DE SAINT-QUENTIN
DELEGATAIRE	SPS SAINT QUENTIN
ANNEE	2019

Compte de résultat de la délégation de service public au 31/12/2019

EN H.T.	Année 2018	Année 2019	2019 / 2018 en valeur	2019 / 2018 en %
Horaires parcs	115 708	115 804	97	0,1%
Abonnés parcs	127 745	119 525	-8 220	-6,4%
Voirie				
Garantie de recettes villes				
Prestation de services				
Activité de Contrôle				
Appels de charges amodiataires				
Activités annexes	63	-742	-804	-1285,2%
Sous Total Chiffre d'Affaires	243 515	234 588	-8 928	-3,7%
Subventions d'exploitation				
Autres Produits				
Sous Total Autres Produits				
Total Produits d'Exploitation	243 515	234 588	-8 928	-3,7%
Personnel Interne Au Groupe VP (Yc Personnel Technique)	-68 585	-68 617	-32	0,0%
Personnel Contrat à Durée Déterminée				
Autre Personnel externe et Frais Divers	-3 008	-2 351	656	-21,8%
Personnel Intérimaire d'Exploitation				
Prestations de Nettoyage	-3 373	-3 431	-58	1,7%
Prestations de Gardiennage	-47	-1 380	-1 333	2830,1%
Sous Total Frais de Personnel	-75 013	-75 780	-767	1,0%
Entretien : Interventions Techniques et Fournitures	-14 331	-16 965	-2 634	18,4%
Entretien : Contrats	-10 897	-12 008	-1 111	10,2%
Electricité, Fluides	-18 002	-21 189	-3 187	17,7%
Autres Prestations Sous Traitées				
Frais de Télécommunication	-4 308	-4 403	-94	2,2%
Location Matériel d'Exploitation				
Sous Total Autres Frais d'Exploitation	-47 539	-54 565	-7 026	14,8%
Actions Commerciales	-765	-1 467	-702	91,8%
Collecte de Fonds et Commissions	-1 352	-1 418	-66	4,9%
Frais Administratifs et Divers	-657	-869	-212	32,3%
Sous Total Frais Fonct. Adm. & Commerc.	-2 774	-3 754	-981	35,4%
Total Charges Directes d'Exploitation	-125 325	-134 100	-8 775	7,0%
Police d'Assurances	-1 469	-1 532	-62	4,2%
Sinistres	25	370	345	1408,6%
Loyers, Charges Locatives et de Co-Propriété	-1 322	-1 219	104	-7,8%
Redevances Aux Concédants	-2 922	-2 813	109	-3,7%
Taxes et Versements Assimilés	-7 135	-5 187	1 948	-27,3%
Autres Charges et Provisions Courantes	-3	-72	-69	2308,3%
Charges de Gros Entretien	-3 850	1 283	5 134	-133,3%
Frais de Pilotage et d'Encadrement Région	-5 357	-5 161	197	-3,7%
Frais Généraux Siège	-16 437	-15 834	603	-3,7%
Total Autres Charges d'Exploitation	-38 472	-30 164	8 307	-21,6%
Total Autres Charges d'Exploitation	-38 472	-30 164	8 307	-21,6%
Total Charges d'Exploitation	-163 797	-164 264	-467	0,3%
Autres Charges Non Courantes	-43 959	-43 868	90	-0,2%
Dot. Amort. Mat. Bureau / Transport				
Dotations aux amortissements d'Exploitation	-64 123	-62 133	1 990	-3,1%
Autres Provisions Non Courantes				
Total Amortissements et Provisions Non Courantes	-108 081	-106 001	2 080	-1,9%
Total Charges Non Courantes	-108 081	-106 001	2 080	-1,9%
EBIT	-28 363	-35 678	-7 315	25,8%
Frais Financiers	-65 777	-85 318	-19 540	29,7%
Total Frais Financiers	-65 777	-85 318	-19 540	29,7%
Total Frais Financiers	-65 777	-85 318	-19 540	29,7%
Resultat Net avant Impot Parc	-94 140	-120 995	-26 855	28,5%
Prestations Internes	-0	-0	0	-97,2%
Prestations Internes	-0	-0	0	-97,2%
Prestations Internes	-0	-0	0	-97,2%

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2019

Parc de stationnement Saint-Quentin Hôtel de Ville

Libellé Compte		Valeur Brute au 31/12/2019	Dotation 2019	Cumul Amortissement au 31/12/2019	Valeur nette comptable au 31/12/2019
BIENS DE RETOUR	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	8 175	-	8 175	-
	BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLES	3 165 821	63 872	2 143 872	1 021 949
	MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	405 497	18 606	317 238	88 259
	AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	347 896	21 790	157 344	190 552
Total BIENS DE RETOUR		3 927 389	104 268	2 626 629	1 300 760
BIENS DE REPRISE*	MATERIEL ENGIN ET GROS OUTILLAGE	40 030	1 701	31 526	8 505
	MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 301	-	1 301	-
	MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 105	-	3 105	-
	MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	4	-	4	-
Total BIENS DE REPRISE*		44 440	1 701	35 935	8 505
Total général		3 971 829	105 969	2 662 565	1 309 264

*quote part des actifs immobilisés détenus par Indigo Park

Parc de stationnement Saint-Quentin Hôtel de Ville

en euros H.T.	31/12/2019
Immobilisations valeur Comptable Brute	3 971 829
Immobilisations valeur comptable nette	1 309 264
Immobilisation en cours	3 656
Dont montant cumulé des amortissements de durée de vie utile	1 024

Parc	020002 - Hôtel de Ville, Saint-Quentin
Période de référence	Décembre 2019 sur 36 Mois
Montants	TTC
Recettes	lissées
Type de contrat	Concession

DR	Ouest
Fin de contrat	15/12/2035

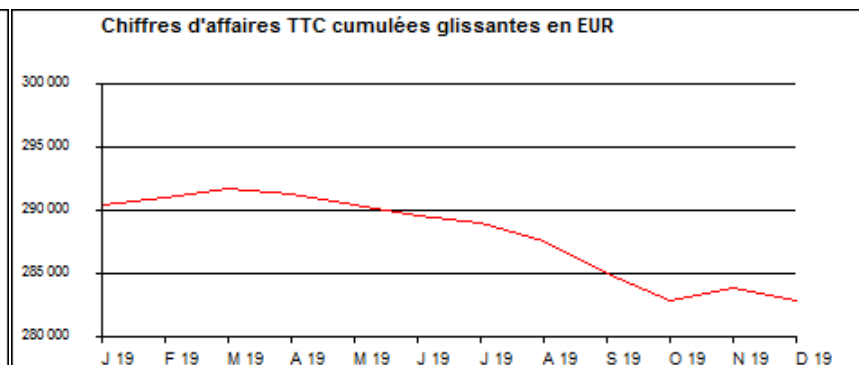
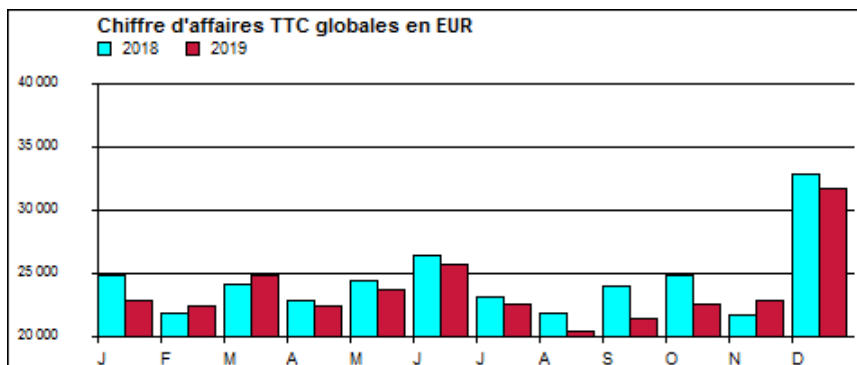
Nb places publiques	396
Nb pl. amodiées ou vendues	0
Nb pl. amodiables	0
Nb total places	396

Tarif 1 ^{er} heure (EUR)	1.4
Tarif abo. annuel (EUR)	745

Mois	Fréquentation					Chiffres d'affaires TTC					Statistiques	
	Nb sorties horaires		Nb abonnés	Nb locations	Nb ammodiat.	Horaire 1	Abonnements 2	locations 3	Divers 4	TOTAL CA TTC 1+2+3+4	Ticket moyen	Variation Ticket moyen D 2018/D 2019
	payantes	Gratuites										
Janvier	4 941	19	233	0	0	10 044	12 489	0	307	22 841	2,0	-9,1 %
Février	4 407	17	222	0	0	9 681	12 105	0	622	22 407	2,2	+2,1 %
Mars	5 336	39	222	0	0	11 700	12 539	0	509	24 748	2,2	-1,0 %
Avril	4 556	46	217	0	0	9 844	12 117	0	440	22 402	2,2	+1,0 %
Mai	4 907	41	214	0	0	11 202	11 673	0	726	23 601	2,3	+3,1 %
Juin	5 315	68	217	0	0	11 978	11 953	0	1 643	25 574	2,3	-0,2 %
Juillet	4 727	47	217	0	0	10 028	11 762	0	701	22 491	2,1	-5,5 %
Août	4 073	74	208	0	0	8 610	11 224	0	497	20 330	2,1	-4,1 %
Septembre	4 295	34	217	0	0	9 478	11 597	0	260	21 335	2,2	-3,6 %
Octobre	4 904	38	213	0	0	10 709	11 386	0	459	22 553	2,2	-6,2 %
Novembre	5 186	27	230	0	0	10 899	11 420	0	456	22 775	2,1	-4,5 %
Décembre	8 806	28	230	0	0	18 335	12 882	0	447	31 664	2,1	-0,7 %
TOTAL	61 453	478	2 640	0	0	132 509	143 146	0	7 065	282 720	2,2	-2,4 %

Rappel année 2018

D 2018	8 587	62	269	0	0	18 008	14 389	0	381	32 778
cumul à D 2018	59 313	437	2 806	0	0	131 054	153 634	0	7 651	292 347
var 2018/2019	+3,6 %	+9,4 %	-5,9 %			+1,1 %	-6,8 %		-7,8 %	-3,3 %



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2018-2019



Délégation du Service Public
Réseau de chaleur quartier Europe
SP Saint-Quentin

1 - Un outil de développement économique durable

Les réseaux de chaleur urbain alimentés à partir d'énergies renouvelables sont un levier fort, identifié comme tel lors de la COP21, dans la loi de transition énergétique et le plan climat pour contribuer à créer une économie éco-responsable :

- + Création d'emplois : construction, exploitation, filière bois, ...
- + Contribution à la structuration et au développement de la filière bois
- + Valorisation des ressources locales

Quelques chiffres sur le réseau de chaleur de la ville de Saint Quentin :



2 - Faits marquants et chiffres 2018-2019

2018-2019

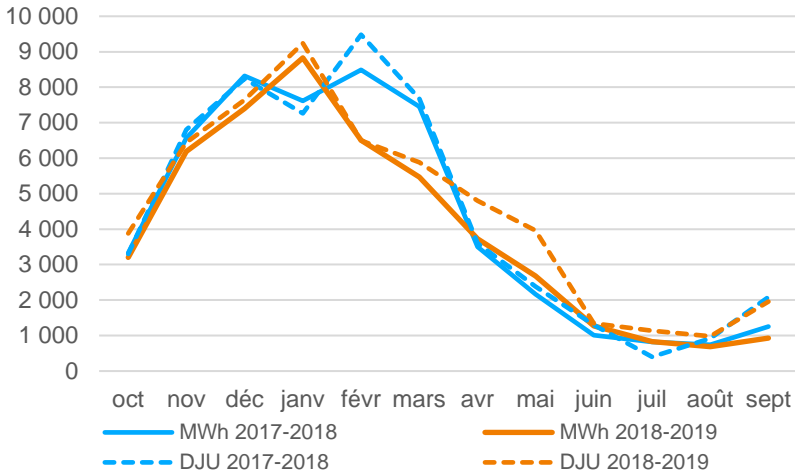
Remboursement du sinistre de 2017 sur la cogénération pour un montant de 48 k€

Maintenance cogénération pour 20 000 heures réalisée

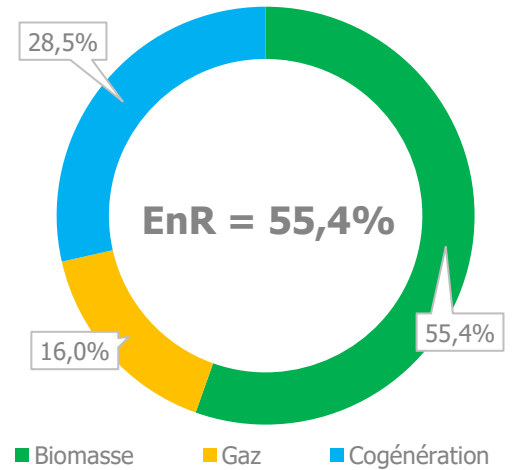
Réparation de 2 fuites réseau rue Berthollet

ÉNERGIE LIVRÉE

49 512 MWh livrés



MIXITÉ



ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX



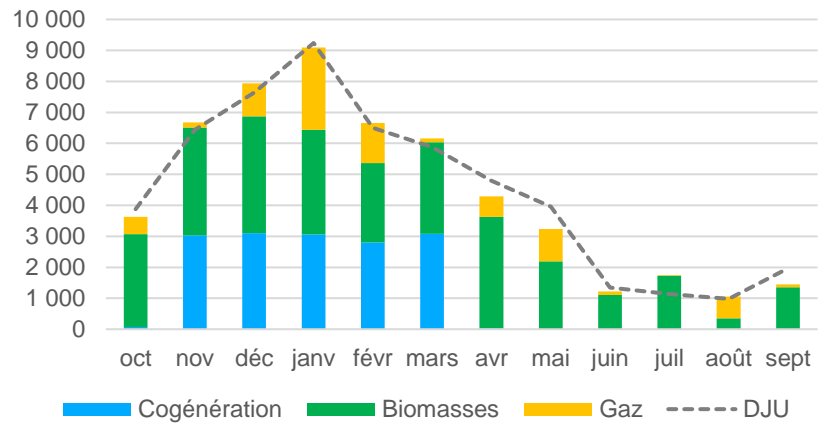
6.712 T/an de CO₂ évitées

soit l'équivalent de

2.097 véhicules

MIXITES MENSUELLES

Mixités mensuelles



PRIX DE LA CHALEUR R1 ET R2

PRIX MOYEN ANNUEL

75,96 € TTC

PUISSANCE SOUSCRITE

PUISSANCE SOUSCRITE TOTALE

40 469 kW

3 - Synthèse décisionnelle

ETAT DES LIEUX

Le service public de production et de distribution de chaleur de la ville de St Quentin a été assuré 365 jours en 2017-2018 et a fourni près de 48 000 MWh de chaleur pour 40 869 kW souscrits. Aucune panne ou non-conformité majeure n'est à déplorer.

En 2018-2019, le tarif R1/R2 moyen s'établit à 75,96 € TTC/MWh ; ce prix de chaleur vendu aux abonnés est proche du prix moyen national constaté sur les autres réseaux de chaleur.

PERSPECTIVES

En termes d'évolution, des potentiels de raccordement au réseau de chaleur avaient été identifiés (auberge de jeunesse, SDIS, gendarmerie). Des études technico-économiques sont toujours en cours pour valider l'intérêt de ces raccordements.

Concernant la vision à moyen terme du développement du réseau de chaleur, un schéma directeur devra être réalisé par la collectivité et permettra d'avoir une vision globale des enjeux énergétiques à l'échelle de la ville de St Quentin.

Ce schéma directeur sera également indispensable en vue de futurs projets d'extensions pour obtenir des subventions auprès de l'ADEME et du FEDER.

COMPTE DE RESULTATS DE LA SP ST QUENTIN

Le compte de résultats de la SP St Quentin est toujours déficitaire sur 2018-2019 pour un résultat net négatif de 111 k€ HT. Il est à noter que ce résultat est en amélioration comparé à la période 2017-2018 dont le résultat net était négatif de 463 k€ HT.

GESTION QUOTAS CO2

Au regard de l'évolution du prix des quotas de CO2 (au-delà de 20 € la tonne de CO2), des dispositions ont été prises fin 2019 en accord avec la collectivité afin de clôturer le PNAQ 3 (période 2013-2020) et ce, conformément à l'avenant n°3 moyennant l'application d'un R1 CO2 à hauteur de 4 €HT/MWh sur l'exercice 2019-2020.

Concernant le PNAQ 4 (période 2021-2025), les démarches sont actuellement en cours afin d'obtenir les allocations gratuites.



SOMMAIRE

1 - UN OUTIL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE	2
2 - FAITS MARQUANTS ET CHIFFRES 2018-2019	2
3 - SYNTHESE DECISIONNELLE.....	4
ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT DU SERVICE.....	7
1 - ORGANISATION	8
2 - SECURITE DU TRAVAIL	9
3 - SITUATION CONTRACTUELLE ET SUIVI DES AVENANTS	9
4 - DEVELOPPEMENT DU RESEAU	11
5 - SUBVENTIONS	14
EXPLOITATION.....	15
1 - INVENTAIRE DES BIENS	17
2 - EVOLUTION DES INSTALLATIONS.....	17
3 - SUIVI DES INSTALLATIONS.....	18
4 - EFFICACITE ENERGETIQUE	21
FINANCE.....	25
1 - TARIFICATION DU CHAUFFAGE URBAIN	26
2 - COMPTE D'EXPLOITATION.....	35
3 - COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL	42
4 - RENOUVELLEMENT	43
5 - ELEMENTS DE BILAN ET COMPTE CO2	43
ANNEXES.....	45
1 - COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EXPLOITATION	48
2 - PLAN DU RESEAU.....	48
3 - SUIVI DES ABONNES ET DES CONSOMMATIONS	48
4 - EVOLUTION DES INDICES ET TARIFS R1 ET R2.....	48
5 - DETAIL DES TRAVAUX P3	48
6 - DETAIL DES AMORTISSEMENTS	48
7 - ATTESTATION(S) D'ASSURANCE	48
8 - SUIVI DES CONTROLES REGLEMENTAIRES	48
9 - INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS DE RETOUR.....	48
10 - LIASSE FISCALE	48

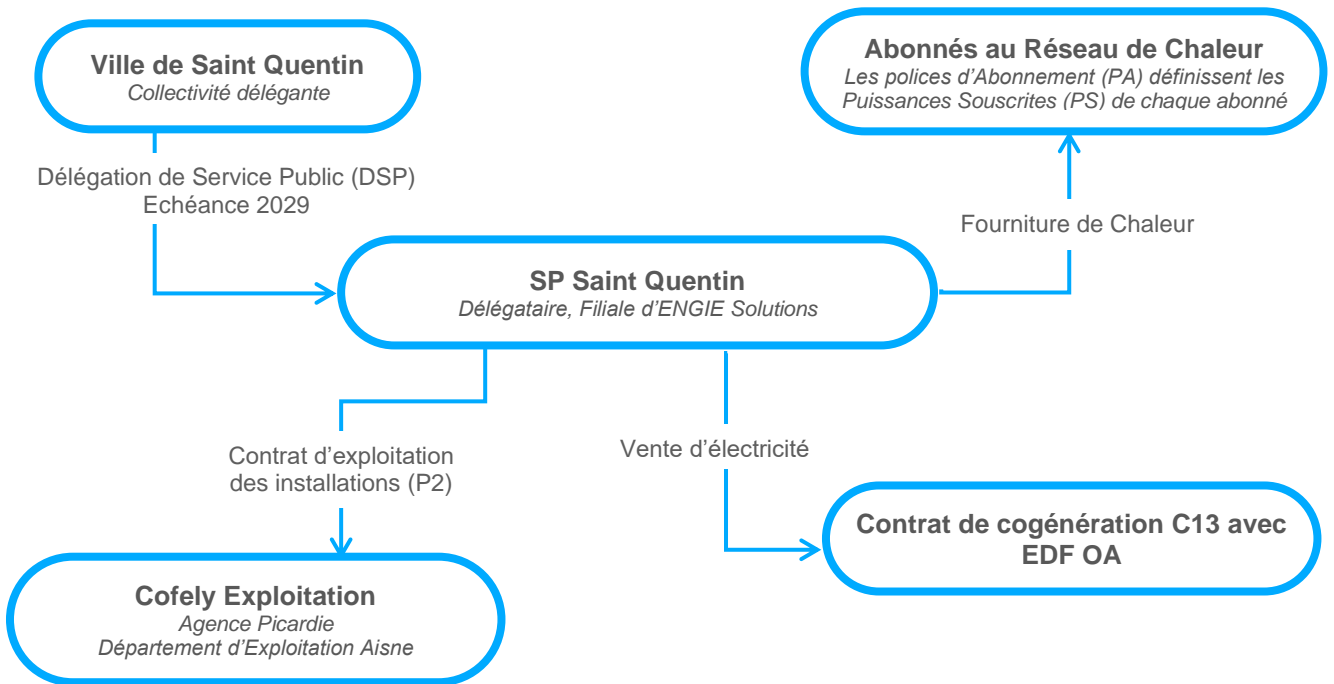
01

ORGANISATION ET DEVELOPPEMENT DU SERVICE



1 - Organisation

1.1. - SCHEMA CONTRACTUEL



1.2. - VOS CONTACTS



Patrice ARROUART
Manager d'Actifs
patrice.arrouart@engie.com
06.32.05.93.77

Exploitation



Aubry DUMOULIN
Ingénieur d'Affaires
aubry.dumoulin@engie.com
06.31.40.49.06

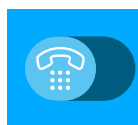
Gestion du Contrat de DSP

Etienne BARNIK
Responsable de Site
etienne.barnik@engie.com
06.48.30.03.32



Développement du réseau

Pour toute demande d'intervention, un numéro d'astreinte est mis en place :



N° APPEL ASTREINTE
0811 20 20 35

*Numéro joignable
24 /24 heures, 7 / 7 jours*

Si le technicien n'est pas joignable, une cascade s'enclenche auprès du contremaître d'astreinte et, si nécessaire auprès du responsable d'Equipe d'exploitation, du Département d'exploitation voire de la Direction d'Agence.

La liste des personnels mobilisables sur le réseau de chaleur est disponible en Annexe 01.

2 - Sécurité du travail

Aucun accident n'a été déclaré sur le périmètre de la DSP au cours de l'exercice 2018-2019.

3 - Situation contractuelle et suivi des avenants

La ville de Saint Quentin a confié à la société GDF SUEZ ENERGIE SERVICES – COFELY une délégation de service public concernant l'exploitation de la chaufferie et de la distribution de chaleur du réseau de chauffage urbain du quartier de l'Europe, jusqu'au 30 juin 2029.

3.1. - AVENANT(S) ANTERIEUR(S) A LA PERIODE

L'avenant n° 1 signé le 20 novembre 2000 a pour objet :

- + Substituer GDF SUEZ ENERGIE SERVICES – COFELY à la société locale d'exploitation, dénommée SP SAINT QUENTIN, dans l'exécution du contrat de DSP. SP SAINT QUENTIN, est donc signataire des avenants successifs.

L'avenant n° 2 signé le 16 septembre 2002 a pour objet :

- + Informer la collectivité que la maison mère de la SP SAINT QUENTIN devient ELYO, qui a absorbé ELYO Nord-Est.

L'avenant n°3 signé le 28 novembre 2012 a pour objet :

- + Prévoir une évolution majeure du contrat de concession en autorisant la SP SAINT QUENTIN à rénover l'unité de cogénération et à conclure avec EDF un nouveau contrat de vente d'électricité, à construire une chaufferie au bois dans un triple objectif de réduction/stabilisation des charges de chauffage, de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et de développement local, à étendre le réseau de chaleur et à rénover les tronçons existants. A l'occasion de ces travaux et conformément à la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, la collectivité a accepté un allongement de la durée du contrat de 9 ans.

L'avenant n°4 signé le 29 janvier 2014 a pour objet :

- + Préciser les modalités d'actualisation du terme R1 et l'ajustement du terme R24 par rapport au montant définitif de la subvention accordée par l'ADEME et la Région Picardie.

L'avenant n° 5 signé le 03 aout 2015 a pour objet :

- + Ajuster plusieurs paramètres tarifaires en définissant les conditions d'actualisation du terme R1_{COGE}, en décrivant les paramètres de versement d'un avoir (justifié par une surfacturation), et en demandant au CONCESSIONNAIRE de soumettre la révision mensuelle des termes R1 et R2 à vérification avant facturation,
- + Changer de fournisseur bois au profit de la société BIVERT,
- + Actualiser certaines annexes de l'avenant n°3.

L'avenant n°6 qui a pour objet de :

- + Modifier les conditions d'actualisation du R1_{GAZ} consécutivement à la disparition du tarif réglementé de type S2S. Ce tarif est remplacé par le tarif B2S, lui-même amené à disparaître. Les parties conviennent de se rencontrer pour établir les règles de fixation du prix du gaz, ce qui sera l'objet d'un prochain avenant.

L'avenant n° 7 signé le 14 décembre 2017 a pour objet :

- + Fixer le mécanisme de fixation du prix du gaz naturel et les modalités d'indexation du tarif Go entrant dans le calcul du R1 gaz,
- + Modifier les conditions d'actualisation du tarif R1_{COGE}, en prévoyant notamment :
 - Les modalités de calcul du terme R1_{COGE} pendant la période de fonctionnement hivernal du moteur (1er novembre au 31 mars),
 - Les modalités de fixation du terme R1_{COGE} en dehors de la période de fonctionnement du moteur (1er avril au 31 octobre,)
 - Les modalités d'indexation du prix du gaz entrant dans le calcul du R1_{COGE} étant entendu que le Concessionnaire fait son affaire des conditions d'achat du gaz.
- + Définir le fonctionnement d'un compte conventionnel compensant le déficit de la concession en affectant au crédit un manque à gagner de 248 334 € et, au débit, les produits résultant de la facturation d'un nouveau terme constitutif du tarif (R1_{compensation}, dénommé R1_{comp}),
- + Modifier le terme R21 pour tenir compte de la disparition de l'indice permettant d'actualiser les charges d'électricité en introduisant un coefficient de recollement de l'INSEE,
- + Entériner le statut et le devenir des réseaux secs mis en œuvre à l'occasion des travaux d'extension du réseau et les modalités relatives à leur prise en charge.

Par souci de simplification, l'ensemble des tarifs et leurs conditions d'indexation sont présentés dans le présent avenant de telle façon à ce qu'il constitue désormais la référence en matière de facturation de la chaleur.

3.2. - AVENANT(S) ENGAGES SUR LA PERIODE

Il n'y a pas eu d'avenant engagé sur la période.

3.3. - PERSPECTIVES

Pas d'avenant prévu à ce jour.

4 - Développement du réseau

4.1. - SITUATION EN DEBUT DE PERIODE

On rappelle la situation en début de période en termes de puissance souscrite au réseau de chaleur.

Branche	Ps [kW]
STQ	30 570
STQ Nord	4 720
STQ Sud	5 179
Total général	40 469

La branche « **STQ** » correspond au tracé historique du réseau, c'est-à-dire la zone Europe. La brache « **STQ Nord** » correspond à l'extension de la chaufferie au lycée Condorcet. Enfin, la branche « **STQ Sud** » renvoie à l'extension la plus récente vers la piscine et jusqu'au lycée de la Ramée.

4.2. - EVOLUTION EN COURS DE PERIODE

La période s'étendant d'octobre 2018 à septembre 2019 n'a vu aucune extension ou densification du réseau de chaleur. En complément, aucun débranchement au réseau n'est à déplorer sur cette même période.

4.3. - SITUATION EN FIN DE PERIODE

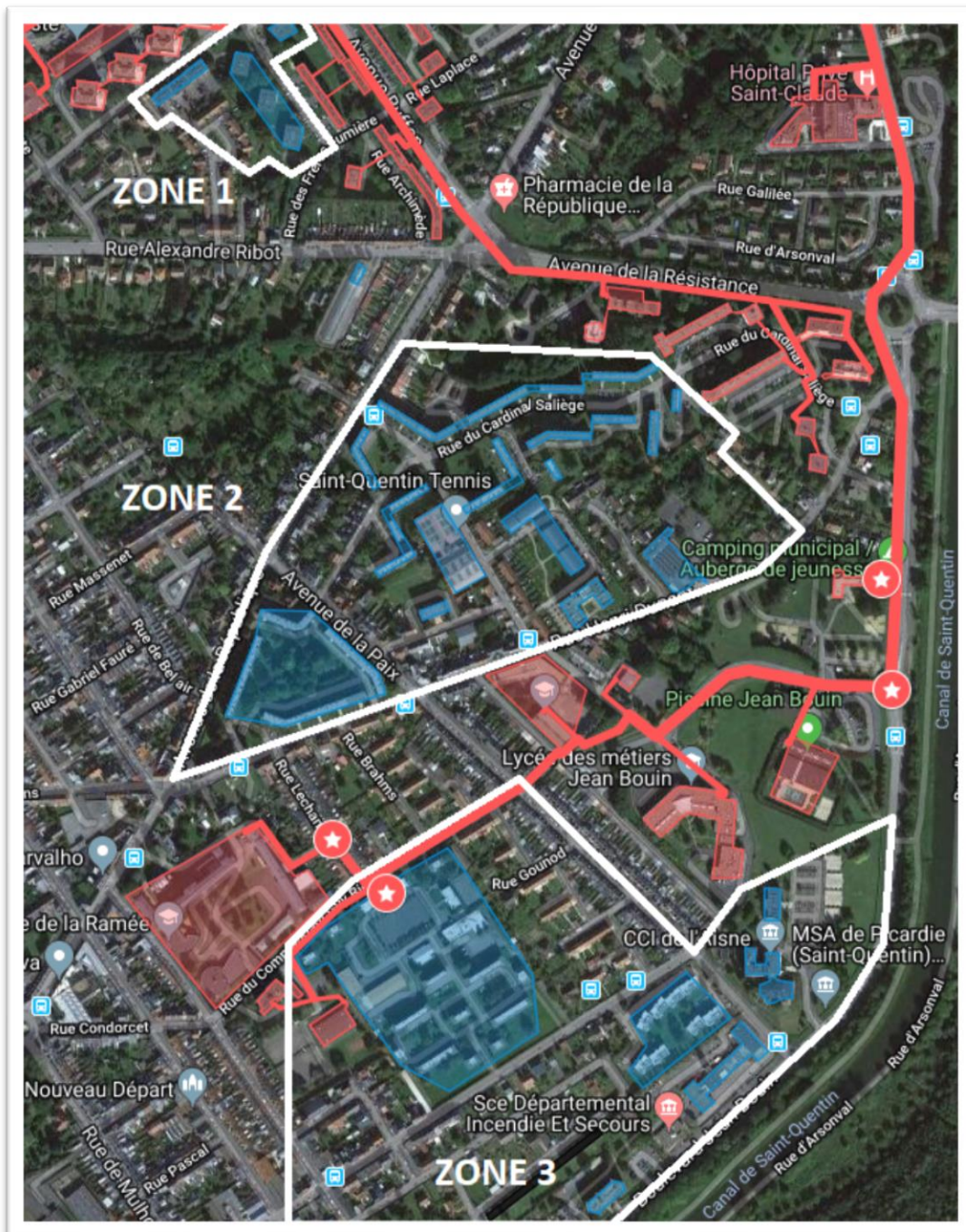
Le périmètre du réseau n'a pas changé. Le bilan en fin de période est donc le même qu'en début de période. La liste complète des abonnés au réseau de chaleur est disponible en Annexe 03.

Branche	Ps [kW]
STQ	30 570
STQ Nord	4 720
STQ Sud	5 179
Total général	40 469

4.4. - PERSPECTIVES

Le réseau de la ZUP de St-Quentin est déjà dense, en particulier jusqu'à l'avenue Georges Pompidou. Le plus gros potentiel de développement se situe au Sud du réseau existant, en partant de l'extension la plus récente (extension Sud) au réseau vers la piscine Jean Bouin et le lycée Pierre de la Ramée.

Les potentiels sont répartis en trois zones principales, comme illustré ci-dessous par l'extraction Google Maps.



Extraction Google Maps – Réseau existant (rouge) et potentiel de développement (bleu)

ZONE 1

La zone 1 est composée de quelques logements et d'un centre social départemental à proximité directe du réseau de chaleur et représente donc un potentiel de densification. C'est un potentiel peu important mais qui nécessite peu de travaux en cas de raccordement.

ZONE 2

La zone 2 concerne tous les bâtiments présents entre l'avenue de la Paix et l'avenue Henri Dunant jusqu'à l'avenue de la République. Cette zone représente un potentiel important de développement pour le réseau de chaleur puisque de nombreux logements se trouvent le long de la rue du Cardinal Saliège.

Dans cette zone se situe également le tennis club de St-Quentin et les archives municipales qui pourraient faire l'objet d'un raccordement si d'autres potentiels de la zone sont exploitables.

La résidence Château de Rémicourt (au Sud de la zone) fait également partie du potentiel de développement. Des vannes sont d'ailleurs prévues rue Lechantre en prévision d'un éventuel raccordement de la résidence.

ZONE 3

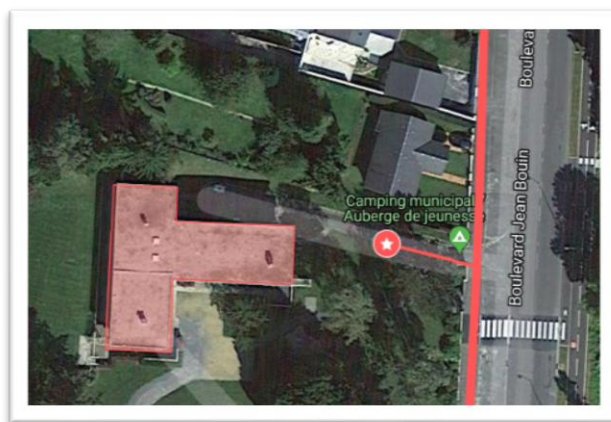
Les bâtiments de la zone 3 concernés par un raccordement potentiel sont en premier lieu le SDIS et la gendarmerie. Des vannes sont en attente rue Lechantre pour la gendarmerie et rue Jean Bouin pour une extension vers le SDIS.

De plus, il serait possible de densifier la branche prévisionnelle du SDIS en raccordant simultanément les logements collectifs se trouvant à proximité du tracé ainsi que les bâtiments du MEDEF et de la Chambre de Commerce.

Quelle que soit la zone, une étude de prospection approfondie est prévue sur la période 2020 pour déterminer les abonnés potentiels. Cette étude permettra d'identifier clairement les bâtiments raccordables : mode de chauffage, emplacement de chaufferie, distance par rapport au réseau, consommation prévisionnelle, puissance nécessaire, faisabilité technique pour le réseau et pour le bâtiment et faisabilité économique.

En fonction des études, la commercialisation pourra être effectuée afin de raccorder de nouveaux abonnés au réseau de chaleur. Les bâtiments et zones ciblés dans les paragraphes précédents sont prioritaires dans l'optique du développement. Le soutien de la ville et la communication sont essentiels à la réussite de la commercialisation du réseau.

Le raccordement de l'auberge de jeunesse pourrait faire partie du développement de réseau de la prochaine période. Les vannes sont en attente au bout de la propriété.



Le nouveau gymnase (future construction au nord du lycée Condorcet) pourra également faire l'objet d'un raccordement au réseau de chaleur.

4.5. - RELATIONS AVEC LES ABONNES

Une négociation est en cours avec la piscine Jean Bouin dans le cadre des travaux qui seront menés jusqu'à Septembre 2020 avec une éventuelle suspension provisoire de l'abonnement au réseau de chaleur.

5 - Subventions

5.1. - CONVENTIONS DE FINANCEMENT EN COURS

Ci-dessous l'état d'avancement des dossiers de subventions relatifs au réseau de chaleur.

Dossier	Avct	Montant Total	Montant perçu	Reste à percevoir
FEDER	96 %	2 041 601 €	1 964 942 €	0 €
ADEME	80 %	1 461 141 €	1 164 449 €	296 691 €
TOTAL	89 %	3 502 742 €	3 130 391 €	296 691 €

5.2. - MONTANT PERÇUS SUR LA PERIODE

La convention ADEME est aujourd'hui au stade du versement du solde après le renouvellement des deux ans de comptage. La demande de solde a été envoyée le 17 novembre 2019 sans paiement à ce jour. Compte tenu des ventes inférieures au prévisionnel ADEME de l'impact sur la mixité, une perte de subvention sur le solde est à prévoir de l'ordre de 55 000 €.

5.3. - PERSPECTIVES

Des développements du réseau de chaleur sont aujourd'hui à l'étude. Afin de pouvoir bénéficier de nouveaux soutiens notamment du fond de chaleur de l'ADEME, il sera nécessaire d'engager un schéma directeur du réseau.

—
02
EXPLOITATION
—



1 - Inventaire des biens

Ci-dessous le tableau actualisé au 30 septembre 2019 de l'inventaire simplifié des installations du réseau de chaleur. L'inventaire détaillé des biens de retour est disponible en Annexe 09 ainsi que le plan du réseau en Annexe 02.

<p>Chaufferie</p> <p>Fluide caloporteur utilisé : Eau à 90 °C</p> <p>2 x chaudières gaz de marque LOOS puissance unitaire 9 MW 1 x chaudière gaz de marque Viessmann puissance 4.5 MW Combustibles utilisés : gaz naturel et propane</p> <p>1 x chaudière bois de marque COMPTE R puissance 3.5 MW 1 x chaudière bois de marque COMPTE R puissance 4.5 MW</p>	<p>47 Sous-stations</p>
<p>Cogénération</p> <p>1 x moteur à gaz de 4,3 MW électriques 1 x échangeur (chaudière de récupération) puissance 4MW</p>	<p>10 km de Réseau</p>
<p>Sous-stations</p> <p>Le réseau dessert 47 sous-stations dont les puissances varient de 30 à 3 190 kW Les sous-stations sont équipées de compteurs d'énergie calorifique</p>	<p>34.5 MW Puissance disponible</p>

2 - Evolution des installations

2.1. - TRAVAUX REALISES SUR LA PERIODE

2018-2019

Relevés topographiques et insertion dans le SIG (Système d'Information Géographique)

2.2. - TRAVAUX PROGRAMMES

2019-2020

Baie d'analyse Cogénération

2.3. - PERSPECTIVES ET INVESTISSEMENTS

Pas de nouveaux dossiers de subventions en cours. Une étude en lien avec le potentiel d'extension et de densification du réseau sera menée en 2020.

2.4. - SINISTRES ET LITIGES

Nous n'avons aucun sinistre à déplorer sur la période 2018-2019.
Le sinistre survenu sur la biomasse en fin 2019 sera détaillé dans le rapport 2019-2020

3 - Suivi des installations.

3.1. - MAINTENANCE

3.1.1. - MAINTENANCE PREVENTIVE

La maintenance préventive a pour objet de réduire les défaillances et dégradations des équipements exploités. Grâce à l'application des gammes de maintenance proposées par les constructeurs et enrichies du savoir-faire des exploitants, ENGIE Solutions améliore l'efficacité énergétique du réseau et réduit les coûts de maintenance traditionnelle.

La fréquence des opérations diffère selon le type d'intervention :

- + Hebdomadaire : visite de contrôle chaufferie, visite de contrôle sous-stations, ...
- + Mensuelle : contrôle de combustion, entretien chaufferie, contrôle chaudières, analyses réseau d'eau de chauffage et vérification des réglages...
- + Annuelle : révision chaufferie et sous-stations, ramonage (chaufferie gaz, chaufferie bois)

Les interventions sont assurées par les techniciens de l'équipe d'exploitation ou par des entreprises extérieures (sous-traitants qualifiés ou constructeurs).

Ci-dessous détail des maintenances réalisées :

Maintenance chaufferies gaz et bois

- Contrôle réglementaire des chaudières, mesure des flux polluants rejetés
- Entretien et contrôle des vannes
- Visite des chaudières côté fumées
- Ramonage des chaudières côté fumées
- Contrôle des brûleurs et vannes gaz sur chaque chaudière gaz

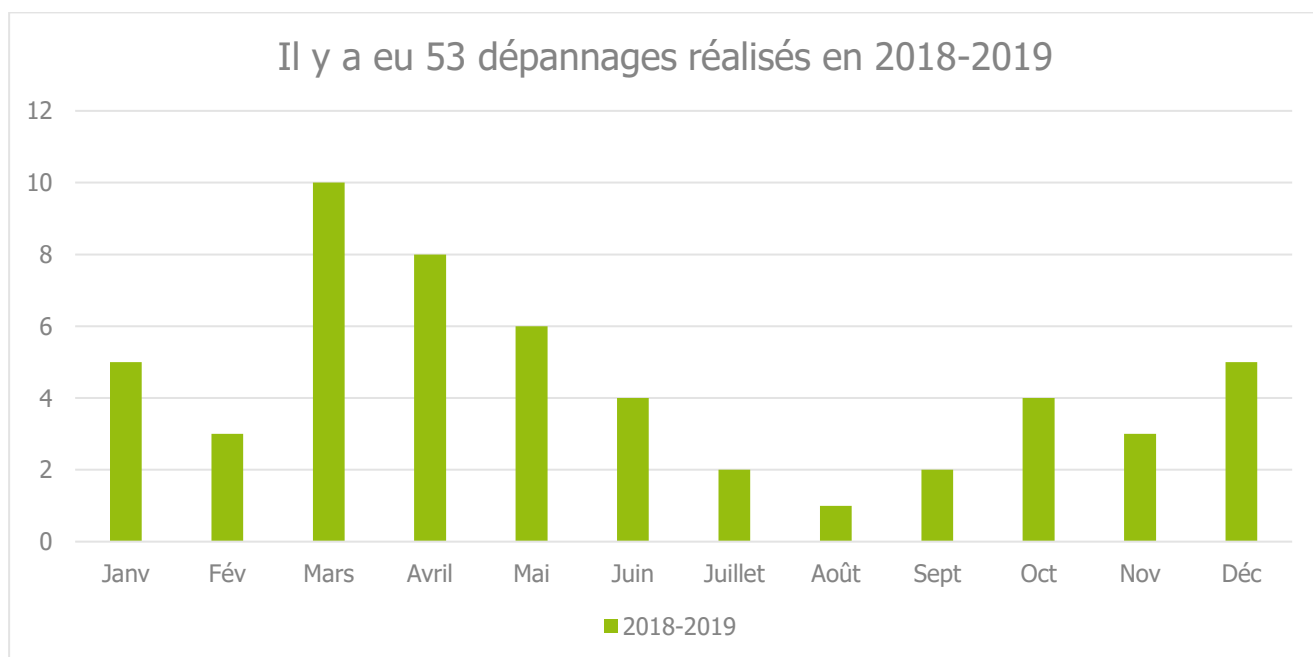
Maintenance cogénération

- Opération de maintenance sur le moteur
- Nettoyages et contrôles des catalyseurs
- Réglages des jeux de soupapes
- Remplacement des bougies
- Remplacement des Blue by
- Resserrage des connexions électriques dans les armoires
- Changement du type d'huile utilisé
- Remplacement des filtres à air
- Révision des 20000 heures

Maintenance des sous stations

- Nettoyage des pots à boue
- Réfections des calorifuges
- Contrôle des compteurs d'énergies
- Vérification des armoires électriques
- Contrôles des échangeurs à plaques

3.1.2. - SUIVI DES DEPANNAGES



Années	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	TOTAL
2018-2019	5	3	10	8	6	4	2	1	2	4	3	5	53

3.2. - CONTROLES REGLEMENTAIRES

Les contrôles réglementaires concernent les installations de production suivantes :

- + Chaufferie Gaz/GPL
- + Chaufferie Biomasse
- + Cogénération

Le site de production est soumis à autorisation préfectorale.

37 contrôles périodiques sont identifiés sur l'ensemble de ces sites de production pour les domaines Incendie, ICPE, ESP, Air, Electricité... chacun ayant sa propre périodicité (de 6 mois à 10 ans).

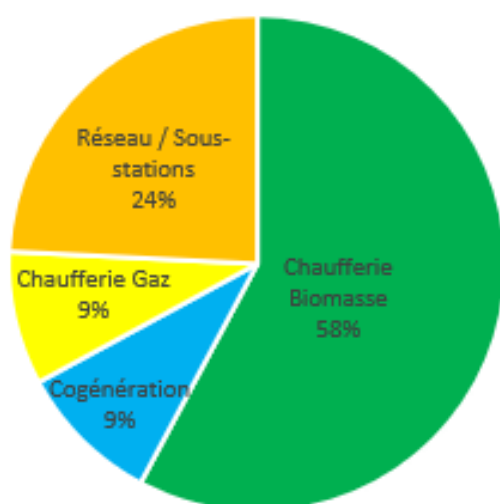
32 contrôles ont été réalisés en 2019 conformément aux périodicités prévues et donnant lieu à l'édition d'un rapport. **Aucun écart empêchant la bonne conduite des installations n'a été constaté.**

33 contrôles sont programmés en 2020.

La liste complète des contrôles réglementaires est disponible en Annexe 08. Les rapports des contrôles réglementaires au format électronique sont tenus à la disposition du Délégué.

3.3. - GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT (GER)

Répartition GER



Le montant total des travaux de GER sur l'exercice 2018-2019 s'élève à 282 k€.

La liste des travaux de GER comptabilisés sur l'exercice 2019 est disponible en Annexe 05.

4 - Efficacité énergétique

Le tableau détaillé des livraisons par sous-stations est disponible en Annexe 03.

PREDITY

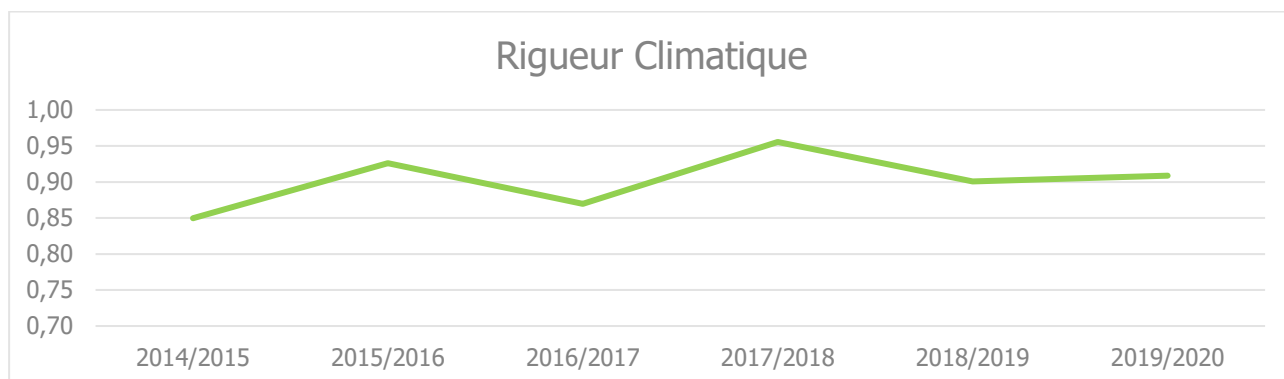
Depuis 2 ans, ENGIE Solutions et ses filiales engage des investissements dans le déploiement d'équipements communicants. Une plateforme numérique dédiée à l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations du quart Nord-Est a été implantée à Reims ; elle permet un suivi continu, uniforme et en temps réel des sites grâce à une Hypervision centralisée, mais également un gain de performances par des analyses macros et des identifications de dérives de fonctionnement et la mutualisation au profit de chaque site et en temps réel, des expertises spécialisées. Enfin, un volet de modélisation complexe ouvre la voie à des simulations prédictives.

La démarche globale, nommée PREDITY, s'inscrit pleinement dans le cadre de la transformation digitale et amorce un virage plus industriel dans l'exploitation des réseaux d'ENGIE Solutions et de ses filiales pour une meilleure efficacité énergétique et la valorisation des énergies décarbonées.

Pour l'usager du réseau de chaleur, c'est l'assurance d'une énergie toujours disponible et d'un coût maîtrisé.



4.1. - DONNEES CLIMATIQUES

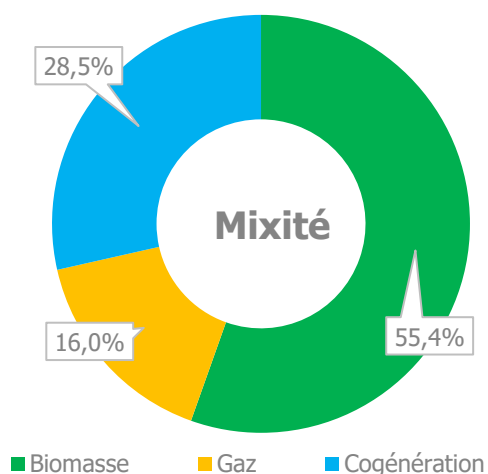


La rigueur constatée pour Saint Quentin sur la période 2018-2019 est de 0,91. Cette valeur est stable par rapport à l'an dernier.

	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Base trentenaire (61-90)	2966					
DJU	2520	2747	2579	2834	2672,0	2 688,0
Rigueur	0,85	0,93	0,87	0,96	0,90	0,91

4.2. - MIXITE – ENERGIE PRODUITE & LIVREE

Ci-dessous les informations relatives à la mixité sur l'année 2018-2019. Par ces 2 chaudières bois, le taux d'EnR du réseau de St Quentin reste supérieur à 50%.



55,4%
d'EnR

Productions	Chaudières Biomasse	Chaudières Gaz	Cogé. Gaz	Total
Oct	3 003	556	70	3 628
Nov	3 487	167	3 025	6 679
Déc	3 770	1 068	3 101	7 940
Janv	3 380	2 656	3 060	9 095
Févr	2 567	1 288	2 796	6 651
Mars	2 954	127	3 079	6 161
Avr	3 593	667	34	4 293
Mai	2 188	1 045	0	3 233
Juin	1 103	118	0	1 221
Juil	1 722	26	0	1 748
Août	349	701	0	1 050
Sept	1 350	101	0	1 451
Total	29 465	8 519	15 165	53 149

4.3. - CONSOMMATIONS & RENDEMENT DES INSTALLATIONS

Ci-dessous le tableau récapitulatif des énergies consommées par type de combustibles et les rendements correspondants.

	Energie Consommée MWh	Chaleur Produite MWh	Electricité Produite MWh	Rdmt Production	Chaleur Livrée MWh	Rdmt Réseau	Rdmt Global
Biomasse	33 584	29 465	0	87,74%	49 512	93,16%	76,20%
Gaz (PCI)	10 263	8 519	0	83,00%			
Cogénération	41 625	15 165	15 618	73,95%			
Total	85 472	53 149	15 618	80,45%			



EN 2018-2019, 10 460 tonnes de bois ont été consommées en chaufferie, en provenance d'exploitations locales (50 à 80km).

4.4. - AUTRES CONSOMMATIONS

Consommations électriques	985 MWh
Appoints d'eau	473 m ³

4.5. - BILAN ENVIRONNEMENTAL

Afin de déterminer les émissions de CO₂ évitées grâce à l'énergie gaz non consommée, un ratio de 205 kg de CO₂ par MWh PCI consommé d'une solution équivalente gaz à un rendement 0,92.

En 2018-2019, l'utilisation d'EnR pour la production de chaleur du réseau de chaleur de la ville de Saint-Quentin a permis d'éviter l'émission de **6.712 T de CO₂** soit l'équivalent de **2.097 véhicules** parcourant 30.000 km/an.

—
03
FINANCE
—



1 - Tarification du chauffage urbain

La tarification du MWh d'énergie calorifique vendu sur le réseau est décomposée en deux éléments R1 et R2.

- R1 : élément proportionnel représentant le coût des combustibles ou autres sources d'énergie (sauf la part d'électricité afférente aux usages visés en R2) réputés nécessaires, en quantité et en qualité, pour assurer la fourniture d'un MWh de chaleur (chauffage, eau chaude sanitaire ou autres usages).
- R2 : élément fixe représentant la somme des coûts suivants :
 - Le coût des prestations de conduite et de petit entretien nécessaires pour assurer le fonctionnement des installations primaires.
 - Le coût de l'énergie électrique utilisée mécaniquement pour assurer le fonctionnement des installations primaires.
 - Le coût du gros entretien et du renouvellement des installations.
 - Les charges financières liées à l'autofinancement et à l'amortissement des emprunts de premier établissement.

1.1. - TARIF R1

La part proportionnelle du montant de la facture est constituée du produit de la consommation enregistrée par des compteurs avec un terme R1 représentant le coût des énergies nécessaires à la fourniture d'un MWh en poste de livraison.

$$R1 = (k_{Gaz} \times R1_{Gaz} + k_{FOD} \times R1_{FOD} + k_{COGE} \times R1_{COGE} + k_{BOIS} \times R1_{BOIS}) + R1_{CO2} + R1_{Comp}$$

La définition des paramètres est la suivante :

kGN, kBOIS, kCOGE et kFOD	correspondent au pourcentage d'utilisation de chaque source d'énergie (kGN + kBOIS + kCOGE + kFOD = 1)
R1BOIS	correspond au coût d'approvisionnement de la chaleur issue de la biomasse
R1GN R1COGE	correspond au coût d'approvisionnement de la chaleur issue du gaz correspond au coût d'approvisionnement de la chaleur issue de la cogénération
R1FOD	correspond au coût d'approvisionnement de la chaleur issue du fioul domestique
R1CO2	correspond à la redevance liée aux quotas carbone telle que défini à l'article 7
R1COMP	est fixé à 0,62 €/MWh vendu. Il est facturé à compter de la prise d'effet de l'avenant 7 et dans son principe, jusqu'au 1er avril 2025

Coefficient en %	Du 1 ^{er} juillet 2013 au 31 mars 2014	Du 1 ^{er} avril 2014 au 31 mars 2025	Du 1 ^{er} avril 2025 au terme du contrat
k _{GN}	81,9%	19,0%	33,2%
k _{FOD}	1,2%	1,0%	1,0%
k _{COGE}	16,9%	16,9%	-
k _{BOIS}	-	63,1%	65,8%

Terme en € HT/ MWh	Du 1 ^{er} juillet 2013 au 31 mars 2014	Du 1 ^{er} avril 2014 au 31 mars 2025	Du 1 ^{er} avril 2025 au terme du contrat
R1 _{0GN}	53,73	53,73	53,73
R1 _{0FOD}	97,73	97,73	97,73
R1 _{0COGE}	- 14,55	- 14,55	-
R1 _{0BOIS}	-	33,93	33,93
R1 _{comp}		0,62	
R1 ₀	42,72	30,48	40,85

Le terme fioul est révisé mensuellement par application de la formule suivante :

$$R1_{FOD} = R1_{FOD_0} \times \left(\frac{DIREM}{DIREM_0} \right)$$

Avec les indices suivants :

Indice	Référence	Indice de base	Date de valeur	Valeur
DIREM	Indice de l'évolution du prix de fioul domestique en France	DIREM ₀	1-juillet-12	208,49
R1 _{FOD}	Redevance de la chaleur fournie à partir du fioul domestique en € HT/MWh	R1 _{FOD0}	1-juillet-12	97,73

Le terme biomasse est révisé mensuellement par application de la formule suivante :

$$R1_{BOIS} = R1_{BOIS_0} \times \left(0,15 + 0,18 \times MP + 0,3 \times \frac{ICHT - IME}{ICHT - IME_0} + 0,20 \times \frac{ACT - DA}{ACT - DA_0} + 0,10 \times \frac{FODC4}{FODC4_0} + 0,07 \times \frac{FSD2}{FSD2_0} \right)$$

$$MP = \left(0,8 \times \frac{Bbr}{Bbr_0} + 0,10 \times \frac{Pcs}{Pcs_0} + 0,10 \times \frac{Bes}{Bes_0} \right)$$

Avec les indices suivants :

Indice	Référence	Indice de base	Date de valeur	Valeur
ICHT-IME	Indice Salaires des industries mécaniques et électriques (NAF 25-30 32-33)	ICHT-IME ₀	1-juillet-12	109,40
ACT-DA	Indice «Activité distribution avec conducteur et carburant» publiée sur le site LE MONITEUR EXPERT (référence : ACT-DA, origine : Chambre des loueurs et transporteurs industriels (CLTI).	ACT-DA ₀	1-juillet-12	222,71
FODC4	Indice mensuel d'évolution des prix du fioul domestique hors TVA » publiée sur le site LE MONITEUR EXPERT.	FODC4 ₀	1-juillet-12	348,15
FSD2	Dernière valeur connue du prix à la production dans l'industrie «ensemble énergie, biens intermédiaires, biens équipements» publiée sur le site LE MONITEUR EXPERT.	FSD2 ₀	1-juillet-12	126,80
MP	Indice représentatif du prix de la matière première, résultant d'une formule paramétrique composée du prix du Bois de bord de route non broyé, de chutes de scierie non broyées et de bois de recyclage de classe A.	MP ₀	1-juillet-12	1,00
Bbr	Indice correspondant au «Bois de bord de route non broyé» publiée par le CEEB/INSEE/Ministère de l'agriculture	Bbr ₀	1-juillet-12	97,5
Pcs	Indice correspondant au «Chutes diverses de scierie non broyées» publiée par le CEEB/INSEE/Ministère de l'agriculture	Pcs ₀	1-juillet-12	106,4
Bes	Indice correspondant au «Bois de recyclage de classe A» publiée par le CEEB/INSEE/Ministère de l'agriculture	Bes ₀	1-juillet-12	106,5
R1 _{BOIS}	Redevance de la chaleur fournie à partir de la biomasse en € HT/MWh	R1 _{BOIS0}	1-juillet-12	33,48

Le terme gaz est révisé mensuellement par application de la formule suivante :

$$R1_{gaz} = R1_{gaz0} \times G/G0$$

Formule dans laquelle :

$$G = G0 \times \left[\frac{Loc + Ab + DJ \times (ATRD + TCS + TCR \times NTR + TCL) + CTA + Q \times (PEG + TVD + TICGN + Fst + F)}{Loc0 + Ab0 + DJ \times (ATRD0 + TCS0 + TCR0 \times NTR + TCL0) + CTA0 + Q \times (PEGO + TVD0 + TICGN0 + Fst0 + F)} \right]$$

Avec les indices suivants :

Indice	Référence	Source	Unité	Référence	Date de valeur	Valeur
Q	Quantité gaz consommée	CEP	MWh PCS	-	-	54 329
DJ	Débit Journalier	Contrat	MWh PCS/j	-	-	500
G	Prix unitaire du gaz	Contrat	€/MWh PCS	G0	1-nov-13	39,03
Loc	Location du compteur GrDF	Facture GrDF	€	Loc0	1-nov-13	2 274,99
Ab	Abonnement au Réseau de Distribution	CRE	€/an	Ab0	1-nov-13	14 296,8
ATRD	Accès des Tiers aux Réseaux de Distribution	CRE	€/an.MWh PCS/j	ATRD0	1-nov-13	186
TCS	Terme de capacité de sortie	CRE	€/an.MWh PCS/j	TCS0	1-nov-13	83,35
TCR	Terme de capacité Régional	CRE	€/an.MWh PCS/j	TCR0	1-nov-13	60,12
NTR	Niveau tarifaire régional	CRE	Coefficient	NTR	1-nov-13	1
TCL	Terme de capacité de livraison au Point interface Transp./Distrib°	CRE	€/an.MWh PCS/j	TCL0	1-nov-13	31,66
CTA	Contribution au tarif d'acheminement	Contrat de fourniture gaz	€/an	CTA0	1-nov-13	26 433
PEG	Prix d'échange du gaz Monthly	PowerNext	€/MWh PCS	PEG0	1-nov-13	27,55
TVD	Terme variable de distribution	CRE	€/MWh PCS	TVD0	1-nov-13	0,74
TICGN	Taxe intérieure sur les consommations de gaz naturel	Article 265 du Code des douanes	€/MWh PCS	TICGN0	1-nov-13	1,19
Fst	Frais de stockage du gaz	Contrat Gaz	€/MWh PCS	Fst0	1-nov-13	1,80
F	Frais de siège, frais du fournisseur	Avenant 7	€/MWh PCS	F	1-nov-13	3,67

Formule dans laquelle les indices la constituant sont présentés dans le tableau suivant, ainsi que leur valeur contractuelle à la date du 1^{er} novembre 2013 (date du début d'application du contrat C13).

L'indexation du terme R1COGE

Le terme cogénération est révisé mensuellement par application de la formule suivante :

$$R1cogé = R1cogé0 \times \left[\frac{376\,342 + P + M + qxG - E}{376\,342 + P0 + M0 + qxG0 - E0} \right]$$

Formule dans laquelle :

$$P = P0 \times ICHT-IME/ICHT-IME0$$

$$M = M0 \times FSD1 / FSD10$$

Avec les indices suivants à la date de valeur du 1^{er} novembre 2013 (date de prise d'effet du nouveau contrat de vente d'électricité C13) :

Indice	Référence	Indice de base	Date de valeur	Valeur
P	Charges de personnel en €/an	P_0	1-nov-13	124 832
M	Charges de maintenance, d'entretien courant et de gros entretien/renouvellement en €/an	M_0	1-nov-13	17 280
G	Prix du gaz, tel que défini pour le terme R1 gaz, en €/MWh PCS	G_0	1-nov-13	39,03
q	Quantité de gaz consommé annuellement par l'unité de cogénération en MWh PCS	q_0	1-nov-13	37 315
ICHT-IME	Indice du coût de la main d'œuvre dans les industries mécaniques et électriques tel que publié au Bulletin Mensuel de la Statistique de l'INSEE (ICHT-IME)	$ICHT-IME_0$	1-nov-13	112,00
FSD1	Indice des Prix des Produits et Services Divers 1 tel que publié dans le Bulletin Officiel de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes	$FSD1_0$	1-nov-13	130,50
E	Tarif d'achat de l'électricité au contrat C13 en € HT/an	E_0	1-nov-13	2 142 066
R1 _{COGE}	Redevance de la chaleur fournie à partir de l'unité de cogénération au gaz naturel en €/HT/MWh	$R1_{COGE_0}$	1-nov-13	-14,55

Le terme R1comp a été fixé à 0.62€/MWh et il n'est pas actualisé.

1.2. - TARIF R2

La part fixe du montant de la facture est constituée du produit d'une grandeur appelée Puissance souscrite (Ps) en kW, fonction de l'importance de l'installation, avec le terme R2 représentatif des charges du service (y compris impôts et taxes diverses) hors combustible et chaleur achetée.

Terme en € HT/ kW	Du 1 ^{er} juillet 2013 au 31 mars 2014	Du 1 ^{er} avril 2014 au terme du contrat
R21 ₀	3,55	5,65
R22 ₀	15,51	17,52
R23 ₀	6,59	6,59
R24 ₀	15,98	15,98
R2 ₀	41,63	45,74

Le R2 correspond à la somme des 4 termes suivants :

- R21 correspond aux charges d'électricité
- R22 correspond aux charges d'exploitation courantes
- R23 correspond aux charges de Gros Entretien et Renouvellement
- R24 correspond aux charges de financement des investissements

A compter du 1^{er} juillet 2013 mensuellement et jusqu'au terme du contrat, le R2 se calcule de la manière suivante :

La redevance R21 :

La formule d'indexation de ce tarif a également été modifiée dans l'avenant 7 suite à la disparition de l'indice INSEE 351107.

$$R2.1 = R2.1_0 \times 1.1762 \times \frac{EMT}{EMT_0}$$

La redevance R22 :

$$R22 = R22_0 \times (0.15 + 0,60 \frac{ICHT - IME}{ICHT - IME_0} + 0,25 \frac{FSD2}{FSD2_0})$$

La redevance R23 :

$$R23 = R23_0 \times (0.15 + 0,25 \frac{ICHT - IME}{ICHT - IME_0} + 0,60 \frac{BT40}{BT40_0})$$

La redevance R24 :

$$R24 = R24_0 + 0,00213 \times (SR - SP)$$

Avec :

- R24 = Valeur en € HT/kW du terme R24 avec subventions réelles
- R240 = 15.98 € HT/kW
- SR = Montant des subventions de référence soit 3 482 348 €
- SP = Montant des subventions perçues en k€

Avec les indices suivants :

Indice	Référence	Indice de base	Date de valeur	Valeur
ICHT-IME	Indice du coût de la main d'œuvre dans les industries mécaniques et électriques tel que publié au Bulletin Mensuel de la Statistique de l'INSEE (ICHT-IME)	ICHT-IME ₀	1-juillet-12	109,40
FSD2	Indice Frais et Services Divers – modèle de référence n°2	FSD2 ₀	1-juillet-12	126,80
BT40	Indice Chauffage Central du Moniteur	BT40 ₀	1-juillet-12	1007,20
EMT	Electricité moyenne tension, tarif vert A 351002	EMT ₀	1-juillet-12	140,59

1.3. - EVOLUTION DES TARIFS

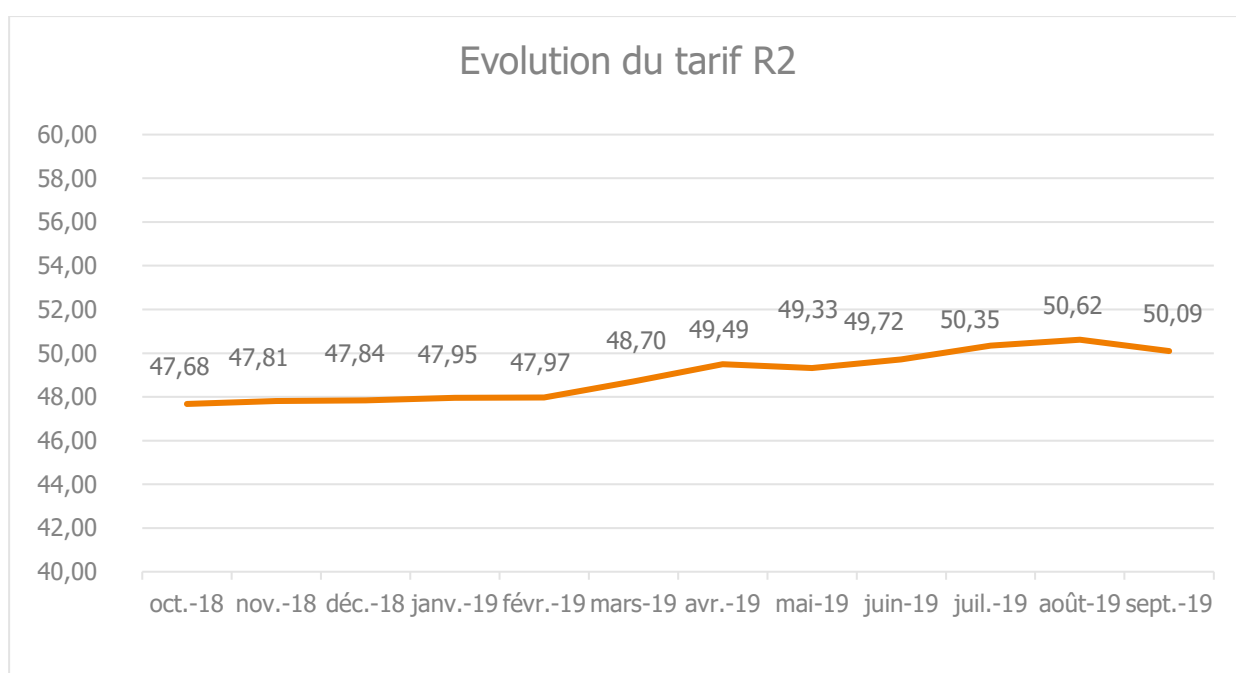
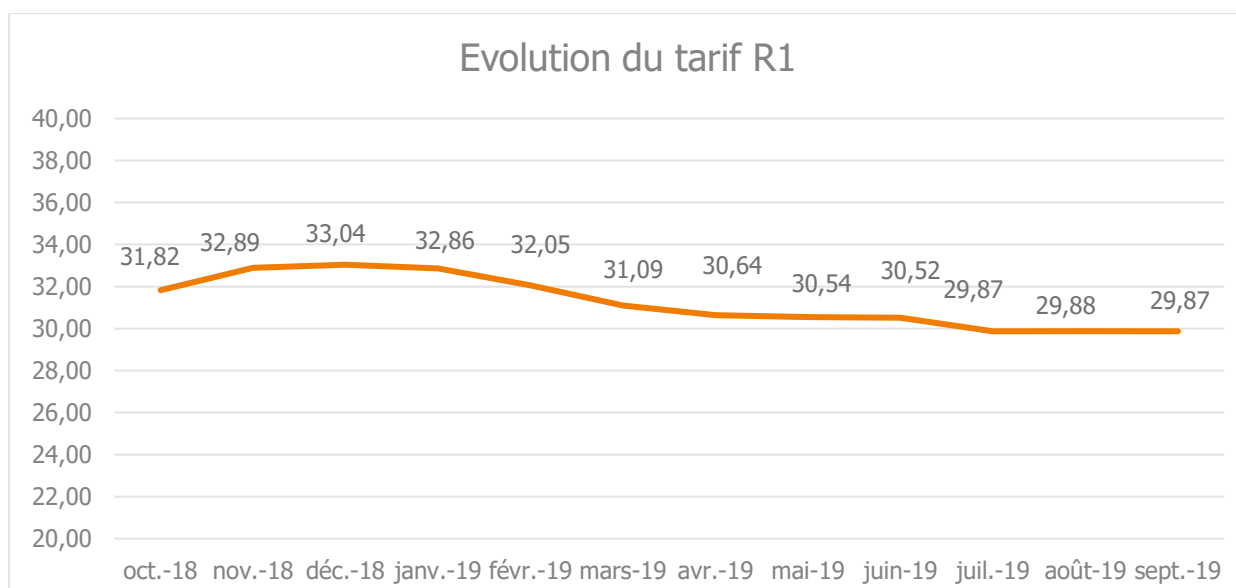
En 2018-2019, le prix moyen du MWh R1 et R2 s'établit à **72 €/HT** soit **75,96 €/TTC**.
Ci-dessous le tableau de décomposition R1-R2 et les graphiques d'évolution correspondants.

Le prix moyen R1 R2/MWh a augmenté cela s'explique :

- Par le fait de la variation des indices,
- Par la baisse de vente des MWh (Piscine Jean Bouin en travaux et il n'y a plus de consommations qui sont facturées depuis début avril 2019),
- Par l'augmentation du terme Fst en facturation liée à la taxe de stockage qui est passée de 1,80 à 7,13 à compter du 1^{er} novembre 2018

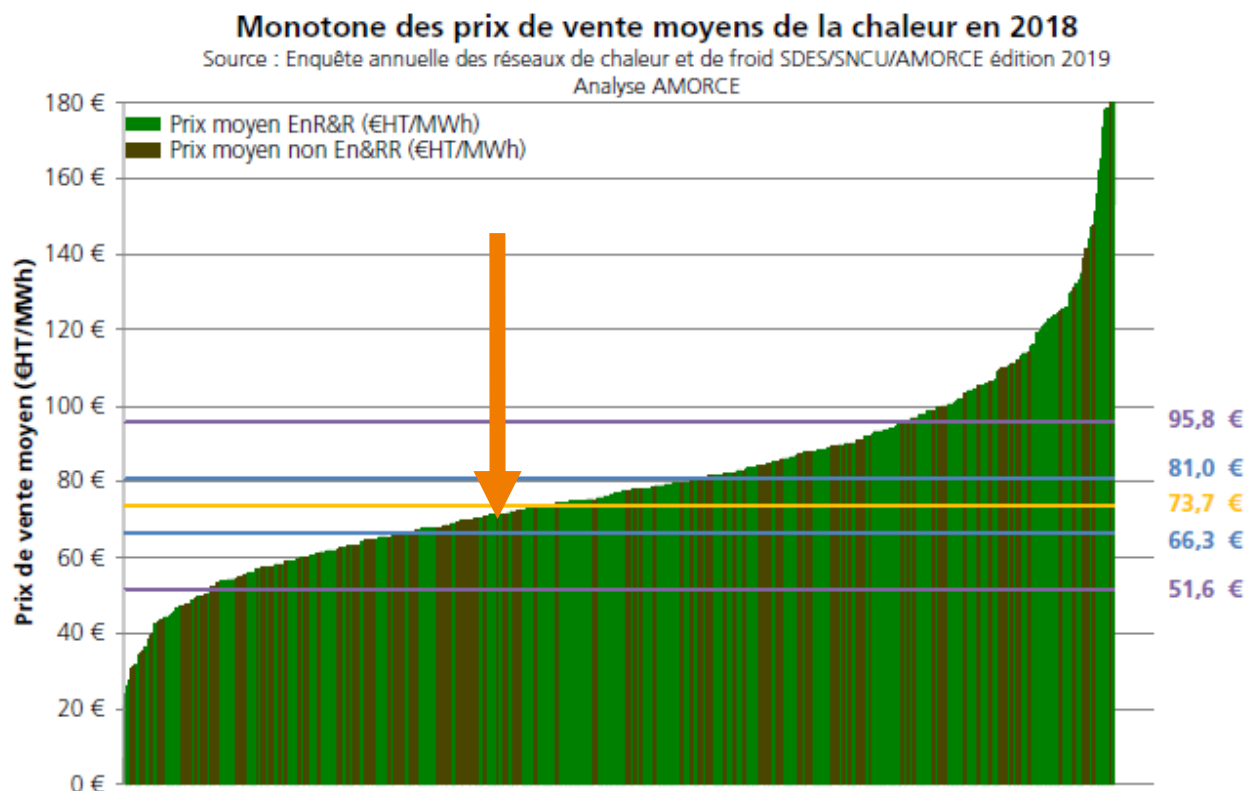
Le détail de l'évolution des indices et tarifs est disponible en Annexe 04.

Prix moyens	Facturation 2018-19	Facturation 2017-18	Variation	
R1 Chaleur € HT / MWh	31,98 €	29,68 €	+ 2,3 €	7,7%
R2 € HT / MWh	40,02 €	37,98 €	+ 2,04 €	5,4%
R2 € HT / kW	48,96 €	47,50 €	+ 1,46 €	3,1%
R1 + R2 € HT / MWh	72,00 €	67,66 €	+ 4,34 €	6,4%



1.4. - POSITIONNEMENT DU TARIF

En s'appuyant sur l'étude AMORCE édition 2019 (chiffres 2018) des réseaux de chaleur en France, notons que le réseau de chaleur de la ville de St Quentin est en ligne avec le tarif moyen constaté



1.5. - SYNTHÈSE DES VENTES ET PUISSANCES SOUSCRITES

Ci-dessous le tableau de synthèse des ventes de chaleur 2018-2019.

Le tableau détaillé des ventes de chaleur par abonné est disponible en Annexe 03.

	Facturation 2018-19	Facturation 2017-18	Variation 2017-18/2018-19	
Fourniture de chaleur en MWh	49 512	51 252	-1 740	-3,4%
Puissances souscrites en KW	40 469	40 469	0	0

Il n'y a pas eu de nouveaux raccordés sur l'exercice 2018-2019.

2 - Compte d'exploitation

	Réel 2017/2018	Réel 2018/2019	Ecart 2018/19 - 2017/18	
CA R1	1 656	1 535	-	122
CA R2	1 965	1 979		14
Electricité EDF part variable + Ep	1 421	1 539		118
Electricité EDF prime fixe	783	801		17
Total produits d'exploitation	5 826	5 854		28
Combustible gaz	- 1 650	- 1 724	-	74
Combustible bois	- 974	- 936		39
Autres combustibles	- 24	- 5		19
Quotas CO2	- 82	- 172	-	90
Electricité	- 177	- 79		99
Ingrédients d'exploitation : eau, petits outillages...)	- 67	- 46		21
Sous traitance Cofely	- 368	- 376	-	8
Sous traitance motoriste	- 60	- 266	-	206
Redevances	- 74	- 72		3
Autres sous traitance	- 132	- 87		44
Assurances	- 46	- 56	-	10
Taxe CFE/ CVAE	- 25	- 48	-	24
Taxes Foncières	- 149	- 122		27
Autres impôts	- 6	- 1		5
Gros entretien	- 315	- 337	-	21
Renouvellement		114		114
Amortissements	- 1 115	- 1 115	-	0
Divers	- 16	- 22	-	7
Dotation GER	- 110	- 133	-	23
Autres Provisions	- 15	-		15
Remboursements d'assurance		59		59
Total charges d'exploitation	- 5 404	- 5 423	-	19
Marge d'exploitation	422	431		10
Frais d'assistance technique	- 349	- 355	-	7
Résultat financier	- 536	- 233		303
Amortissement dérogatoire	0	46		46
Résultat net	- 463	- 111		352

2.1. - R1 ENERGIE

La marge R1 ressort à + 238 k€ contre + 348 k€ sur l'exercice précédent ce qui représente une diminution de 110 k€.

Cette dégradation est due à :

- Effet report négatif de -49 k€ sur le CA R1 Chaleur de 2017-2018 sur les comptes de 2018-2019
- Une hausse des dépenses de Quotas de CO2 liée à la hausse du cours de la tonne de CO2 et à la hausse des consommations gaz (fonctionnement d'un mois supplémentaire de la cogénération par rapport à la saison N-1, impact de -90 k€).

2.1.1. - ANALYSE DU CA R1 :

Le CA R1 s'élève à 3 074 k€ pour 2018-2019 et il se décompose de la manière suivante :

- + CA R1 chaleur = 1 535 k€
- + CA électricité part variable = 1 302 k€
- + EP (prime efficacité énergétique) = 237 k€

R1 CHALEUR ET ECS

R1 Chaleur	Montant	Commentaires
CA R1 2017-2018	1 656 k€	CA R1 2017-2018 du compte de résultat comprenant l'effet report 2016-2017
Effet report 2016-2017	-35 k€	Report de 2016-2017 dans les comptes de 2017-2018
Effet report 2017-2018	-49 k€	Report sur les estimations de septembre 2017
Facturation 2017-2018	1 572 k€	50 925 MWh vendus
Effet volume	- 45 k€	Pour - 1 413 MWh : s'explique par un abonné (Piscine Jean Bouin) qui n'est plus facturé depuis avril 2019 pour cause de travaux
Effet prix	56 k€	Pour 1,1€/MWh plus cher suite à l'apparition de la taxe de stockage dans la formule de vente (CRE)
Facturation 2018-2019	1 583 k€	49 512 MWh vendus
Effet report 2017-2018	-49 k€	L'effet report de l'exercice précédent fait baisser le CA R1 de cette année
Total CA R1	1 535 k€	

VENTE ELECTRICITE ET EP

On constate une augmentation de 118 k€ des ventes à EDF par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse se décompose et s'explique par :

- + Une hausse de la part variable de 113 k€ : Un mois de fonctionnement supplémentaire par rapport à N-1 car dans l'exercice précédent la casse moteur nous avait contraint de ne pas fonctionner pendant 1 mois,
- + Une hausse l'EP de 5 k€ : meilleur fonctionnement

2.1.2. - ANALYSE DES CHARGES R1

GAZ

GAZ	Montant	Commentaires
Facturation 2017-2018	-1 650 k€	
Cut off 2016-2017	13 k€	
Remboursement TICGN	- 188 k€	Remboursement de TICGN à taux réduit (1.52€/MWh) qui n'était pas prévu dans les comptes de 2016-2017 et qui contribue à la baisse du poste gaz sur l'exercice 2017-2018
Factures 2018-2019	- 1 825 k€	
Effet prix	114 k€	Les conditions d'achat du gaz sont plus avantageuses au niveau de la part proportionnelle du gaz. Remboursement de TICGN de 188k€ de 2016 et 2017 dans les comptes de N-1.
Effet volume	- 13 k€	Pour 401 MWh de plus
Total charges GAZ	- 1 724 k€	

COMBUSTIBLE GAZ							
PERIODE	NUMERO FACTURE	DATE FACTURE	PF + CTA + cout stockage	MONTANT MOLECULE HT	MONTANT FACTURE HT	QTE CONSOMMEE EN MWH	PRIX UNITAIRE/MWH
sept.-19	201910SV10016	07/10/2019	28 219,28 €	953,12 €	29 172,40 €	66,94	14,24 €
août-19	201909SV10031	05/09/2019	28 219,28 €	11 934,03 €	40 153,31 €	849,16	14,05 €
juil.-19	201908SV10037	23/08/2019	28 219,28 €	388,15 €	28 607,43 €	28,10	13,81 €
juin-19	201907SV10026	05/07/2019	28 156,86 €	1 962,74 €	30 119,60 €	120,17	16,33 €
mai-19	201906SV10043	11/06/2019	28 156,86 €	22 680,02 €	50 836,88 €	1261,89	17,97 €
avr.-19	201905SV10206	23/05/2019	28 156,86 €	17 942,67 €	46 099,53 €	951,66	18,85 €
mars-19	201904SV10025	08/04/2019	30 325,47 €	187 267,46 €	217 592,93 €	8769,26	21,35 €
févr.-19	201903SV10040	06/03/2019	30 325,47 €	241 768,28 €	272 093,75 €	9631,44	25,10 €
janv.-19	201902SV10041	07/02/2019	30 325,47 €	320 343,65 €	350 669,12 €	11795,55	27,16 €
déc.-18	201901SV10033	09/01/2019	30 041,70 €	274 996,60 €	305 038,30 €	9835,36	27,96 €
nov.-18	201812SV10085	10/12/2018	30 041,70 €	255 845,33 €	285 887,03 €	8671,84	29,50 €
oct.-18	201811SV10141	12/11/2018	30 789,72 €	37 056,55 €	67 846,27 €	1021,15	36,29 €
TOTAL			350 977,95 €	1 373 138,60 €	1 724 116,55 €	53 002,52	25,91 €

Information sur les évolutions du coût de stockage de gaz

Chaque année au premier avril, les tarifs d'Accès aux réseaux de transport de gaz (ATRT) sont mis à jour par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE).

Une des composantes de ce tarif est le TERME TARIFAIRE DE STOCKAGE.

Le terme tarifaire est établi à la maille France. Il est exprimé en €/MWh/j/an, et correspond au rapport entre le montant de la compensation France à percevoir par les opérateurs de stockage et l'assiette de perception de la compensation.

Lors de sa Délibération N°2018-074 du 27 mars 2018, la CRE avait fixé la valeur de ce terme à 297,10€/MWh/j/an à compter du 1er avril 2018.

BOIS

BOIS	Montant	Commentaires
Factures 2018-2019	-974 k€	
Effet volume	84 k€	Pour 3 046 MWh de moins. Le mix énergétique a été différent cette année car la cogénération a fonctionné 1 mois supplémentaire. C'est donc le gaz qui a été le plus utilisé par rapport au bois.
Effet prix	-46 k€	
Total charges BOIS	-936 k€	

COMBUSTIBLE BOIS					
PERIODE	NUMERO FACTURE	DATE FACTURE	MONTANT FACTURE HT	QTE LIVREE EN MWH	PRIX UNITAIRE/MWH
sept.-19	201910SV40019	09/10/2019	50 922,77 €	2094	24,32 €
août-19	201909SV40199	20/09/2019	9 756,27 €	401	24,33 €
juil.-19	201908SV40040	08/08/2019	30 906,56 €	1270	24,33 €
juin-19	201907SV40137	22/07/2019	29 548,86 €	1215	24,33 €
mai-19	2964	31/05/2019	85 858,13 €	3166	27,12 €
avr.-19	2927	30/04/2019	112 638,87 €	4094	27,51 €
mars-19	2864	31/03/2019	94 822,96 €	3463	27,38 €
févr.-19	2809	28/02/2019	84 498,57 €	3096	27,29 €
janv.-19	2759	31/01/2019	113 542,64 €	4121	27,55 €
déc.-18	2692	31/12/2018	120 448,67 €	4498	26,78 €
nov.-18	2631	30/11/2018	112 815,26 €	4219	26,74 €
oct.-18	2569	31/10/2018	88 323,94 €	3304	26,73 €
TOTAL			934 083,50 €	34943	26,73 €

2.2. - R2 PRESTATIONS

2.2.1. - ANALYSE DU CA R2

Le CA R2 s'élève à 2 780 k€ et il se décompose comme tel :

- + CA R2 abonnés : 1 979 k€
- + CA Prime fixe EDF : 801 k€

CA R2 abonnés et CA R2 Prime Fixe EDF

CA R2 abonnés et EDF	Montant	Commentaires
CAR1 2017-2018	2 748 k€	CA R1 2017-2018 du compte de résultat comprenant l'effet report 2016-2017
Effet report 2016-2017	-22 k€	Report de 2016-2017 dans les comptes de 2017-2018
Effet report 2017-2018	-2 k€	Report sur les estimations de septembre 2017
Facturation 2017-2018	2 724 k€	
Effet prix	58 k€	Effet prix suite à la variation des indices pour la facturation aux abonnés et l'évolution d'un terme dans le calcul de la prime fixe EDF. Le taux de disponibilité pour le prime fixe d'EDF n'a pas évolué.
Facturation 2018-2019	2 782 k€	
Effet report 2017-2018	- 2 k€	
Total CAR2	2 780 k€	

2.2.2. - ANALYSE DES CHARGES R2

ELECTRICITE : - 79 K€

Electricité	Montant	Commentaires
Factures 2017-2018	- 133k€	
Effet prix	- 13 k€	Pour 0,01 € / kWh plus cher
Effet volume	20 k€	Pour 174 007 kWh en moins
Factures 2018-2019	- 126 k€	
Remoursement CSPE	47 k€	remboursement de CPSE pour les années 2016 et 2017
Total CAR2	- 79 k€	

PERIODE	Compteur 9538		Compteur 3232		TOTAL	
	Montant HT EUR	kWh	Montant HT EUR	kWh	EURO	kWh
sept.-19	5 093,55 €	45253	1 615,24 €	16949	6 708,79 €	62202
août-19	5 209,64 €	39079	1 689,15 €	13710	6 898,79 €	52789
juil.-19	5 206,87 €	46169	988,57 €	13229	6 195,44 €	59398
juin-19	5 319,39 €	47548	599,20 €	7114	5 918,59 €	54662
mai-19	9 736,23 €	92994	1 145,02 €	15287	10 881,25 €	108281
avr.-19	11 366,04 €	109249	1 182,29 €	14354	12 548,33 €	123603
mars-19	13 005,41 €	108793	154,95 €	78	13 160,36 €	108871
févr.-19	16 084,92 €	129548	135,16 €	31	16 220,08 €	129579
janv.-19	21 085,33 €	163570	159,07 €	100	21 244,40 €	163670
déc.-18	3 812,41 €		153,71 €	85	3 966,12 €	85
nov.-18	12 989,08 €	115134	150,73 €	113	13 139,81 €	115247
oct.-18	6 666,52 €	87692	1 784,21 €	22235	8 450,73 €	109927
TOTAL	115 575,39 €	985 029,00	9 757,30 €	103285	125 332,69 €	1 088 314

SOUS-TRAITANCE COFELY : - 376 K€

Cette dépense correspond à la maintenance P2 menée par COFELY qui inclut les charges suivantes :

- + Frais de personnel et intérimaires,
- + Frais de véhicules,
- + Frais d'unité (petites fournitures, matériel et outillage),
- + Frais de déplacement, téléphone.

Ce montant varie chaque année en fonction de l'évolution des indices de révision.

SOUS-TRAITANCE MOTORISTE : - 266 K€

Cette dépense correspond à la maintenance du moteur sous-traitée à Clarke.

Ce montant comprend 74 k€ de provision pour la révision des 20 000 heures qui a été effectuée en 2019, une provision d'un quart de la révision des 30 000 heures et 22 k€ de charges supplémentaires pour les bonus / malus des saisons 2017-18 et 2018-19.

Le montant de la maintenance mensuelle, varie en fonction de la production électrique de la centrale.

REDEVANCE : - 72 K€

La redevance annuelle de 2% se calcule sur le CA R1 et R2 de l'année. Un écart mineur peut se dégager de l'effet report.

AUTRES SOUS-TRAITANCES : - 87 K€

Ce poste est en diminution de 44 k€ car des reclassements dans d'autres rubriques du compte de résultat ont été réalisés. Il comprend les dépenses suivantes :

- + 34 k€ de factures APAVE pour des contrôles règlementaires de la chaufferie biomasse,
- + 11 k€ de traitement des cendres,
- + 7 k€ de location compteur gaz,
- + 19 k€ de dépenses de maintenance informatique (Blue optimisation pour 2017 et 2018),
- + 16 k€ de dépenses autres sous-traitance.

LES ASSURANCES : - 56 K€

Les primes d'assurance ont augmenté en moyenne de 20%. Les attestations d'assurances sont disponibles en Annexe 07.

GROS ENTRETIEN : - 337 K€

Les travaux de gros entretien sont réalisés par COFELY ou par d'autres prestataires spécialisés, selon la nature des travaux à réaliser. Le détail des dépenses se trouve en Annexe 05.

Le suivi du compte gros entretien présente à ce jour le solde suivant :

Exercices	Prévu K€	Réalisé K€	Solde K€	Solde cumulé K€
13/14	167	148	19	19
14/15	167	371	-204	-185
15/16	167	86	81	-104
16/17	167	284	-117	-221
17/18	242	315	-73	-294
18/19	170	337	-167	-461

Le montant des dépenses comptabilisées au terme de chaque exercice correspond à la situation des chantiers à l'instant T. En l'occurrence, pour les chantiers ouverts et non clos au 30 septembre de chaque exercice, une provision (facture à recevoir) est constituée en fonction de l'avancement des dépenses sur le chantier. Une fois les chantiers terminés et facturés, un écart entre la provision de l'exercice N-1 et les factures comptabilisées sur l'année N est constaté.

AMORTISSEMENTS : - 1 115 K€

Pas de nouvelle mise en service sur l'exercice 2018-2019. Le détail des amortissements est disponible en Annexe 06.

REMBOURSEMENTS D'ASSURANCE : + 59 K€

Deux remboursements d'assurance ont été perçus cette année. Un remboursement d'une valeur de 11 k€ pour un sinistre de 2012 concernant la chaufferie et un deuxième pour 48 k€ concernant un sinistre du moteur de la cogénération.

ASSISTANCE TECHNIQUE : - 355 K€

Les frais généraux correspondent majoritairement à l'assistance technique et administrative, ils sont calculés en proportion (7%) du CA budgété.

Le taux de 7% du chiffre d'affaires est le reflet du coût moyen constaté de l'activité «Chaud et froid urbain de Cofely France».

FRAIS FINANCIERS : - 233 K€

Les charges financières correspondent :

- + Au financement long terme correspondant aux investissements réalisés. Le contrat correspondant a été signé avec effet rétroactif au 01/10/2015. La charge figurant au compte de résultat correspond à la charge normale de l'exercice pour -365 k€ ainsi produit financier de 145 k€ d'intérêts rétroactifs calculés suite à la mise en place des prêts.
- + Au financement court terme correspondant au BFR (compte courant d'associé) pour -13 k€ d'intérêts.

AMORTISSEMENTS DEROGATOIRE : + 46 K€

L'amortissement dérogatoire est un élément exceptionnel permettant un amortissement plus rapide les premières années et une déduction fiscale.

2.3. - SYNTHÈSE COMPTE D'EXPLOITATION

Le résultat net est en forte amélioration de 352 k€. Cela s'explique notamment par la baisse des frais financiers de 303 k€ (produit financier de 145 k€ d'intérêts rétroactifs calculés suite à la mise en place des prêts).

Des remboursements d'assurance pour les sinistres de 2012 sur la chaufferie urbaine et de 2017 sur le moteur de cogénération de 59 k€ ont également contribué à améliorer le résultat.

3 - Compte d'exploitation prévisionnel

Hypothèses budget 2020 :

Ventes de chaleur = 50 579 MWh (Rigueur 0.9)

Puissances souscrites = 40 469 kW

Fonctionnement cogénération = 5 mois

	Réel 2018/2019	Budget 2020	Ecart	
CA R1	1 535	1 299	-	236
CA R2	1 979	2 062		83
Electricité EDF part variable + Ep	1 539	1 439	-	100
Electricité EDF prime fixe	801	795	-	5
Total produits	5 854	5 596	-	258
Combustible gaz	- 1 724	- 1 482		242
Combustible bois	- 936	- 897		39
Autres combustibles	- 5			5
Quotas CO2	- 172	- 159		13
Traitement des cendres	- 10	- 12	-	2
Electricité	- 79	- 139	-	60
Ingrédients d'exploitation : eau, petits outillages...)	- 46	- 70	-	24
Accès location compteur gaz	- 7	- 9	-	2
Sous traitance Cofely	- 376	- 385	-	9
Sous traitance motoriste	- 266	- 174		92
Redevances	- 72	- 80	-	8
Autres sous traitance	- 70	- 53		17
Assurances	- 56	- 58	-	2
Taxe CFE/ CVAE	- 48	- 50	-	2
Taxes Foncières	- 122	- 153	-	31
Autres impôts	- 1	- 1	-	0
Gros entretien	- 337	- 282		55
Renouvellement	114		-	114
Amortissements	- 1 115	- 1 115		0
Divers	- 22	- 20		3
Dotation GER	- 133			133
Remboursements d'assurance	59		-	59
Total charges d'exploitation	- 5 463	- 5 137		326
Marge d'exploitation	431	458		67
Assistance Technique	- 355	- 355	-	0
Résultat financier	- 233	- 355	-	122
Amortissement dérogatoire	46	84		38
Résultat net	- 111	- 168	-	57

4 - Renouvellement

Renouvellement	Montant	Commentaires
Rattrapage production immobilisée travaux renouvellement	73 k€	Un rattrapage de mise en production immobilisée des travaux (non amortis) classés en catégorie de renouvellement a été effectué par rapport à des dépenses de 2017 et 2018 relatives au travaux de remplacement du réseau enterrée Avenue Schumann
Travaux renouvellement 2019	41 k€	Dépense classée en renouvellement en 2019 : remplacement transfo d'alimentation sur filtres à manche
Renouvellement	114 k€	

La liste des travaux de GER retenus sur l'exercice 2018-2019 est disponible en Annexe 05.

5 - Eléments de bilan et Compte CO2

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

La durée d'amortissement des biens de la concession est indiquée en Annexe 06.

Les points notables sont :

- La durée d'amortissement des biens existants à signature de l'avenant 3 qui ne seront pas renouvelés avant la fin du contrat a été augmentée de 9 ans pour tenir compte du décalage de la fin du contrat de concession au 30/09/2029, en application du principe de l'amortissement de caducité ;
- La durée d'amortissement des installations nouvelles prévues à l'avenant 3 est de 20 ans et ouvre droit à une valeur résiduelle, à l'exception de la cogénération gaz amortie sur 12 ans.
- L'impact des subventions d'investissement est pris en diminution de la charge d'amortissement indiquée dans le compte de résultat gestion. Dans la liasse fiscale, cet impact figure en produit exceptionnel pour 159 k€. Voir détail dans l'annexe 10.
- La provision renouvellement est ajustée en prévision des travaux futurs.

QUOTAS CO2

Le système d'échange de quotas d'émission (SEQUE) consiste à attribuer des quotas d'émission aux entreprises les plus fortement émettrices de gaz à effet de serre. Elles peuvent ensuite soit revendre les quotas d'émission qu'elles n'ont pas consommé ou soit au contraire acheter les quotas d'émission dont elles ont besoin pour respecter leur dotation initiale.

De façon générale, ENGIE Solutions France a la charge de la gestion et de l'optimisation de l'utilisation de ces quotas sur l'ensemble de ses entités et filiales. La SP Saint-Quentin reste néanmoins bénéficiaire de toute opération effectuée à ce titre par ENGIE Solutions.

Dans le cadre de cette réglementation, la chaufferie urbaine de St Quentin est soumise au PNAQ. Un quota à hauteur de 4 281 T est alloué gratuitement à la SP pour l'année 2019.

(PNAQ 3 2013-2020).

Les opérations corrélatives sont comptabilisées comme suit :

- Les quotas attribués sont enregistrés à leur valeur d’attribution, en contrepartie d’un compte «Autres dettes», pour un impact résultat nul,
- Les quotas achetés sont valorisés à leur cours d’achat,
- Le coût des quotas consommés ou vendus est évalué au Coût Moyen Unitaire Pondéré.

Cette année, nous enregistrons une charge de 172 k€ d’achats de Quotas afin de compenser les émissions de CO2 pour 5 803 Tonnes. Le détail de ce montant se trouve plus bas. Conformément à l’avenant 3, et à l’évolution à la hausse du cours, le R1co2 a été amené à être révisé sur le prochain exercice 2019-2020 à 4 €/MWh.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Prév2020	Total
Solde PNAQ (en tonnes)	3 056								3 056
Allocations (en tonnes)	10 296	9 214	8 163	7 145	6 158	5 204	4 281	3 391	53 852
Emissions (en tonnes)	- 16 931	- 10 168	- 8 317	- 9 912	- 9 639	- 9 731	- 9 805	- 9 805	- 84 308
Solde opérationnel (en tonnes)	- 3 579	- 954	- 154	- 2 767	- 3 481	- 4 527	- 5 524	- 6 414	- 27 400
Achat (en tonnes)	-	4 467		2 987	4 000	4 008	5 803	6 135	27 400
Achat (en €)	20 937	4 374		15 550	30 600	98 757	141 811	158 684	470 714
Recette R1 CO2 (en €)	-	-	-	-	-	-	-	202 316	202 316
Solde Cumulé (en €)	- 20 937	- 25 311	- 25 311	- 40 861	- 71 461	- 170 218	- 312 029	- 268 398	- 268 398
Solde Cumulé (en tonnes)	- 3 579	- 66	- 220	-	519	-	279	-	-

Quotas de CO2	Montant	Commentaires
Achats effectués	-142 k€	Achat de 5803T de CO2
Effet report N-1	-18 k€	Estimation du cours d'achat sur l'exercice précédent
Décalage exercice variation	-12 k€	Les allocations gratuites sont calculées sur une année civile allant du 1er janvier au 31 décembre, l'exercice comptable de la SP St Quentin étant décalé, un léger écart peut apparaître au niveau du calcul de la variation de stock
Total charges Quotas de CO2	-172 k€	

—
04
ANNEXES
—



04

Annexes

1 - COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EXPLOITATION	48
2 - PLAN DU RESEAU	48
3 - SUIVI DES ABONNES ET DES CONSOMMATIONS	48
4 - EVOLUTION DES INDICES ET TARIFS R1 ET R2	48
5 - DETAIL DES TRAVAUX P3	48
6 - DETAIL DES AMORTISSEMENTS	48
7 - ATTESTATION(S) D'ASSURANCE	48
8 - SUIVI DES CONTROLES REGLEMENTAIRES	48
9 - INVENTAIRE DETAILLE DES BIENS DE RETOUR	48
10 - LIASSE FISCALE	48

- 1 - Composition de l'équipe d'exploitation**
- 2 - Plan du réseau**
- 3 - Suivi des abonnés et des consommations**
- 4 - Evolution des indices et tarifs R1 et R2**
- 5 - Détail des travaux P3**
- 6 - Détail des amortissements**
- 7 - Attestation(s) d'assurance**
- 8 - Suivi des contrôles réglementaires**
- 9 - Inventaire détaillé des biens de retour**
- 10 - Liasse fiscale**